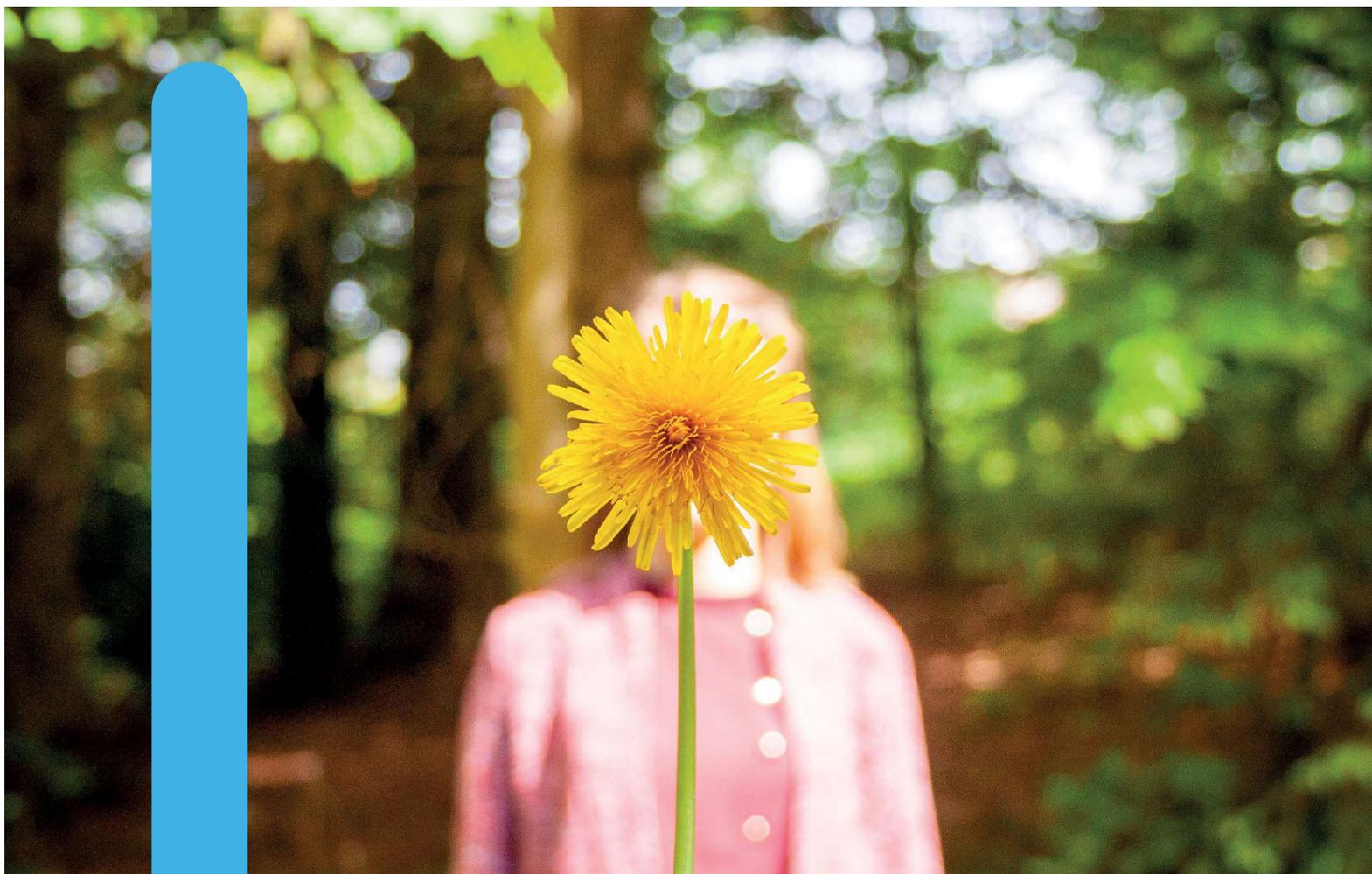


OBJETIF DÉSISTANCE.

Le projet pilote *Objectif Désistance*

Savoir, savoir-être et savoir-faire réflexions participatives de la probation en Suisse latine

Mars 2023



Le projet pilote *Objectif Désistance*

Objectif Désistance est un projet de la Commission latine de probation, organe du Concordat latin sur la détention pénale des adultes, financé par l'Office fédéral de la justice et les cantons latins entre janvier 2019 et janvier 2023
www.desistance.ch

Pour citer ce document

Commission latine de probation. (2023).

Le projet pilote *Objectif Désistance*.

Savoir, savoir-être et savoir-faire :

réflexions participatives de la probation en Suisse latine.

© Commission latine de probation/Stoll Aurélie 2023.

Coordinatrice : Stoll Aurélie

Groupe de travail :

Baroni Simone, Bertoncini Aurore, Besson Martial,
Boillat Camille, Bonvin Mirna, Campistol Claudia,
Favre Caroline, Felicioni Alessandra, Gavillet Martine,
Jensen Sarah, Jutzet Nicolas, Koval Georges,
Luder Jessica, Montavon Clémentine, Mora Ugo,
Morotti Sarah, Pais Pereira Sarah, Pittaluga Carmen,
Scalfo Amélie, Schirinzi Laura, Seuret Léa,
Wong-Juillerat Mailin

Direction du projet pilote *Objectif Désistance* :

De Martini Luisella, Grivat François, Senn Ariane

Relecture :

Duc René, Escobar Elisa, Gabaglio Simon,
Joly Sébastien, Maret Julien, Masino Marlene,
Orsini Xavier, Steiner Siva, Todeschini Serge

Photographies : Steffen Reto

Illustration des activités socio-culturelles

sous forme de story board :

Jeanneret Amélie

Mise en forme : graficadidee.ch

Print : Pedrazzini Tipografia SA, Locarmo

Intervenant-e-s régulier-ère-s

lors de formations et supervisions :

Mohammed Marwan, Stachel Renaud,
Brodard Baptiste, Blandenier Emmanuel, Stoll Aurélie

*À toutes les personnes qui ont donné le ton
et rythmé cette contribution en partageant
avec la communauté de pratique Objectif Désistance,
leurs expériences de vie, leur contact au système pénal
et à la probation.*

*Merci pour vos engagements à relever
les défis rencontrés par la probation aujourd'hui... et
demain !*

Liste des abréviations

Code pénal suisse = **CPS**

Commission latine de probation = **CLP**

Coordinateur·trice·(s)-animateur·trice·(s) = **CoAn(s)**

Office fédéral de la justice = **OFJ**

Liste des figures

Figure 1 : Points clés du projet pilote *Objectif Désistance*

Figure 2 : Points clés de l'approche théorique de la désistance

Figure 3 : Points clés de la démarche participative

Figure 4 : Imbrication de partenaires privilégiés

Figure 5 : Points clés des réflexions transversales issues d'une table ronde réunissant personnes accompagnées et professionnel·le·s de la probation

Figure 6 : Support pour visibiliser les parcours et récits de vie

Figure 7 : Support pour visibiliser les relations interpersonnelles et institutionnelles

Figure 8 : Support pour visibiliser les compétences

Figure 9 : Support pour visibiliser les satisfactions

Figure 10 : Points clés pour soutenir la désistance en entretien individuel

Figure 11 : Les activités socio-culturelles illustrées au travers d'un story board co-construit lors de ces moments de rencontres

Figure 12 : La création d'une communauté de partage illustrée au travers d'échanges entre ses membres

Figure 13 : Le parrainage/marrainage de désistance illustré au travers des portraits de deux binômes

Figure 14 : La ritualisation des efforts illustrée au travers de discours lors d'une cérémonie de fin de mandat, d'une lettre et d'un certificat de fin de mandat de probation

Figure 15 : Le podcast « A l'ombre, ma lumière » illustré au travers d'un article paru dans un quotidien romand et d'avis des réalisateur·trice·s et d'auditeur·trice·s du podcast

Figure 16 : Points clés pour soutenir la désistance dans la collectivité

Résumé

Le projet pilote *Objectif Désistance* puise ses origines dans une préoccupation partagée des membres de la Commission latine de probation (CLP) de mieux formaliser et de conjuguer les pratiques du Concordat latin, à savoir les cantons de Suisse romande et du Tessin. Financé par l'Office fédéral de la justice (OFJ) pour une durée totale de 4 ans, entre 2019 et 2023, *Objectif Désistance* propose un dispositif d'accompagnement commun à l'ensemble des entités latines préposées aux suivis en milieu ouvert dans une perspective visant à encourager les parcours de sortie de délinquance, communément appelés processus de désistance.

Issue d'une démarche participative et de co-construction qui réunit environ quarante professionnel-le-s de la probation en Suisse latine, cette contribution poursuit trois objectifs. Elle partage les principales réflexions de la communauté de pratique *Objectif Désistance* ainsi créée, sur les potentiels de la probation pour soutenir des trajectoires de sortie de délinquance. Elle rend compte d'activités menées dans le cadre de ce projet pilote, lesquelles sont décrites en pratique, argumentées de considérations théoriques et illustrées de retours d'expériences. Elle propose enfin des pistes concrètes pour soutenir les personnes judiciairisées et participer à stabiliser leur situation vers un mode de vie satisfaisant et respectueux des normes pénales.

La première partie de cette contribution expose les jalons théoriques et le dispositif méthodologique à la base du projet pilote *Objectif Désistance* (« L'approche de la désistance pour assises théoriques » et « Une démarche participative »). La deuxième partage quelques réflexions que la communauté de pratique *Objectif Désistance* qualifie de transversales en regard de leur apparition récurrente dans les moments d'échanges : lors d'ateliers-supervisions, de visioconférences intercantionales, de formations, de séminaires annuels et en particulier d'une table ronde réunissant des personnes accompagnées et des professionnel-le-s de la probation pour penser conjointement politiques et pratiques (« Réflexions transversales : une table ronde réunissant personnes accompagnées et professionnel-le-s de la probation »). La troisième partie présente quelques supports mobilisables en entretien individuel pour inscrire les accompagnements de la probation dans une perspective centrée sur les forces et les ressources des personnes judiciairisées (« Soutenir la désistance en entretien individuel »). La quatrième partie détaille les missions et activités de coordinateur-trice-s-animateur-trice-s de réseau intercantonal (CoAns), poste développé dans le cadre de ce projet pilote (« Soutenir la désistance dans la collectivité »). Finalement, cette contribution discute de 15 balises qui, aux yeux des professionnel-le-s de la probation, de personnes accompagnées et de partenaires investis dans le projet pilote *Objectif Désistance* revêtent un rôle de guide pour soutenir des trajectoires de sortie de délinquance (« Pistes et perspectives pour l'accompagnement de personnes judiciairisées »).

Table des matières

	Liste des abréviations	4
	Liste des figures	4
	Résumé	5
	Préambule : « Ma vie m'appartient »	9
1.	Introduction	10
	1.1 L'approche de la désistance pour assises théoriques	16
	1.1.1 Les mécanismes de sorties de délinquance	17
	1.1.2 Les soutiens aux sorties de délinquance	19
	1.2 Une démarche participative	24
	Préambule : Témoignages croisés de personnes accompagnées et de professionnel-le-s de la probation	26
2.	Réflexions transversales : une table ronde réunissant personnes accompagnées et professionnel-le-s de la probation	28
	2.1 Les transitions et la sortie de prison	32
	2.2 Les réseaux et partenariats	34
	2.3 L'attitude des professionnel-le-s	36
	2.4 La dignité avant l'espoir	38
	2.5 Le cadre de l'accompagnement	40
	Préambule : Témoignages croisés de personnes accompagnées et de professionnel-le-s de la probation	42
3.	Soutenir la désistance en entretien individuel	44
	3.1 Un support pour visibiliser des parcours et récits de vie	46
	3.2 Un support pour visibiliser des relations interpersonnelles et institutionnelles	50
	3.3 Un support pour visibiliser des compétences	54
	3.4 Un support pour visibiliser des satisfactions	56
	Préambule : Témoignages de coordinateur-trice-s-animateur-trice-s (CoAns) sous forme d'interview	60
4.	Soutenir la désistance dans la collectivité	64
	4.1 Les coordinateur-trice-s-animateur-trice-s de réseau intercantonal (CoAns)	65
	4.2 Le développement du rôle des CoAns et quelques enjeux	66
	4.2.1 Un-e intermédiaire clé pour entrer en contact et se rencontrer	66
	4.2.2 Un lieu à disposition pour accueillir et se réunir	68
	4.2.3 Du temps pour tisser et préserver des liens	69
	4.3 Décorticage de 5 activités clés	71
	4.3.1 Les activités socio-culturelles	71
	4.3.2 La création de communautés de partage	74
	4.3.3 Le parrainage / marrainage de désistance	77
	4.3.4 La ritualisation des efforts	82
	4.3.5 Une médiation culturelle au travers d'un podcast	86
	4.4 Panorama de quelques activités des CoAns	90
5.	Pistes et perspectives pour l'accompagnement de personnes judiciarisées	96
6.	Conclusion	104
	Bibliographie	108

O B J E C T I F D É S I S T A N C E .

infraction justice

1
Lorsqu'une personne commet une infraction et qu'elle est confrontée à la justice pénale, les conséquences peuvent être lourdes pour la victime, le réseau familial, pour la société toute entière et pour lui-même.

2
Le retour à une vie conventionnelle est compliqué! Un véritable parcours du combattant.

discrimination
angoisse
dettes
isolement
stigmatisation
obstacles

3
La perte de confiance en soi, le manque de repères et de sens, l'absence de motivation, une situation instable et la solitude peuvent être angoissants et déstabilisants.

4
Dans ces moments de doute et d'incertitude, son identité de délinquant le poursuit.

«Aujourd'hui, voilà ce qu'il me reste.
Ma vie ne tient plus que dans un sac!
Je ressens le stress de l'inconnu...
Comment recréer des liens avec
la société et trouver ma place?
Plus rien ne m'appartient.»

1

5
Les agents de probation du projet Objectif Désistance, appelés agents OD, jouent un rôle important pour permettre à la personne de s'engager avec succès dans un processus de cessation d'actes de délinquance et le maintien d'une vie conventionnelle. Le projet Objectif Désistance s'articule autour de 3 axes d'intervention: le rapport du probationnaire à lui-même...

capacités

10
Cette prise en charge dynamique et personnalisée évite de se concentrer sur le passé, les problèmes et les lacunes. Elle capitalise sur les compétences et les forces de la personne et sur son évolution positive, tout en tenant aussi compte d'éventuels moments d'égarement. Ceci lui permet de s'approprier une nouvelle identité.

ATELIER
chantier
ENTREPRISE
BUREAU

11
Le développement du capital humain et social fait partie du processus de désistance. Il permet à la personne de renouer des liens pro-sociaux constructifs avec ses proches et fait émerger un sentiment d'appartenance à la communauté.

Concerts

SPORTS
Cinéma
MUSÉE

12
Les coordinateurs-animateurs, en collaboration avec les agents OD, favorisent la promotion du capital social et la généritivité de la personne à partir...

Parrainage
Rencontres

15
...de l'animation d'activités de groupe, de l'organisation d'événements ponctuels destinés à la rapprocher de la communauté.

3

2

...la relation avec son agent OD...

3

7 ... le rapprochement à sa communauté d'attache et à la société dans laquelle il évolue, appuyé par l'intervention des coordinateurs-animateurs du réseau intercantonal.

8 En l'état actuel des connaissances, toute intervention orientée désistance est diligente par les 10 principes directeurs structurés autour des concepts ci-dessus.

9 Tout au long de la période probatoire, l'agent OD, formé aux techniques de l'entretien motivationnel, va développer chez la personne une meilleure perception d'elle-même. Il va nouer une relation forte dans un climat de confiance, de transparence et de respect en encourageant à adopter un rôle actif et participatif dans son processus de changement.

10. motivation et changement

1. individualisation
2. besoins de base
3. forces
4. efficacité personnelle
5. progrès
6. alliance de travail
7. attitude engagée
8. optimisme et engagement
9. capital humain
10. capital social

14 La fin de mandat et la sortie de délinquance sont ritualisées par des cérémonies spécifiques.

15 En définitive, le projet Objectif Désistance soutient les personnes sous mandat de probation dans leur parcours de vie favorisant une sortie durable de la délinquance et le retour à une vie libre et conventionnelle.

intégration
désistance
avenir

« Aujourd'hui,
Ma vie
m'appartient. »

Le projet pilote Objectif Désistance a été mis en place par la Commission latine de probation et fait l'objet d'une évaluation scientifique de l'Université de Lausanne. Basé sur les connaissances les plus récentes en matière de désistance, il a pour but de favoriser l'abandon progressif d'une trajectoire délinquante et le maintien d'une vie conventionnelle. L'objectif principal du projet est d'expérimenter, au sein des 7 services cantonaux de la probation du Concordat latin, une application concrète des principes de la désistance, favorisant ainsi la sortie de la délinquance des probationnaires.

OBJE
CTIF
DÉSI
STANCE.

Ma vie
m'appartient




Nous vous invitons à visionner
« Ma vie m'appartient »
 qui a pour but d'illustrer le déploiement
 du projet pilote *Objectif Désistance*
 et de donner l'occasion à un large public
 de pouvoir se familiariser avec ce nouveau concept



1. Introduction

Objectif Désistance puise ses origines dans une préoccupation partagée des membres de la Commission latine de probation (CLP) de mieux formaliser et de conjuguer les pratiques du Concordat latin, à savoir les cantons de Suisse romande et du Tessin. Financé par l'Office fédéral de la justice (OFJ) pour une durée initiale de 3 ans, prolongée d'une année en raison de la crise sanitaire de la COVID-19, entre 2019 et 2023, ce projet pilote propose un dispositif d'accompagnement commun à l'ensemble des entités latines préposées aux suivis en milieu ouvert dans une perspective visant à encourager les parcours de sortie de délinquance, communément appelés processus de désistance (Commission latine de probation, 2018). *Objectif Désistance* explore comment les entités de probation et leurs acteur·trice·s en Suisse latine peuvent jouer un rôle pour soutenir les personnes judiciairisées et participer à stabiliser leur situation vers un mode de vie satisfaisant et respectueux des normes pénales.

Les travaux qui précèdent la mise en œuvre de ce projet furent conséquents. Depuis 2015, ils prennent racine dans une ambition de la CLP de faire un état des lieux des politiques et pratiques au sein du concordat (Loup & Jendly, 2015). Leur hétérogénéité donne une impulsion à la création de tables de concertation, regroupant un·e professionnel·le représentant chaque canton, dans un objectif de mise en commun et d'harmonisation. Dans ce cadre, ce groupe a été invité par la CLP à mener une réflexion sur les évolutions dans le domaine de la probation, au sein du concordat et au-delà de ses frontières. Dans un souci de remplir les exigences de surveillance et d'aide dévolues à la probation par le législateur (art. 93 CPS), il en ressort le besoin d'une recherche d'équilibre entre les apports d'approches orientées sur les risques et d'approches orientées autour de la personne. En creusant les études et les expérimentations dans le champ de la désis-

tance, ce projet pilote a vu le jour. *Objectif Désistance* apparaît comme le résultat de multiples conciliations paradigmatiques, professionnelles et opérationnelles. Dans un système fédéral où l'organisation de l'exécution des sanctions et de la probation incombe aux cantons, de sa genèse à la diffusion de cette contribution de fin de projet, *Objectif Désistance* est l'œuvre d'un consensus et d'un engagement participatif de l'ensemble de ses acteur·trice·s.

Objectif Désistance s'articule autour de trois principales dimensions réputées nécessaires d'être investies : le rapport de la personne accompagnée par la probation à elle-même, à l'agent·e de probation et à la société. La première dimension se concentre sur le développement de motivations individuelles au changement en tenant compte des conditions de vie au sein desquelles la personne évolue. Les agent·e·s de probation participant au projet ont été formé·e·s aux techniques de l'entretien motivationnel. La seconde dimension se focalise sur la qualité de la relation entre la personne accompagnée par la probation et l'agent·e de probation pour déterminer quelles postures (savoir-être) et actions (savoir-faire) sont susceptibles de favoriser, respectivement d'entraver, des processus de changement. Ces réflexions se déploient à intervalles réguliers dans le cadre de séances d'ateliers-supervisions, de visioconférences intercantionales, de formations et de séminaires annuels. La troisième dimension est axée sur le développement d'opportunités et le renforcement de liens entre les personnes accompagnées par la probation et la société civile. Elle se réalise par de nouvelles fonctions et la création de postes de coordinateur·trice·s-animateur·trice·s de réseau intercantonal (CoAns). Leurs missions englobent la création de groupes de rencontres et d'échanges, l'organisation sur le territoire concordataire d'événements ponctuels réunissant personnes accompagnées par la probation et citoyen·ne·s, et la ritualisation de sorties de délinquance, à l'occasion de rencontres spécifiquement dédiées (Commission latine de probation, 2018).

Issue d'une démarche participative, la présente contribution poursuit trois objectifs. Elle partage les principales réflexions de la communauté de pratique ainsi créée qui réunit environ quarante professionnel·le·s de la probation en Suisse latine. Ces réflexions portent sur les potentiels de la probation pour soutenir des trajectoires de sortie de délinquance relativement aux politiques et aux pratiques en vigueur. Ce document rend aussi compte d'activités menées dans le cadre de ce projet pilote. Toutes sont décrites en pratique, argumentées de considérations théoriques et illustrées de retours d'expériences. Cette contribution propose enfin des pistes concrètes pour l'accompagnement de personnes judiciairisées. Ces perspectives se lisent ainsi à l'aune de savoirs expérimentiels et scientifiques récents appliqués au contexte qui prévaut en Suisse latine.

Cette contribution se veut non exhaustive et non prescriptive. Elle ne décrit pas tous les tenants et aboutissants du projet pilote *Objectif Désistance* de la même manière qu'elle ne se positionne pas comme un manuel de « bonnes » respectivement de « mauvaises » pratiques. Les lecteur·trice·s ne trouveront pas dans ce document de programmes, d'interventions ou d'outils standardisés supposés uniformément applicables. Outre les aspects ambitieux d'une telle démarche, cet objectif irait à l'encontre de l'approche de la désistance elle-même qui rappelle que le changement est individuel, imprédictible et imprescriptible (McNeill & Weaver, 2010). A ce titre, il est accepté que toutes les personnes suivies par la probation ne se retrouvent pas dans les supports et activités ici proposées. Ainsi, ce travail traduit de référentiels partagés et de pratiques a priori dignes d'intérêt que les professionnel·le·s de la probation et/ou de domaines connexes peuvent proposer à toute personne judiciairisée, quel que soit son parcours ou sa personnalité pour autant qu'elle y trouve du sens.

Pour donner à voir le caractère innovant, pertinent et reproductible des apports du projet pilote *Objectif Désistance*, cette contribution est le reflet d'une démarche participative et de co-construction. Les contenus exposés sont issus des discussions et des collaborations que ce projet a stimulé entre des professionnel·le·s de la probation dans les cantons de Fribourg, de Genève, du Jura, de Neuchâtel, du Tessin, du Valais et de Vaud, pendant quatre années. Il existe une grande disparité de pratiques entre des cantons pourtant parties au même Concordat, mais aussi des profils, des savoirs, des ressources et des cultures professionnelles et institutionnelles variés, sur lesquels il a été possible de capitaliser. C'est précisément sur base de dialogues aujourd'hui noués, de points de rencontre identifiés et de volontés affirmées de penser ensemble l'accompagnement de personnes judiciairisées que prend forme le présent document.

Aux dires de cette communauté de pratique intercantonale, outre une meilleure connaissance mutuelle, le partage de visions et l'adoption de langages et de postures similaires, le projet pilote *Objectif Désistance* a été instigateur des changements suivants. En substance, il a permis en continu d'ajuster des pratiques existantes et d'en développer de nouvelles en regard d'expériences en vigueur dans d'autres cantons. Les échanges intercantonaux officient comme une ouverture des possibles, particulièrement bienvenue en cas de difficultés rencontrées dans les accompagnements et de situations qui se profilent à certains moments comme des impasses. Couplées à l'acquisition de nouvelles connaissances sur les sorties de délinquance, ces réflexions partagées apparaissent comme une opportunité de formaliser, de légitimer et de valoriser les missions de la probation qui visent aussi bien à favoriser l'intégration sociale que préserver de la commission de nouvelles infractions, à l'instar de ce que prévoit le législateur à l'art. 93 du Code pénal suisse (CPS). Par ailleurs, selon les professionnel·le·s formant la communauté de pratique *Objectif Désistance*, aucune des propositions formulées dans ce document n'est incompatible avec d'autres projets développés dans le cadre du Concordat.

Fort de ces appuis et de leur influence pour soutenir des trajectoires de sorties de délinquance, les participant·e·s au projet pilote *Objectif Désistance* notent que ce dispositif a permis d'insuffler de la flexibilité dans les accompagnements, par exemple relativement au contenu, au rythme et à la durée des entretiens, mais surtout par rapport au soin accordé à établir une relation de qualité avec chaque personne rencontrée. Dans ces circonstances, la communauté de pratique *Objectif Désistance* estime être en mesure de véritablement individualiser les suivis d'assistance de probation. Ceux-ci sont décrits comme portant davantage attention aux besoins, attentes, forces et ressources des personnes accompagnées, ce qui est perçu comme impactant positivement ladite alliance de travail. Pour l'ensemble des professionnel·le·s investi·e·s dans *Objectif Désistance*, la démarche de remettre la personne au centre de l'accompagnement a été déterminante et a favorisé l'évolution de situations qui auraient été figées ou qualifiées d'échec par le passé. De même que le projet pilote *Objectif Désistance* a permis de rappeler que la création d'une relation de qualité se construit progressivement, il a aussi remis en évidence que tout processus de changement prend du temps, qu'il se réalise le plus souvent au-delà de la période probatoire, que les effets d'un accompagnement apparaissent souvent différés dans le temps et que les rechutes ne peuvent exclure à elles-seules un cheminement progressif de la personne vers une sortie de délinquance. L'intériorisation de ce rapport au temps semble permettre aux professionnel·le·s de tempérer la pression qui repose sur leurs épaules et d'assumer qu'elles et ils sont responsables de procédés mais non de résultats.

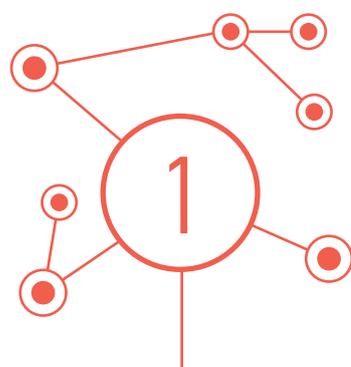
Enfin, pour cette communauté de pratique, un changement majeur apporté par le projet pilote *Objectif Désistance* réside en l'ouverture pour certain·e·s, et la réouverture pour d'autres, de la probation vers le monde extérieur. Les CoAns sont un partenaire de taille qui situe la probation comme un vecteur potentiel pour une évolution hors de la prison, hors du système pénal, et hors de la délinquance. Les CoAns sont considéré·e·s comme des relais donnant lieu à des accompagnements plus complets qui déconstruisent l'idée de « délinquant·e d'un jour, délinquant·e toujours ». A l'instar de traits d'union, leurs activités connectent le système pénal avec la société civile. Elles sont considérées comme des moyens concrets proposés par la probation, des alternatives réelles pour engager certains accompagnements ou encore des possibilités de connaître les personnes accompagnées par la probation dans un contexte différent de celui de l'entretien individuel. La participation à ces activités est en effet susceptible d'être (re)discutée en entretien individuel. Aux dires des agent·e·s de probation du projet pilote *Objectif Désistance*, cela tend à modifier les perceptions sur les interventions de la probation et surtout envers les personnes accompagnées : une personne ne peut pas être réduite à son acte commis. En somme, du point de vue de la communauté de pratique *Objectif Désistance*, la complémentarité des accompagnements individuels et des activités collectives concourt à réunir autour des personnes judiciairisées des moteurs susceptibles de faire évoluer leur situation vers un mode de vie exempt d'infractions.

En termes de structure et de contenu, cette contribution synthétise d'abord les jalons théoriques et le dispositif méthodologique à la base du projet pilote *Objectif Désistance* (« L'approche de la désistance pour assises théoriques » et « Une démarche participative »). S'en viennent des réflexions que la communauté de pratique *Objectif Désistance* qualifie de transversales en regard de leur apparition récurrente dans les moments d'échanges : lors d'ateliers-supervisions, de visioconférences intercantionales, de formations, de séminaires annuels ou encore de tables rondes réunissant des personnes accompagnées par la probation - ou personnes anciennement judiciairisées - et des professionnel·le·s du domaine

pour penser conjointement politiques et pratiques (« Réflexions transversales : une table ronde réunissant personnes accompagnées et professionnel-le-s de la probation »). Puis, ce travail expose quelques supports mobilisables en entretiens individuels. Dans une perspective basée autour des forces et des ressources des personnes judiciarisées, ceux-ci engagent directement les attitudes des professionnel-le-s (« Soutenir la désistance en entretien individuel »). Cette contribution présente ensuite les missions des CoAns et quelques

enjeux les entourant, avant de décortiquer en détails leurs activités clés (« Soutenir la désistance dans la collectivité »). La dernière partie de ce document discute de 15 balises qui, aux yeux de la communauté de pratique *Objectif Désistance*, de personnes accompagnées par la probation et de partenaires investis dans le projet pilote *Objectif Désistance*, revêtent un rôle de guide pour soutenir des trajectoires de sortie de délinquance (« Pistes et perspectives pour l'accompagnement de personnes un jour judiciarisées »).

Figure 1 : Points clés du projet pilote *Objectif Désistance*



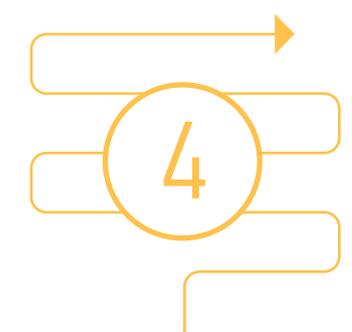
Objectif Désistance, un projet pilote qui réunit les entités de probation du Concordat de Suisse latine



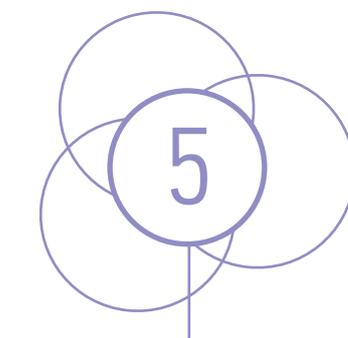
La conjonction de savoirs expérientiels et scientifiques récents appliqués au contexte des cantons de Suisse romande et du Tessin



Le partage et l'harmonisation de politiques et de pratiques au travers de l'adoption d'un langage commun mené sur des considérations théoriques et illustré par des retours d'expériences



Une réflexion sur le rôle et les moyens de la probation pour soutenir des parcours de sortie durable de délinquance avec des propositions de pistes concrètes d'accompagnement



Une volonté de (re)considérer le rapport de la personne accompagnée par la probation à elle-même, à l'agent-e de probation et à la société





1.1 L'approche de la désistance pour assises théoriques

Le projet pilote *Objectif Désistance* est articulé autour de connaissances fondées sur les sorties durables de parcours de vie dits problématiques. Leurs assises théoriques renvoient tantôt aux notions de désistance, de désistement, de désengagement de conduites délinquantes ou plus largement de sortie de délinquance. Les lignes qui suivent donnent un panorama synthétique

des mécanismes qui soutiennent, respectivement entravent des processus de distanciation de conduites délinquantes. Elles discutent dans la foulée comment les interventions et les acteur·trice·s du système pénal, en particulier les agent·e·s de probation, peuvent influencer ces processus de changements.

1.1.1 Les mécanismes de sorties de délinquance

La notion de désistance fait référence au cheminement individuel et subjectif par lequel une personne adopte progressivement un mode de vie sans infractions pénales (Bersani & Doherty 2018 ; Gaïa, De Larminat & Benazeth, 2019 ; Hofinger, 2012 ; Mohammed, 2012 ; Rieker, Humm & Zahradnik, 2016 ; Stoll & Jendly, 2018 ; Weaver, 2019). Les travaux qui s'inscrivent dans cette perspective s'intéressent non pas tant aux entrées dans la délinquance et aux personnes judiciairisées qui récidivent, mais à celles qui abandonnent leur carrière délinquante et se maintiennent dans une vie respectueuse des normes pénales en vigueur (Hanson, 2018 ; Rhodes, Gaes, Luallen, Kling, Rich & Shively, 2016). A l'instar de tout processus de changement, les sorties de délinquance sont décrites comme prenant du temps et évoluant par intermittences (Kazemian, 2016 ; Shapland & Bottoms, 2011). Le plus souvent, les personnes cheminent pendant un temps entre légalité et illégalité jusqu'au moment où leur situation leur apparaît suffisamment stable et satisfaisante que la commission d'infractions pénales n'a plus lieu.

Il ressort des études empiriques dans ce domaine, dont nombres reposent sur les récits et expériences de personnes en conflit avec la loi, que les processus de désistance se situent à l'interface de changements sociaux, cognitifs, affectifs et narratifs, et ce pour autant que leurs conditions de vie permettent raisonnablement au changement de se réaliser (Farrall, Hunter, Sharpe & Calverley, 2014 ; Giordano, Cernkovich & Rudolph, 2002 ; Maruna, 2001 ; Stoll, 2020). En effet, rares sont les sorties de délinquance qui ne s'accompagnent pas d'une stabilisation matérielle des situations dans lesquelles évoluent les personnes judiciairisées, assurant des communément appelés besoins fondamentaux ou besoins de base (De Larminat, Stoll, Gaïa & Jendly, 2022 ; Ward & Brown, 2004 ; Ward & Maruna, 2007). Tel est plus déterminant encore en présence de parcours de vie subitement ou durablement dégradés, des configurations connues pour précipiter la commission d'actes contraires aux normes pénales. Ce contexte minimal implique à tout le moins que chaque personne dispose d'un logement sûr qui puisse être investi dans la durée, d'un revenu décent pour tranquilliser le quotidien notamment en participant à des activités créatrices de mieux-être, ainsi que des possibilités de se projeter dans une activité porteuse de sens,

professionnelle, occupationnelle ou de formation. A cela s'ajoute le besoin d'obtenir et de comprendre les informations relatives à sa situation pénale et administrative de manière à pouvoir s'en saisir (par exemple en lien avec le permis de séjour, l'assurance maladie, le droit de garde des enfants, la pension alimentaire, la déclaration fiscale, l'endettement, etc.).

Dans ces configurations, les changements sociaux qui accompagnent les sorties de délinquance se rapportent à la présence de nouveaux événements de vie, de nouvelles relations ou encore la restauration de précédentes relations que la commission d'infractions pénales et la détention mettent à mal (Cid & Martí, 2012 ; Sampson & Laub, 1993). Souvent couplés à une dynamique d'usure en regard des conséquences et des souffrances provoquées par le contact au système pénal, ces événements et relations traduisent des dynamiques d'ouverture (Mohammed, 2012). Ils opèrent comme des bifurcations dans les trajectoires de vie et participent à remodeler les perspectives futures, le rapport à soi et aux autres. Ils sont ainsi intrinsèquement en lien avec les changements cognitifs et narratifs qui façonnent les parcours de désistance (Anderson & McNeill, 2019 ; Giordano et al., 2002 ; Maruna, 2001). Ces changements cognitifs et narratifs relèvent de modifications dans la manière de se percevoir soi-même et de (se) raconter son histoire. Ces transformations traduisent d'une ouverture générale au changement, une propension à être exposé-e et saisir des opportunités de changement, la construction d'un récit qui donne sens aux actes passés par rapport aux aspirations actuelles et futures, ou encore une modification de l'image de soi et des comportements non conformes aux normes pénales. Enfin, l'abandon de conduites délinquantes est pétri de changements affectifs. Ce chemin est défini comme émotionnellement chargé et particulièrement éprouvant. Il consiste en la recherche constante d'un « juste » équilibre émotionnel en regard des inquiétudes, des frustrations, des déceptions et des pertes d'espoir que provoquent les obstacles rencontrés, les difficultés à atteindre ses objectifs, l'isolement, la confrontation répétée à l'échec ou encore le manque de réactivité institutionnelle en cas de difficultés exprimées (Halsey, Armstrong & Wright, 2016 ; Nugent & Schinkel, 2016 ; Stoll, 2020).

Partant, les études sur les processus de désistance relèvent que les soutenir nécessite l'engagement d'un ensemble d'institutions et d'acteur-trice-s autour des personnes judiciairisées (Maruna, 2017 ; McNeill, 2012 ; Stoll & Jendly, 2018). Tel est précisément l'ambition principale et la facette la plus innovante du projet pilote *Objectif Désistance* de réunir auprès des personnes accompagnées par la probation des opportunités et des ressources susceptibles de participer à une stabilisation de leur situation vers un mode de vie sans infraction. Au niveau individuel, la personne judiciairisée est au cœur d'un accompagnement construit autour de ce qui fait sens à ses yeux et en regard de sa situation actuelle. Au niveau relationnel, la qualité de la relation entre l'agent-e de probation et la personne accompagnée est déterminante. L'implication de son entourage et de relations identifiées comme soutenantes est encouragée, étant attesté que le changement n'est jamais aussi fort que lorsqu'il est remarqué par autrui. Au niveau sociétal, les activités menées par les CoAns favorisent la participation potentielle de l'ensemble des membres de la société civile, affilié-e-s au secteur formel (autorités du système pénal, politicien-ne-s, fonctionnaires, etc.) ou informel (bénévoles, étudiant-e-s, artistes, membres d'associations sportives, etc.). Plus globalement, le projet pilote *Objectif Désistance* soutenu et financé par l'OFJ illustre combien les soutiens aux sorties de délinquance dépendent éminemment des structures étatiques et des mécanismes d'allocation des ressources dans leur contexte politique, social, économique et culturel (Burke, Collett & McNeill, 2018 ; Farrall et al., 2014 ; Healy, 2019 ; Maruna & Lebel, 2012 ; Sampson, 2015 ; Stoll, à paraître ; Whyman, 2019).



1.1.2 Les soutiens aux sorties de délinquance

En ce qui concerne les moyens de soutenir concrètement des trajectoires de sorties de délinquance, de nombreuses études soulignent qu'en regard de la singularité et la complexité de tout processus de changement, l'accompagnement vers la désistance ne peut reposer sur des interventions uniques et standardisées, supposées applicables uniformément (Burnett & McNeill, 2005 ; Shapland, Bottoms, Farrall, McNeill, Priede & Robinson, 2012). Un préalable consiste ici à reconnaître et accueillir la diversité qui caractérise l'être humain et le changement, cas échéant les moyens de le susciter. Le changement est toujours attribuable à la personne judiciarisée elle-même et les accompagnements des professionnel·le·s agissent au plus comme des « catalyseurs » dont l'action reste toujours modeste (Benazeth, 2019 ; Farrall, 2016 ; Zahradnik, Rieker & Humm, 2019).

Toutefois, alors que leurs effets sont le plus souvent indirects et visibles à long terme, il serait ici erroné de conclure que ces accompagnements sont vains pour autant (Dufour & Villeneuve, 2020 ; McNeill, 2009). Comme mentionné plus haut, ils sont évalués comme porteurs de promesses lorsque sont investis un ensemble d'acteur·trice·s autour de la personne judiciarisée. Dans cette perspective, les objectifs des accompagnements, socio-judiciaires en particulier, sont prioritairement de viser à limiter les effets dommageables du contact au système pénal et d'offrir des soutiens structurels d'une part, relationnels d'autre part. Leur pertinence augmente selon leurs deux capacités suivantes : fournir une aide pratique et orienter les personnes judiciarisées vers des structures qui puissent répondre à leurs besoins concrets ; favoriser le développement d'une relation de qualité qui encourage l'espoir d'un avenir alternatif et respectueux de la loi, le partage et la résolution de difficultés rencontrées (Durnescu, 2012 ; Kirkwood, 2016).

A ce propos, lesdites interventions orientées désistance peuvent être diligentées par dix principes directeurs, complémentaires les uns des autres et n'excluant pas qu'il puisse en exister d'autres (McNeill, Farrall, Lightowler & Maruna, 2014). Depuis le début du projet pilote *Objectif Désistance*, ces principes servent de base de travail et de réflexion à sa communauté de pratique.

1. L'individualisation de l'accompagnement :

l'agent·e de probation adapte son accompagnement aux caractéristiques personnelles de la personne accompagnée. Par caractéristiques personnelles, est entendu son âge, son sexe, son origine, sa santé physique et psychique, sa situation socio-administrative, éducative, professionnelle ou culturelle. Une attention particulière est portée à ses aptitudes, intérêts et projets personnels.

2. L'assistance concrète sur les besoins de base :

l'agent·e de probation se soucie en priorité des problèmes concrets liés aux besoins de base (besoins physiologiques, besoins de sécurité, etc.). Elle ou il veille à orienter la personne accompagnée par la probation vers les structures compétentes pour satisfaire ses nécessités et s'assure qu'une aide pratique lui est fournie.

3. L'identification des forces et des ressources :

l'agent·e de probation identifie systématiquement et tient compte tout au long du suivi des forces et des ressources de la personne accompagnée par la probation. Elle ou il évite de se concentrer uniquement sur ses facteurs de risque et ses lacunes, une analyse plus souvent tournée vers le passé, le délit et les problèmes.

4. La recherche d'un sentiment de pouvoir influencer sa vie :

l'agent·e de probation développe son accompagnement en sollicitant les compétences de la personne accompagnée par la probation de telle sorte à renforcer ses aptitudes et sa confiance à pouvoir agir sur son environnement.

5. La reconnaissance concrète des progrès :

l'agent-e de probation souligne les progrès réalisés, verbalement en entretien et par écrit dans ses rapports. Un soin est porté au vocable utilisé et au poids que les mots véhiculent. Elle ou il favorise les renforcements positifs dans sa relation avec la personne accompagnée.

6. L'alliance de travail :

l'agent-e de probation conscientise l'importance de nouer une relation de qualité avec la personne accompagnée par la probation. L'agent-e de probation demeure réflexif-ve sur ces aspects et l'évolution positive ou négative du lien tout au long de l'accompagnement. Dans cette optique, elle ou il favorise un climat de confiance, de transparence et de respect. Ce climat requiert que le cadre de travail soit clairement défini et si nécessaire ponctuellement rappelé. Ce cadre de travail, qui comprend les objectifs et les moyens de l'accompagnement, est donc pour partie imposé et pour autre partie convenu avec la personne accompagnée.

7. L'adoption d'une attitude engagée et réaliste :

l'attitude de l'agent-e de probation tend à induire auprès de la personne accompagnée une relation dynamique, transparente, participative et dans laquelle un rôle actif peut être joué. L'agent-e de probation fait preuve d'implication dans sa mission, se montre juste mais ferme, équitable et honnête vis-à-vis de la personne accompagnée par la probation. Elle ou il est conscient-e que le chemin vers la sortie de délinquance déborde de sa zone d'influence et qu'elle ou il ne peut ainsi pas être porteur-euse d'une garantie de résultats. L'agent-e de probation contribue modestement à rassembler autour de la personne accompagnée des opportunités et des ressources qui sont enclines à favoriser ce processus.

8. La diffusion de messages optimistes et encourageants :

en accord avec sa situation, l'agent-e de probation partage avec la personne accompagnée des messages optimistes sur ses perspectives futures. Dans la mesure du possible, elle ou il évacue toute vision statique et stigmatisante au profit d'un regard dynamique, orienté sur le développement de projets de vie, encourageant alors la motivation au changement.

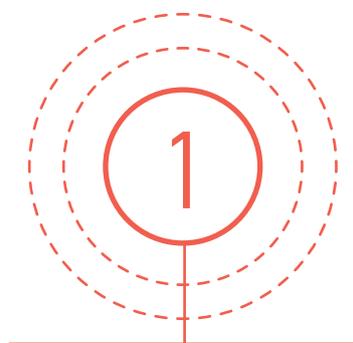
9. Le développement du capital humain :

l'agent-e de probation oriente son accompagnement de telle sorte à soutenir auprès de la personne accompagnée une propension à développer et mettre à profit ses compétences et qualités humaines, constitutives de bons remparts à une vie meilleure.

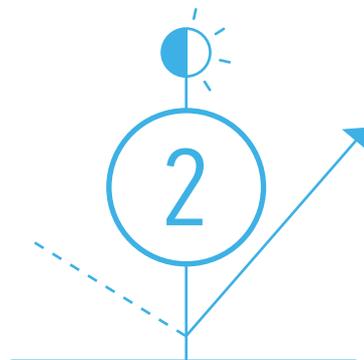
10. Le développement du capital social :

l'agent-e de probation guide la personne accompagnée par la probation vers les options présumées les plus prometteuses pour développer des relations sociales soutenant. L'accroissement des ressources relationnelles de la personne accompagnée par la probation constitue une force certaine et durable pour une vie plus satisfaisante. Ainsi, et dans la mesure du possible, l'agent-e de probation encourage l'implication des proches et de la communauté d'attache de la personne judiciarisée, tout au long de son accompagnement.

Figure 2 : Points clés de l'approche théorique de la désistance



Une approche orientée autour de la personne, ses forces et ses ressources



La désistance caractérise les processus de sortie de délinquance qui se situent à l'interface de changements sociaux, cognitifs, affectifs et narratifs pour autant que les conditions de vie permettent raisonnablement au changement de se réaliser



L'engagement d'un ensemble d'institutions et d'acteur-trice-s autour des personnes judiciairisées



L'accompagnement doit prioritairement viser à limiter les effets dommageables du contact au système pénal, offrir des soutiens structurels d'une part et relationnels d'autre part





1.2 Une démarche participative

Depuis sa genèse, le projet pilote *Objectif Désistance* s'est inscrit dans une démarche privilégiant une approche bottom-up, issue des pratiques et des représentations de professionnel·le·s de terrain, en accord avec leurs réalités (Commission latine de probation, 2018). Ce dispositif articulé autour de connaissances fondées sur des sorties de délinquance durables s'est développé à l'appui des expériences de professionnel·le·s de la probation de chaque canton du Concordat latin. L'élaboration de cette contribution ne fait logiquement pas exception, elle est le résultat des principales réflexions et expérimentations de cette communauté de pratique.

La référence à la notion de communauté de pratique apparaît appropriée car elle qualifie la réunion de personnes autour d'une thématique topique, propice au partage de connaissances et de compétences (Daele, 2009 ; Wenger, 1998). Ces échanges favorisent progressivement un sentiment d'appartenance à un même groupe stimulant le développement de postures (savoir-être) et d'actions (savoir-faire) au plus proche de leurs réalités. Dans les faits, les participant·e·s au projet pilote *Objectif Désistance* relatent de visions et de postures communes favorisant, dans leurs activités quotidiennes, une meilleure connaissance et communication intercantonale. Elles et ils perçoivent en cette communauté de pratique une opportunité de (re)penser leurs activités et d'ouvrir les possibles en questionnant comment elles peuvent soutenir, respectivement entraver, des parcours de sortie de délinquance. Aux côtés des plus-values accolées à cette communauté de pratique, sont également soulevés des enjeux inhérents à cet engagement. Il est notamment relevé que celui-ci prend du temps et constitue dans les faits une charge de travail supplémentaire. Par ailleurs, il expose aux limites de capacités d'agir, lorsque des initiatives envisagées se heurtent à des réalités et obstacles qu'il est peu aisé d'influencer.

Conformément à une démarche participative-collaborative, la structure et les contenus du présent document résultent d'une démarche de co-construction au sein de la communauté de pratique *Objectif Désistance* (Anadón, 2007 ; Desgagné, 1997). Les savoirs produits et ici partagés proviennent directement des milieux de pratiques et des acteur·trice·s les plus concerné·e·s : les membres de la communauté de pratique et, autant que possible, les personnes accompagnées par la probation qui participent au projet pilote *Objectif Désistance*. Pour rappel, en ce qui concerne les professionnel·le·s, le projet pilote *Objectif Désistance* a permis à environ quarante d'entre elles et eux, en Suisse romande et au Tessin, de se réunir à intervalles réguliers pendant quatre années.

Les rencontres desquelles émerge l'élaboration de cette contribution, détaillées ci-après, sont diligentées par une coordinatrice scientifique. Son rôle de facilitatrice consiste à proposer un cadre de travail conceptuel et réflexif et à garantir un processus qui, à chaque étape, prend en considération les réalités, les besoins et les préoccupations de l'ensemble des membres de la communauté de pratique à laquelle elle appartient également (Desgagné, 2007 ; Schön, 1983). Ceci ne signifie pas que les implications de chaque membre soient égales mais la garantie d'un climat et de rapports symétriques qui favorisent la diversité des points de vue pour tendre à la production de connaissances porteuses de sens pour chacun·e (Bourassa, Bélair & Chevalier, 2007 ; Morrissette, 2013). Selon la démarche participative-collaborative, cette contribution s'est construite au gré d'ajustements et de validations successives pour produire un savoir qualifié de « sur mesure » pour les champs professionnel et académique (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001). Ce rigoureux travail de conciliation entre théorie et pratique rend alors compte de réalités, d'enjeux et de potentiels de changement doublement légitimés, humainement, socialement et culturellement adaptés (Barbier, 2001 ; Dallaire, 2002).

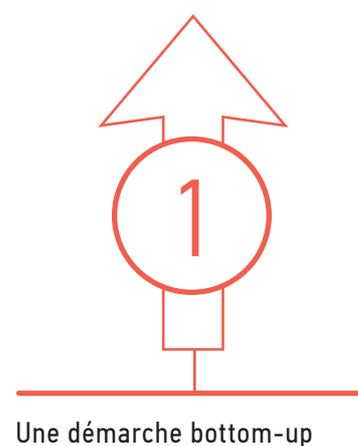
Sur les quatre années de projet, en plus de rencontres régulières en lien avec l'organisation et le fonctionnement d'*Objectif Désistance*, qui tour à tour investissent l'ensemble des acteur-trice-s impliqué-e-s, à tous les échelons hiérarchiques, les moments de rencontre de la communauté de pratique *Objectif Désistance* prennent la forme de séances d'ateliers-supervisions (au total 10 journées), de visioconférences intercantionales (7 rencontres d'une durée de deux heures chacune), de formations (au total 12 journées) et de séminaires annuels de 2 jours chacun. Leur cadre conceptuel et réflexif repose sur l'approche de la désistance et se décline en quatre axes :

- 1) un axe théorique dans le but de renforcer les connaissances sur les sorties de délinquance ;
- 2) un axe pratique afin de transposer ces considérations théoriques sur le terrain et acquérir de nouvelles compétences ;

- 3) un axe contextuel pour identifier et cas échéant se saisir d'enjeux rencontrés dans une perspective visant à soutenir des processus de changement ;
- 4) un axe relatif aux développements et avancées du projet pilote *Objectif Désistance*.

Ce cadre de travail permet toute latitude à la communauté de pratique d'évoluer en son sein : de se fixer des objectifs, de proposer des thèmes de réflexion, de concevoir des expérimentations, de décider comment les divulguer. La présente contribution est précisément le résultat de ce processus.

Figure 3 : Points clés de la démarche participative



Témoignages croisés de personnes accompagnées et de professionnel-le-s de la probation

?

Pourquoi la personne judiciarisée
est-elle experte de sa situation ?



Parce que cela favorise
la compréhension de réalités
que l'on a soi-même pas vécues !

Parce que
sans cette posture
l'accompagnement
n'aura pas d'effets !

Parce que tout évolue constamment
en fonction de la personne et du milieu
dans lequel elle se trouve !



Parce que cela permet de tirer
des enseignements de ses propres
expériences !

Parce que personne ne sait mieux qu'elle ce dont elle a besoin !



Parce que cela permet de construire l'accompagnement à partir de là où la personne se trouve et non de là où on souhaiterait qu'elle soit !

Parce que les personnes ont souvent déjà fait un travail sur elles-mêmes au moment de la rencontre avec la probation !

Parce que les expériences racontées par les personnes concernées se situent dans les faits et non pas dans de la théorie !



2. Réflexions transversales : une table ronde réunissant personnes accompagnées et professionnel-le-s de la probation

Cette partie est développée sur la base d'une activité mise en place par la communauté de pratique *Objectif Désistance* : une table ronde réunissant professionnel-le-s de la probation et personnes accompagnées - ou personnes anciennement judiciairisées - en tant qu'intervenant-e-s expert-e-s de la thématique pour avoir fait l'expérience d'un contact avec le système pénal et la probation. Cette démarche répond à une volonté de la communauté de pratique *Objectif Désistance* d'apprécier leur activité à l'appui des représentations et des retours des personnes concernées. Cette initiative qui conjugue des réalités vécues, ou savoirs expérientiels, est toutefois inédite dans les milieux de la probation et au sein du système pénal en Suisse (et certainement ailleurs). Elle part du principe que des politiques et pratiques incluant une multiplicité d'acteur-trice-s pour étayer les regards, points de vue et propositions sont plus susceptibles d'être porteuses de sens. Les perspectives futures résident certainement là où les un-e-s et les autres s'accordent. Donner voix au chapitre aux personnes judiciairisées participe ainsi directement à penser ensemble les interventions du système pénal et de la probation.

En décembre 2021, ce sont 10 personnes accompagnées par la probation - ou anciennement judiciairisées - et 20 professionnel-le-s qui se sont retrouvé-e-s pour échanger sur ce qui, à leurs yeux, existe ou mériterait d'être développé pour soutenir des parcours de sortie de délinquance. A l'issue d'une demi-journée d'échanges en plénière et par groupes, cinq dimensions ont émergé :

- 1) les transitions et la sortie de prison ;
- 2) les réseaux et partenariats ;
- 3) l'attitude des professionnel-le-s ;
- 4) la dignité avant l'espoir ;
- 5) le cadre de l'accompagnement.

Chaque dimension a été déclinée en une dizaine de constats partagés.

L'expérience de cette table ronde, pour les agents-e-s de probation et les CoAns, est résumée ainsi : une séance riche d'échanges et d'émotions, qui s'apparente à une petite révolution dans la formation des professionnel-le-s du système pénal ; un moment de réflexions conjointes sur le suivi de probation ; des pistes pour améliorer les politiques et pratiques du domaine ; l'obtention de feedback qui concourt à donner du sens aux activités professionnelles et les valoriser ; une opportunité de renforcer les parcours de désistance des personnes accompagnées par la probation en prenant au sérieux leur expertise et leur contribution au bon fonctionnement de la société.

Pour rendre compte des échanges de la table ronde dans ce document, en avril 2022, la communauté de pratique *Objectif Désistance* a approfondi ces dimensions à l'appui d'un atelier d'écriture durant une demi-journée. Pour chaque dimension, des binômes de professionnel-le-s ont été constitués dans le but de décrire, expliciter, tisser des liens et rendre cohérents sur papier ces constats partagés. Les contenus qui suivent sont le résultat de ces processus d'expression écrite. La rédaction est effectuée à la première personne du pluriel, représentant toutes les personnes présentes lors de la table ronde.

Cette démarche s'inspire d'ateliers de co-écriture précédemment développés par les CoAns dans le cadre de leurs activités. Sur plusieurs demi-journées réunissant environ cinq personnes accompagnées, des espaces pour s'exprimer sur des réflexions qui leur tiennent à cœur ont été proposés. Le choix des thématiques est libre selon les souhaits des participant-e-s présent-e-s. Durant le déroulement du projet pilote *Objectif Désistance*, quelques thématiques récurrentes se sont distinguées, notamment le caractère peu évocateur de la notion de désistance elle-même ou encore les messages à transmettre sur son parcours, à ses proches, à la société et aux autorités. Concrètement, les CoAns proposent à chaque participant-e d'identifier individuellement quelques mots en lien avec la thématique collectivement choisie, ces mots sont ensuite partagés à l'ensemble du groupe. Ils constituent ainsi une base pour écrire individuellement un texte à leur appui. Au choix, les textes peuvent ensuite être, ou non, lus à l'ensemble du groupe.

10 constats partagés

Table(s) ronde(s) du 2 décembre 2021

^{aux détenus}
 - Manque d'informations : possibilité de la semi-liberté
 → Argent de poche comme argent de liaison non suffisant

Discuter les (petites) choses qui nous permettent de nous sentir vivant.e

- Les jugements de l'école ont eu des conséquences.
 → Solution : réunir 2-3x l'année entre les services sociaux des prisons et un agent de probation (pour les longues peines)

Transparence : offrir un cadre transparent

Sensibiliser les autorités pour qu'elles informent les personnes de ce qu'est la Probation

- Dignité des acteurs (l'attention au Juge : la non-personne suit du début à la fin)

Implication, engagement

- En double-mise : prison + les juges

EMBAUCHÉS

- Les Agents PMS PEUVENT AUSSI COMMUNIQUER SUR LES PERSONNES, se porter GARANTS, casser stéréotypes sur les peines nationales
- Poste similaire AU COIN, x FAIRE CETTE SENSIBILISATION.
- Dignité VOLONTAIRE pour se regrouper AVEC D'AUTRES PROBATIONNAIRES PAR ALLEZ SENSIBILISER





2.1 Les transitions et la sortie de prison

Des échanges tenus pendant la table ronde, nous affirmons la primordialité de garantir les besoins fondamentaux des personnes judiciarisées et de les soutenir dans des moments dits de transition. Ces périodes de passage d'une situation à une autre sont diverses (réengagement professionnel, rupture sentimentale, arrivée d'un enfant, etc.), mais les plus prégnantes sont incarnées par la reprise de la vie en milieu libre. La sortie de détention apparaît toujours un moment déterminant pour la suite du parcours. C'est une période émotionnellement chargée et faite de grandes incertitudes face à nombre d'obstacles et de défis à relever. Au niveau du logement, il est tout d'abord question de retrouver un lieu de vie, sain et stable qui puisse être investi dans la durée. Au niveau financier, les personnes doivent à nouveau gérer un budget et assumer leurs dépenses courantes, alors que leurs moyens sont généralement très limités et leur endettement conséquent. En plus des éventuels frais d'indemnités aux victimes, elles supportent systématiquement des frais de justice, c'est-à-dire relatifs à la procédure pénale. Les montants des frais de justice se chiffrent régulièrement à hauteur de milliers de francs, voire dizaines de milliers de francs, et sont identifiés comme une entrave profonde à la réinsertion. Toutefois, c'est sur le plan professionnel et occupationnel que réside l'enjeu majeur : (re)trouver une place de travail, après une interruption du temps de la détention, et avec une inscription au casier judiciaire. Les sentiments d'isolement, d'être dans l'impasse et de manquer de soutien sont fréquents à la sortie de prison, plus encore en cas de rupture des liens familiaux et sociaux, ou d'éloignement du milieu délinquant.

Identifiée comme une institution carrefour entre le milieu fermé et ouvert, la probation peut selon nous jouer un rôle clé lorsqu'elle est en mesure de rendre moins abrupte la sortie de prison. Cependant, nous observons dans certaines régions des difficultés d'anticipation et de communication relativement à la mise en liberté : les décisions de libérations conditionnelles ou de transferts arrivent parfois tardivement, laissant peu voire pas de marge pour d'éventuelles démarches ; les rendez-vous avec la probation sont parfois planifiés plusieurs jours ou semaines après la sortie de détention ; le rôle et les missions de la probation restent parfois méconnus pour beaucoup de partenaires et de personnes accompagnées. De notre point de vue, ces constats tendent à conduire les personnes qui sortent de prison dans des situations de vulnérabilités, lesquelles sont peu enclines à toute stabilisation pérenne.

Alors qu'en Suisse l'organisation des entités de probation est de compétence cantonale, nous ne présentons ici aucune solution toute faite. Plutôt, nous proposons des pistes qui, à nos yeux, apparaissent potentiellement concevables dans tous les cantons de Suisse latine. Elles nécessitent logiquement des ressources (sur le plan organisationnel et communicationnel notamment), mais nous prenons la liberté de les qualifier de modestes, à tout le moins de raisonnables en regard des effets que nous leur escomptons. Enfin, selon nos connaissances et expériences et comme précédemment mentionné, elles nous semblent pouvoir tout à fait trouver leur place aux côtés d'autres projets actuellement développés dans le domaine, comme le Processus latin d'exécution des sanctions pénales orientées risques et ressources (PLESORR).

A l'appui de nos réflexions et expérimentations menées dans le cadre du projet *Objectif Désistance*, nous suggérons qu'une anticipation minimale du retour en milieu libre requiert :

De planifier des rencontres individuelles en détention déjà ;

D'orienter et de répondre autant que possible aux difficultés des personnes rencontrées ;

De clarifier le rôle et les compétences de la probation ;

De planifier la transition avec les personnes accompagnées elles-mêmes ;

De fixer un entretien à la probation au plus proche de la libération en fonction des besoins de chacun-e ;

De garantir l'accessibilité aux locaux ;

D'être en charge de l'assistance continue en détention, à tout le moins d'assurer une prise de contact et un échange d'information entre les professionnel-le-s de l'aide sociale en détention (art. 96 CPS) et les professionnel-le-s responsables du suivi de probation ;

De favoriser autant que possible l'organisation de rencontres pluridisciplinaires réunissant l'ensemble des membres du réseau et des personnes ressources ;

De mettre en place un système de permanence qui permette à toute personne sortant de détention de bénéficier de soutien d'urgence et de s'orienter.

Ces actions ont vocation de communiquer des informations, cas échéant de solutionner des difficultés pour éviter qu'elles ne s'enlisent et deviennent inextricables. Elles nous semblent une illustration du soutien structurel et pratique que peut offrir la probation. Mais aussi, ces initiatives ont pour but d'initier un contact et de présenter l'agent-e de probation comme un repère possible. En ce sens, elles sont une illustration du soutien relationnel que peut offrir la probation.

En parallèle, nous remarquons une méconnaissance des missions et des moyens de la probation de la part de la société civile en général, mais également des personnes judiciarisées elles-mêmes aussi bien que des instances politiques et décisionnaires, ce qui engendre des confusions importantes. En raison d'informations manquantes, imprécises ou erronées, le suivi de probation nous semble régulièrement objet d'incompréhensions, d'appréhensions, d'oppositions ou de renoncements. Il n'est pas rare que soient attribuées à la probation des attentes auxquelles elle ne peut aisément répondre (par exemple mettre un logement à disposition, offrir une place de travail ou d'occupation, favoriser un plan de désendettement, etc.), induisant de fausses attentes et espoirs. Pour les limiter, des pistes à creuser résident en :

Une meilleure connaissance du rôle et des missions de la probation auprès des acteur-trice-s du système pénal (magistrat-e-s, autorités d'exécution des sanctions, agent-e-s de détention, intervenant-e-s médicaux et sociaux ou encore services de police) par le biais d'une documentation écrite (par exemple, flyers ou brochures) et de séances de présentation et d'échanges au sein des équipes ;

Une plus grande visibilité de la probation auprès des réseaux de partenaires, publics et privés en intervenant au sein de formations, de colloques, de conférences et de tout événement porteur de sens (culturel, médiatique, etc.) ;

L'organisation ponctuelle de séances d'information en détention, à l'attention des personnes détenues, pour présenter le rôle et les missions de la probation ;

L'organisation ponctuelle de séances d'information en milieu fermé et ouvert autour de thématiques/ problématiques fréquemment rencontrées à la sortie de prison (aide au logement, aide sociale, prise en charge médicale, assurance maladie, droit de garde des enfants et pension alimentaire, administration fiscale, désendettement, etc.) ;

La création de moments d'échanges, notamment avec la société civile, à l'appui de témoignages de personnes qui connaissent l'expérience d'avoir été incarcérées puis libérées.

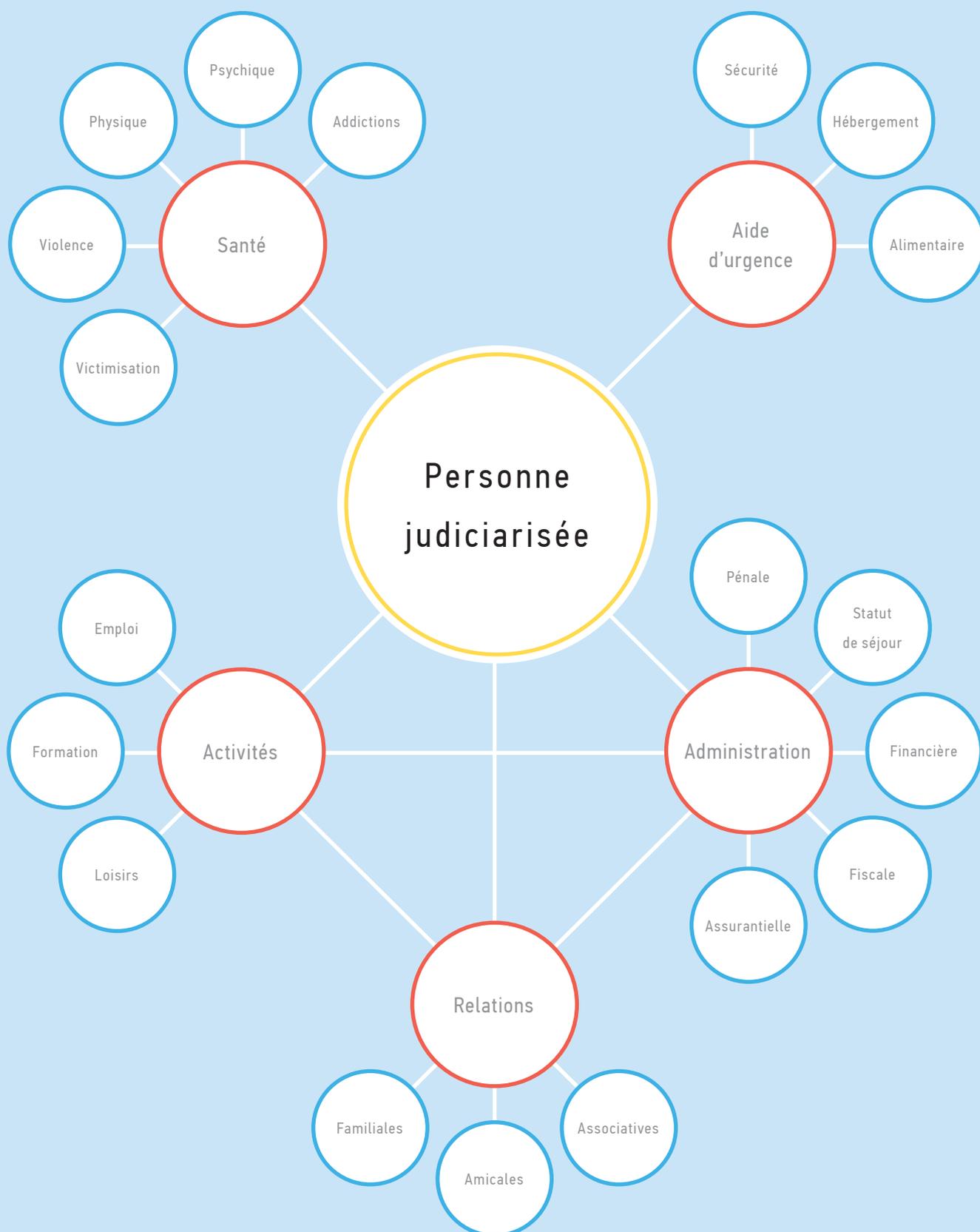
2.2 Les réseaux et partenariats

Accompagner les personnes judiciairisées nécessite de mobiliser un ensemble de structures et de ressources, raison pour laquelle le travail en réseau constitue un modèle de travail privilégié par les agent·e·s de probation. Pour autant qu'elle permette de répondre aux besoins, envies et projets de chaque personne, toute implication est bienvenue. Nous préconisons que des partenaires proposés par les personnes judiciairisées puissent être considérés comme des membres de leur réseau au même titre que les partenaires imposés par les autorités pénales. L'objectif est de rassembler autour de la personne accompagnée celles et ceux qu'elle considère comme des ressources.

Continuité – communication – co-construction nous apparaissent les trois piliers du travail en réseau. Continuité pour accompagner les personnes judiciairisées dans la durée, en particulier lors de période de transitions, mais aussi pour limiter les impacts des fréquents changements de professionnel·le·s impliquant à chaque fois d'investir une nouvelle relation, de se dévoiler, de raconter son histoire, etc. Communication pour assurer une transmission continue et claire de l'information entre les partenaires du réseau. Co-construction pour amener les personnes accompagnées par la probation à s'investir comme des acteur·trice·s et solliciteur·trice·s clé du réseau.



Figure 4 : Imbrication de partenaires privilégiés



2.3 L'attitude des professionnel·le·s

Sans sous-estimer l'importance de recevoir les personnes accompagnées par la probation dans des locaux accessibles et soignés, nos réflexions se concentrent essentiellement sur les attitudes des professionnel·le·s du domaine. A ce propos, nous constatons que les principes qui régissent nos interactions sont facilement évoqués dans le langage courant et a priori faits d'intentions que toutes et tous partagent (respecter, écouter, se montrer empathique, etc.). Toutefois, il est autant de manières de décliner en pratique ces intentions que de professionnel·le·s. Tenter de les opérationnaliser en termes de comportements n'est pas un exercice évident, voire peut-être vain. Les échanges tenus durant la table ronde convergent autour de 10 attitudes, chacune décrite au travers d'un trio de comportements illustratifs de postures (savoir-être) et d'actions (savoir-faire) que nous considérons comme appropriées et soutenantes.

Transparence

- ▶ Expliciter le rôle et les missions de la probation
- ▶ Informer des possibles et des impossibles dans le cadre de l'accompagnement
- ▶ Se montrer cohérent·e entre dires et actions ainsi que minimiser les sources d'ambiguïté

Humanité

- ▶ Considérer les personnes judiciairisées comme des êtres humains
- ▶ Se mettre à leur place et comprendre leurs réalités
- ▶ Rester humble

Engagement

- ▶ Se sentir concerné·e par la situation des personnes judiciairisées
- ▶ Donner aux rencontres du rythme, de l'énergie, de l'humour, des émotions
- ▶ Attester des volontés, des efforts et des réussites

Accueil

- ▶ Considérer la personne comme experte de sa situation
- ▶ Utiliser à l'oral et à l'écrit un vocabulaire non réducteur et non stigmatisant
- ▶ Éviter de supposer ou de suspecter et faire émerger les non-dits

Prévenance

- ▶ Se soucier du bien-être des personnes rencontrées
- ▶ Prendre de leurs nouvelles
- ▶ Se garder des stéréotypes et de toute stigmatisation

Écoute

- ▶ Offrir un espace de parole et d'écoute active
- ▶ Veiller à ce que la personne se sente entendue et comprise
- ▶ Encourager les dynamiques d'échanges

Optimisme

- ▶ Croire le changement possible
- ▶ Manifester de la confiance en la personne et en l'avenir
- ▶ Verbaliser les constats positifs

Orientation vers l'avenir

- ▶ Porter un intérêt sincère aux projets de vie de la personne
- ▶ Équilibrer les discussions au sujet du passé, du présent, du futur
- ▶ Adapter le focus et se distancer progressivement du passé et des délits commis

Orientation vers la recherche de solution

- ▶ Être proactif-ve et participer activement à la recherche de solutions
- ▶ Se tenir informé-e des évolutions
- ▶ Prendre et avoir le temps

Flexibilité

- ▶ Ajuster les horaires et lieux de rendez-vous dans la mesure du possible et du respect du cadre de l'accompagnement
- ▶ Tolérer les imprévus
- ▶ Proposer des modifications du cadre des rencontres

2.4 La dignité avant l'espoir

Approfondissant ces savoir-être et savoir-faire à priori soutenant, deux notions centrales découlent de nos temps de réflexion partagés : la dignité en ce qu'elle prévaut sur tout autre principe, et l'espoir. Dans le domaine de la probation, respecter la dignité humaine et soutenir l'espoir d'une vie meilleure impliquent selon nous les postures et actions suivantes :

Accueillir un·e être humain et pas un·e probationnaire

Lorsque quelqu'un·e se rend à la probation, l'agent·e de probation ne rencontre pas seulement une personne judiciarisée. Ne pas aller au-delà, à la rencontre de sa personnalité et de son parcours de vie, risquerait de réduire la personne aux infractions commises et de renforcer des étiquettes qui entravent tout processus de changement. En d'autres termes, il convient de ne pas qualifier la personne par ses actes, ce qui ne signifie pas de les nier pour autant. Cette posture ne nie pas non plus l'existence de plus ou moins d'affinités avec certaines personnes mais n'exclut pas qu'une attitude de non-jugement soit toujours possible. Tout jugement nous apparaît un obstacle à l'accompagnement.

Ouvrir le champ de possibles

Nous présumons que tout individu·e peut potentiellement changer, cela ne signifie pas que tout le monde change mais que le changement est toujours possible. Tout en restant conscient·e que tout le monde ne bénéficie pas de mêmes ressources pour permettre la concrétisation de ses projets de vie, envisager l'avenir est indissociable de la poursuite de ce qui importe pour chaque individu·e. Les objectifs accolés à chaque suivi de probation n'ont de sens que si toutes et tous s'en accordent véritablement.

Identifier des forces et des ressources

Il arrive souvent que les personnes judiciarisées elles-mêmes ne voient rien de positif dans leur situation et leur parcours de vie, tant ils sont marqués de souffrances. Nous pensons qu'il est impossible de ne trouver aucune force et ressource chez quelqu'un·e, à commencer par celles déployées pour être toujours là et avoir surmonté autant de difficultés. Même des changements qui pourraient sembler minimes nécessitent d'être soulevés en présence de personnes qui prennent l'habitude d'être souvent dévalorisées. Nous reconnaissons que tel dépend directement de l'implication, de l'authenticité et de la volonté des professionnel·le·s impliqué·e·s, et que leurs propres représentations sont nécessaires d'être examinées, notamment leurs capacités de se mettre à la place des personnes accompagnées par la probation.

Discuter ce qui nous fait nous sentir vivant·e·s

Durant les entretiens de probation, nous estimons important de discuter prioritairement de ce qui fait du bien, de ce qui permet de rendre le quotidien supportable, agréable. Nous constatons que ce sont ces moments, à hauteur d'interstices souvent, qui permettent de ne pas abandonner, de poursuivre les efforts et de continuer à penser un avenir un peu différent et plus satisfaisant. A nos yeux, l'accompagnement par la probation est moins, ou tout autant, fait de grandes discussions que d'échanges et de conseils ordinaires, susceptibles de faire une différence parce qu'utiles et valorisants. Les thématiques discutées sont attendues d'être diverses et portant de manière équilibrée sur le passé, le présent et le futur.

Donner le temps de « cueillir le bon moment »

Nous sommes conscient·e·s que tout moment n'est pas propice au changement et que tout cheminement prend du temps. Nous supposons qu'être patient·e et accepter que chaque personne avance à son rythme est certainement le meilleur moyen d'avancer.

Travailler en équipe

De notre point de vue, la rencontre personne judiciaire/agent-e de probation nécessite d'être considérée comme un travail d'équipe. L'existence de rapports de pouvoir ne peut être ignorée, mais nous sommes convaincu-e-s qu'ils sont indépendants de toute attitude qui véhiculerait une impression des professionnel-le-s d'être supérieur-e-s à l'autre. Nous sommes d'avis que le déroulement de tout accompagnement, cas échéant ses qualifications positives ou négatives, est attribuable aussi bien à la personne accompagnée qu'à l'agent-e de probation.

Identifier des opportunités de restaurer

Les dommages causés par la commission d'une infraction et le contact au système pénal ne peuvent souvent pas être réparés stricto sensu. En revanche, des possibilités de restaurer, dans le sens de faire quelque chose ou de prendre soin d'autrui, peuvent être envisagées sous des angles symboliques, dans de multiples contextes et auprès de différentes populations. Nous pensons que tout élan et plus petits gestes visant à (re)donner quelque chose en participant au fonctionnement de la société appellent à être soutenus et partagés.

Tisser des liens entre les rencontres

Nos échanges supposent l'importance de garantir une certaine continuité entre les entretiens. Engager une réflexion, initier une démarche, prendre contact avec quelqu'un-e permettent en substance de venir et de repartir de la probation avec quelque chose. Nous pensons que ce qui relie les rencontres les unes aux autres leur donne cohérence et sens. Semblent également bienvenus d'éventuels courts échanges entre chaque rencontre, par téléphone, par messagerie instantanée ou par mail, pour prendre des nouvelles ou lors de moments importants pour la personne judiciaire (rendez-vous, examens, anniversaire, Noël, etc.). Enfin, pour la continuité de projets spécifiques et de manière limitée dans le temps, la poursuite de suivis de probation sous mode volontaire devrait être envisageable en regard des liens d'ores et déjà noués.

Dire, ne pas dire et entendre

Certes le suivi de probation impose le cadre de l'accompagnement et délimite la teneur des échanges puisque des éléments doivent être signalés aux autorités mandataires. Il n'empêche que l'agent-e de probation doit être disposé-e à recevoir et réagir adéquatement à ce que lui dit la personne accompagnée. Les échanges sont souvent émotionnellement chargés pour les un-e-s et les autres. D'un côté, nous constatons que certaines personnes accompagnées par la probation partagent avec leur agent-e de probation des choses compliquées à exprimer ailleurs. De l'autre côté, nous reconnaissons comme normale l'existence de mensonges, d'altérations de la vérité et/ou réalité. Nous sommes d'avis que les mettre en évidence comme une rupture de confiance et les considérer comme un frein à la poursuite de toute forme d'accompagnement est contreproductif. A l'inverse, nos expériences partagées soulignent que faire émerger la vérité et donner du sens à ces altérations rend régulièrement possible de redéfinir puis consolider une relation de confiance.

Se sentir utile et partager des événements

La présence en entretien de personnes identifiées comme ressource, tout autant que la possibilité de mener des entretiens hors des locaux de la probation, au domicile de l'intéressé-e ou dans d'autres lieux publics, sous réserve du respect du cadre de l'accompagnement, est évalué comme permettant la construction d'une relation plus authentique, engagée et proche de la réalité de vie de la personne accompagnée. De plus, nos échanges lors de la table ronde soulignent que la participation aux activités des CoAns apportent de riches contenus qui peuvent ensuite être discutés en entretien individuel. D'une part, ces initiatives rendent compte d'activités concrètes proposées par la probation. D'autre part, elles permettent d'apprendre à connaître la personne dans des contextes variés, en collectivité. En ce sens, ces rencontres semblent nourrir positivement les accompagnements individuels.

2.5 Le cadre de l'accompagnement

Nos échanges sur la préparation de la sortie de prison, le développement de partenariats, l'attitude des professionnel·le·s pour instaurer une relation digne et porteuse d'espoirs, apparaissent comme des éléments déterminants dans les trajectoires des personnes judiciairisées. Dans leur prolongement, ces constats stimulent notre réflexion sur les possibilités d'ouverture et d'élargissement des missions de la probation. Notre mise en commun suggère que le travail de la probation puisse aujourd'hui gagner en clarté et en visibilité :

- Pour les personnes incarcérées puis libérées qui, durant leur parcours pénal, sont peu ou pas informées du rôle et des missions de la probation ;
- Pour les professionnel·le·s du système pénal et tout un ensemble de partenaires qui, en raison d'un manque de connaissance, sont susceptibles de ne pas solliciter la probation, ou alors maladroitement ;
- Pour la société civile qui ignore les enjeux entourant le retour en société et les parcours de sortie de délinquance.

Au-delà de favoriser une adéquate connaissance et compréhension du travail effectué par la probation, toujours propice au bon fonctionnement des institutions, nos réflexions s'inscrivent dans une perspective visant à soutenir des trajectoires de sorties de délinquance. Le projet *Objectif Désistance* est révélateur que leur mise en œuvre est non seulement nécessaire mais aussi réaliste, comme le démontrent par exemple les activités des CoAns, le parrainage/marrainage de désistance, les possibilités d'entretiens individuels menés hors des locaux de la probation, ou encore l'implication en entretien de personnes identifiées comme des ressources par les personnes judiciairisées.

Durant la table ronde, nous avons mis en évidence des potentiels pour que la probation puisse :

- Tisser des liens et mobiliser la société civile ;
- Proposer des opportunités concrètes de démontrer le changement ;
- Agir sur les stigmatisations accolées aux personnes judiciairisées.

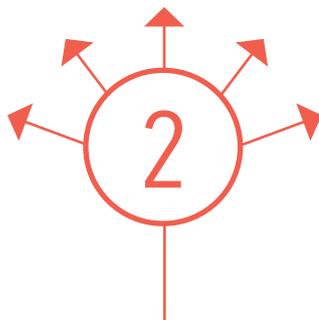
Parmi les initiatives à développer à partir des expertises, des expériences, témoignages et savoirs des personnes qui ont connu un contact avec le système pénal figurent :

- La création de supports tous publics pour présenter la probation, tels que films, flyers ou encore brochures ;
- La rédaction de bulletins d'information au sujet des activités de la probation pour sensibiliser les partenaires privilégiés ;
- L'organisation de conférences et moments de débat sur des thématiques variées réunissant professionnel·le·s du domaine, instances de formation, partenaires, personnes judiciairisées actuellement ou par le passé et membres de la société civile ;
- La prise de contact et le développement de partenariats avec des entreprises ;
- La prise de contact et le développement de partenariats avec des associations ;
- La prise de contact et le développement de partenariats avec des agences immobilières ;
- La mise en place d'initiatives de sensibilisation autour de la commission d'une infraction, du contact au système pénal, de l'incarcération, de la sortie de prison, plus largement des parcours de personnes judiciairisées, par exemple dans des écoles, des foyers, des formations continues de policier·ère·s, magistrat·e·s, éducateur·trice·s, professionnel·le·s de la santé, etc. ;
- La participation à des activités de prévention lors de manifestations, au travers de stands tenus par des personnes judiciairisées, des professionnel·le·s de la probation, des bénévoles, etc.

Figure 5 : Points clés des réflexions transversales issues d'une table ronde réunissant personnes accompagnées et professionnel-le-s de la probation



La pertinence et la puissance des réflexions conjointes de personnes actuellement ou précédemment judiciairisées et de professionnel-le-s de la probation



La sortie de prison comme moment déterminant pour soutenir des parcours de sortie de délinquance



Le travail en réseau et le développement de partenariats comme modèle de travail privilégié



L'importance des postures (savoir-être) et actions (savoir-faire) pour adopter des attitudes soutenantes



La dignité et l'espoir au cœur des relations



Vers une plus grande visibilité du rôle et des missions de la probation auprès des personnes judiciairisées, auprès des professionnel-le-s du système pénal, auprès d'institutions partenaires et auprès de la société civile



Vers une ouverture et un élargissement des missions de la probation

Témoignages croisés de personnes accompagnées et de professionnel-le-s de la probation

?

Pourquoi mettre en valeur les forces
et les ressources des personnes judiciarisées
pour soutenir les sorties de délinquance ?

Parce qu'on gagne
avec ses forces
et non avec ses faiblesses !

Parce que cela donne
de l'estime, cela n'enfoncé
pas et cela aide !

Parce que cela donne
envie d'aller de l'avant!



Parce qu'il est rare que ressasser
le passé et les idées négatives
soit très utile !



Parce que ce sont les clés de l'ouverture ou de la réouverture aux autres et à la société !

Parce qu'en axant seulement sur le profil criminel ou le délit commis, on réduit l'individu de manière systématique !

Parce que ce sont les bases pour (re)prendre confiance en soi !



Parce que sinon les personnes judiciarisées risquent de se sentir humiliées et bloquées malgré leur volonté de s'en sortir !

Dans une perspective visant à soutenir des processus de désistance, la communauté de pratique *Objectif Désistance* identifie quatre pôles nécessaires d'être explorés dans les entretiens de probation :

- 1) les parcours et récits de vie ;
- 2) les relations interpersonnelles et institutionnelles ;
- 3) les compétences ;
- 4) les satisfactions des personnes accompagnées.

Un support de travail pour chaque pôle a été développé par les professionnel·le·s participant au projet. Des supports déjà existants sont certes recensés par ces dernier·ère·s mais, après réflexion, le choix d'en développer par leurs soins a été privilégié de manière à se situer au plus proche de leurs pratiques et intégrer des éléments propres à l'approche de la désistance. Conformément à une démarche participative, ces supports ont été élaborés lors d'ateliers-supervisions réunissant les membres de la communauté de pratique *Objectif Désistance*. Après un temps d'expérimentation, ils ont fait l'objet d'ajustements en fonction des retours des professionnel·le·s, mais aussi de personnes judiciairisées.

Inscrits dans une approche orientée autour des forces et des ressources des personnes judiciairisées, ces supports ont pour objectif de rendre visible des moments, des relations, des savoirs et des aboutissements les plus souvent passés sous silence. Ils s'intéressent aux personnes et à leur parcours sous un prisme qui souligne leurs aspirations et projets, là où le système pénal a une propension à relever leurs déficits, leurs risques, et leurs aspects les plus négatifs (Maruna & Lebel, 2012 ; McNeil, Farrall, Lightowler & Maruna, 2012). Ils favorisent une meilleure connaissance et relation en soulignant des aspects positifs des personnes rencontrées. Ils encouragent les professionnel·le·s à les remarquer, cas échéant à modifier leur perception à leur endroit. Ces supports sont susceptibles de stimuler des postures (savoir-être) et des actions (savoir-faire) orientées vers le futur et les processus qui soutiennent une vie meilleure, le dialogue, la restauration de rapports à soi, à autrui et à la société (Kazemian, 2015 ; Kewley, 2017).

À l'appui de ces considérations théoriques, les supports créés par la communauté de pratique *Objectif Désistance* partagent les caractéristiques communes suivantes. Ils constituent, en pratique, des supports de travail, des bases de discussions dont peuvent se saisir les agent·e·s de probation, dépendant de leur parcours, de leur expérience professionnelle et des relations nouées avec les personnes accompagnées. Le degré de formalisation de ces supports est bas, et leur compréhension volontairement intuitive afin qu'ils puissent toujours s'adapter à la singularité et à la complexité de chaque personne, et parcours de vie. Ils sont aisément saisissables dans le sens qu'ils sont compréhensibles visuellement. Ces supports sont utilisables dans le quotidien des entretiens individuels des agent·e·s de probation et ne nécessitent aucune ressource supplémentaire pour leur mise en place. Ils sont dynamiques parce qu'ils peuvent être (re)mobilisés en tout temps pour autant que les personnes accompagnées trouvent sens et intérêt dans cette démarche.



3.1 Un support pour visibiliser des parcours et récits de vie

En accord avec la littérature scientifique, la communauté de pratique *Objectif Désistance* réitère le constat qu'il serait vain d'appréhender les sorties de délinquance sans porter attention aux parcours de vie des personnes judiciairisées, à leurs composantes individuelles et sociales (Gaïa et al., 2019 ; Rieker et al., 2016 ; Sampson & Laub, 1993). D'une part, les trajectoires et expériences de vie des personnes concernées dénotent systématiquement de cumuls de vulnérabilités et de souffrances que les condamnations pénales et les incarcérations viennent encore renforcer. Encourager une vie meilleure et exempte d'infractions nécessite alors indubitablement de les considérer (Castel, 1994 ; Chantraine, 2004 ; McGuinn, 2018 ; Wacquant, 2001). D'autre part, les processus de désistance s'accompagnent généralement du développement d'une nouvelle trame narrative et biographique (Maruna, 2001). Celle-ci soutient, explique et justifie le changement en attribuant un sens différent à des expériences passées pour les rendre cohérentes avec des aspirations actuelles et futures. Cette histoire de soi met aussi en évidence un sentiment de pouvoir influencer davantage son parcours de vie. Elle exprime souvent la volonté de contribuer positivement au fonctionnement de la société, notamment en agissant pour les générations futures. Cet élan est dit de générativité (Maruna, 2001).

Pour ces raisons, la communauté de pratique *Objectif Désistance* propose un support de travail inspiré de l'approche par le récit de vie qui vise à mettre des mots sur tout ou parties de son parcours de vie. Ce support vise à favoriser les échanges autour d'expériences de vie et de questionner leur sens. Dans un premier temps, cette démarche permet de décortiquer son histoire pour se connaître et contextualiser les éléments les plus significatifs de sa trajectoire de vie. Dans un deuxième temps, cette compréhension du passé rend possible des projections d'un avenir différent. Au travers du récit de vie, la personne s'approprie progressivement son histoire pour en devenir, non un-e témoin, mais un-e acteur-trice (Chantraine, Touraut & Fontaine, 2008 ; Pinpin, 2011).

L'approche par le récit de vie combine deux logiques (Brodard, 2022). La première est un processus interne, compréhensif et introspectif. La deuxième, facultative, est un processus externe, une expression de la première qui traduit une volonté, propre à chacun-e, de partager son récit sous quelque forme que ce soit (orale, écrite, visuelle, etc.). Il existe ainsi autant de méthodes que de personnes, ce dont le support développé par la communauté de pratique *Objectif Désistance* tient compte.

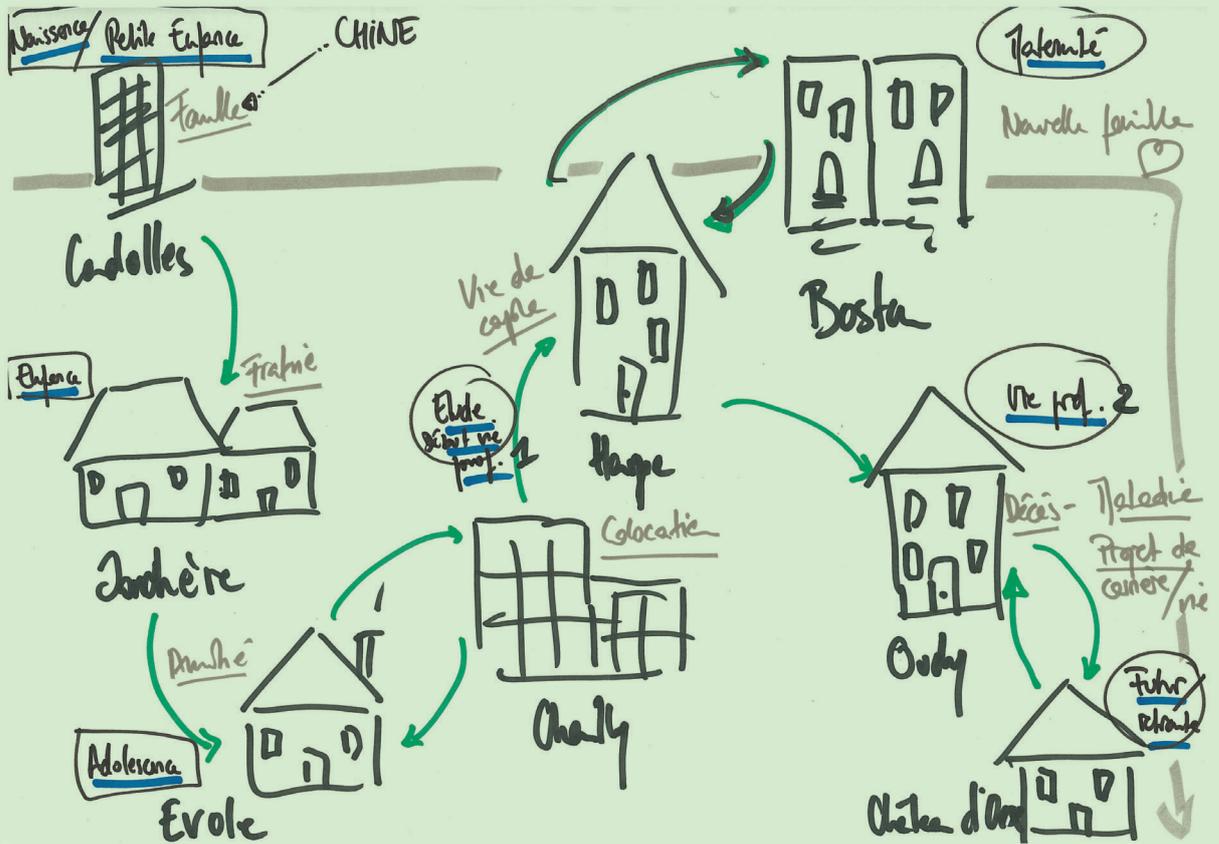
Par ailleurs, pour engager une réflexion autour du récit de vie, la communauté de pratique *Objectif Désistance* se dote de quelques points de vigilance. Premièrement, approfondir et partager son parcours de vie nécessite une atmosphère favorable et le développement préalable d'une relation de qualité avec l'agent-e de probation. Deuxièmement, il convient non pas seulement de présenter la démarche mais surtout de contextualiser ses objectifs en regard de la situation de la personne accompagnée. Le support développé a pour but de donner la parole aux personnes judiciairisées de raconter ce qui leur importe, de conduire elles-mêmes l'entretien. Troisièmement, cette initiative repose sur une démarche volontaire, spontanée et intuitive. Elle serait dénuée de sens sans envie de la personne accompagnée par la probation de participer. Quatrièmement, le temps dédié à cet exercice doit être suffisant. En entretien, le temps minimum est estimé à une heure. Cela dit, la personne peut aussi tout à fait investiguer son histoire de vie entre deux ou plusieurs rencontres. Tout matériel à disposition est bienvenu (feuilles de différents formats, stylos et post-its de différentes couleurs, etc.). Enfin et cinquièmement, bien que la personne soit toujours aux commandes de ce qu'elle souhaite ou non évoquer, le cadre qui entoure la confidentialité des échanges est nécessaire d'être rappelé par l'agent-e de probation.

Le support développé par la communauté de pratique *Objectif Désistance* pour visibiliser les parcours et récits de vie s'articule autour de deux axes choisis par la personne : une porte d'entrée (des moments clés, des pôles d'influence, des valeurs, des lieux de vie, des relations, etc.) et un format (chronologique ou thématique). Il existe autant de choix de portes d'entrée, en tant que dimensions possibles à explorer, et de formats que d'individus. Les portes d'entrée et les formats qui figurent sur le support sont uniquement des exemples possibles, desquels s'inspirer. C'est à leur appui que les éléments désirés d'être partagés et discutés sont apposés sur papier. Là encore, il existe assurément autant de schématisations que de personnes : sur le fond puisque chaque parcours de vie et récit est unique, et sur la forme puisque les créativité sont elles aussi toutes singulières. Les images figurant au bas du support ont une vocation illustrative pour rappeler que tout est ici possible.

Visibiliser les parcours et récits de vie

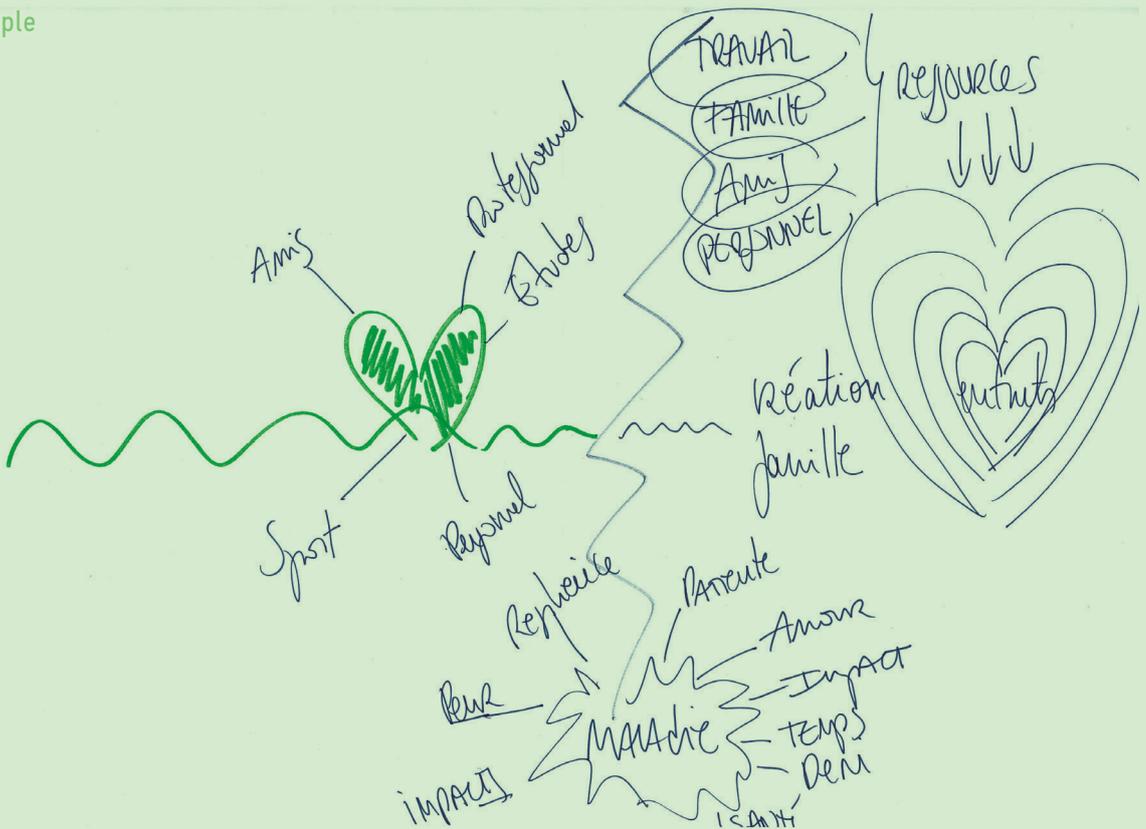
Figure 6 : Support pour visibiliser les parcours et récits de vie





Exemple

Exemple



3.2 Un support pour visibiliser des relations interpersonnelles et institutionnelles

Les réseaux de relations, leur qualité et leur stabilité revêtent un caractère décisif dans les processus de désistance. Plus des relations soutenantes et respectueuses des normes en vigueur sont investies, plus la commission d'infractions diminue (Sampson & Laub, 1993). La création, le maintien ou la restauration de telles relations sont susceptibles de former une situation nouvelle dans une trajectoire de vie. Les relations intimes, professionnelles, amicales, religieuses, sportives ou encore artistiques peuvent opérer des bifurcations dans les trajectoires de vie en ce qu'elles sont révélatrices de nouveaux rôles : être un-e conjoint-e, un-e employé-e, un-e amie, un-e membre d'une communauté religieuse ou d'une association. Ces liens suscitent une réorganisation des activités quotidiennes et se présentent comme autant de possibilités d'investir de nouveaux réseaux sociaux. Autrement dit, tel un effet boule de neige, elles contribuent au développement du communément appelé capital social (McNeil & Weaver, 2010). Outre la surveillance formelle et informelle qu'elles véhiculent ainsi que leur potentiel de soutien et de valorisation, ces relations soutenantes influencent la perception de soi et de son identité. Elles parviennent progressivement à nuancer les mécanismes d'étiquetage qui précipitent le maintien et/ou le retour dans la délinquance. Plus une personne est négativement considérée et caractérisée en regard de délits commis, plus elle tend à intérioriser et à se conformer à cette image (Becker, 1985 ; Uggen, Manza, & Behrens, 2004). Enfin, les relations soutenantes détiennent une place pivot dans les parcours de sortie de délinquance par leurs capacités à tempérer ou exacerber les états affectifs qui rythment ces processus de changement (stress, inquiétude, déception, découragement, etc.).

Quelle que soit la proximité du lien, les relations sont décrites comme soutenantes au travers de leurs aptitudes à :

- 1) réduire les tensions et décompresser ;
- 2) opérer comme des échappatoires et limiter l'isolement ;
- 3) offrir un regard extérieur et nuancer ;
- 4) interpeler et remémorer le sens des efforts poursuivis ;
- 5) considérer la personne et valoriser ses potentiels ;
- 6) renforcer les changements positifs et les mettre en valeur (Stoll, 2020).

Par ces caractéristiques, ces relations sont porteuses non uniquement d'une « reconnaissance du changement », dont la propension peut être d'accentuer plus encore la différence, mais d'une « reconnaissance ordinaire et sociale » qui prévaut pour chaque citoyen-ne (Gálnander, 2020).

A nouveau, plus les relations vectrices de reconnaissance sont diverses et variées, plus les parcours de sortie de délinquance sont enclins à se réaliser. En l'imbrication de ces réseaux familiaux, sociaux, professionnels, institutionnels, associatifs ou encore de loisirs, réside un enjeu de taille pour possiblement initier et soutenir des processus de désistance (Batty, 2020 ; Farrall et al., 2014 ; Nugent & Schinkel, 2016 ; Phillips, Albertson, Fowler & Collinson, 2020). C'est pourquoi, la communauté de pratique *Objectif Désistance* estime pertinent de les explorer durant les entretiens de probation.



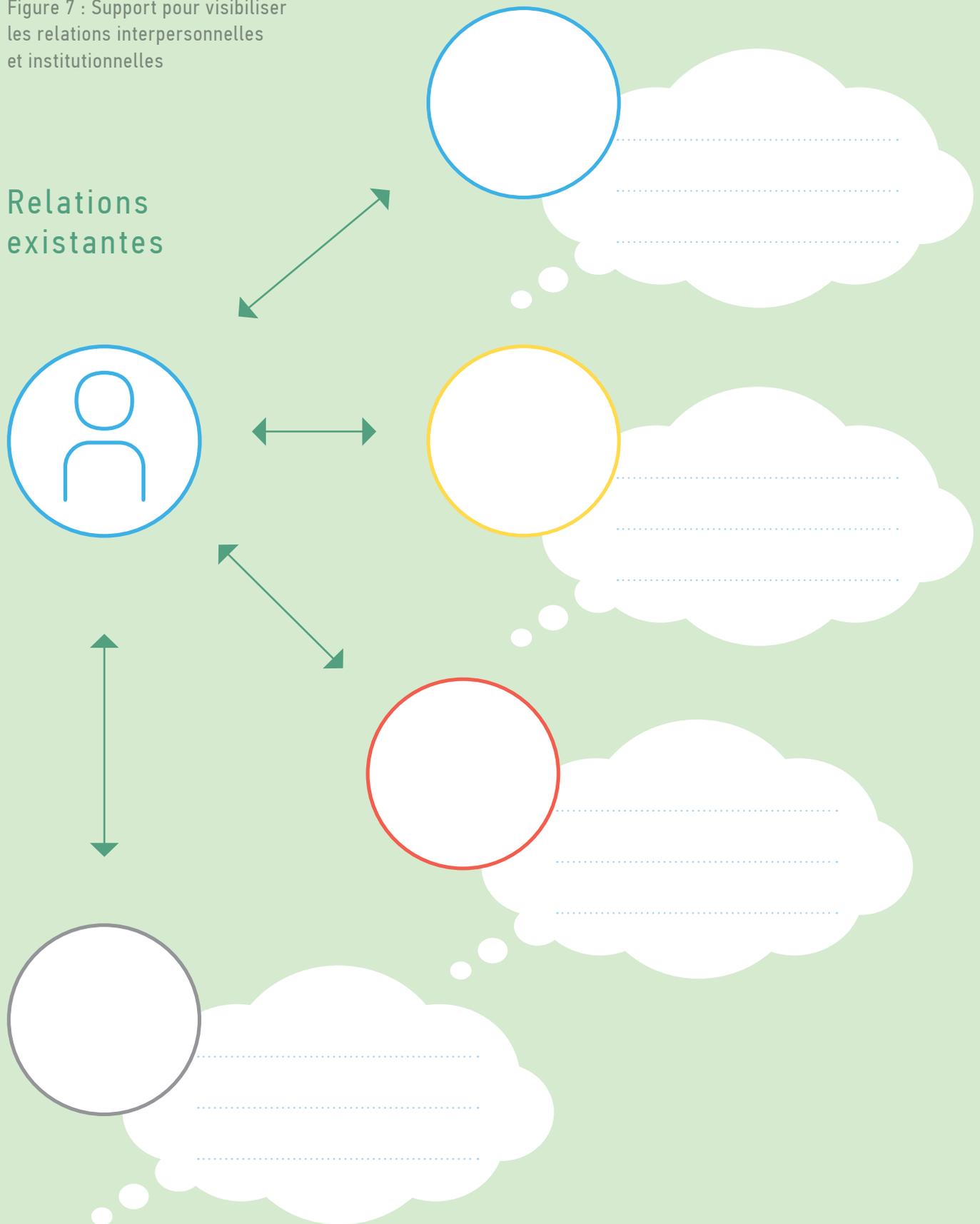
A partir du point de vue de la personne accompagnée par la probation, le support développé propose de porter attention aux relations interpersonnelles et institutionnelles. Si les relations interpersonnelles sont ordinairement thématisées en entretien, les rapports entretenus avec les institutions, pourtant omniprésentes dans les trajectoires de vie des personnes judiciairisées, sont peu discutés (par exemple, entités de protection de la jeunesse, de curatelles, des migrations, des contraventions, de l'assurance maladie, de la fiscalité, etc.). S'intéresser aux répercussions du contact à ces institutions sur les émotions, perceptions et comportements des personnes judiciairisées contribue à éviter que des volontés de changer s'interrompent en raison d'incompréhensions et de discrédits jetés sur ces structures (Benazeth, 2019 ; Walters, 2018). Autrement dit, déconstruire des expériences antérieures défavorables, apprendre à vivre avec et pouvoir passer à autre chose, mais aussi clarifier les missions assignées aux structures et reconnaître lorsqu'elles faillissent, apparaissent des éléments déterminants pour que se tisse une relation de qualité entre la personne judiciairisée et l'agent-e de probation.

Par ailleurs, ce support a pour particularité de questionner les relations existantes et non (encore) existantes. Pour les premières, la nature, l'intensité, le caractère plus ou moins soutenant d'un lien et son évolution souhaitée sont décrits. Pour les secondes, ces aspects sont imaginés. Ils pourraient par exemple motiver une rencontre avec les CoAns. En effet, leurs activités sont essentiellement construites à partir de propositions, aspirations et besoins manifestés par les personnes judiciairisées elles-mêmes.

Visibiliser les relations interpersonnelles et institutionnelles

Figure 7 : Support pour visibiliser les relations interpersonnelles et institutionnelles

Relations existantes



Relations non (encore) existantes



3.3 Un support pour visibiliser des compétences

Les approches centrées autour de la personne suggèrent logiquement de considérer les moyens à disposition des individu·e·s pour réaliser leurs projets de vie (Ward & Maruna, 2007). Ces moyens sollicitent toutes les forces et ressources présentes en soi et dans son environnement : les compétences, en tant que savoirs pluriels, savoir-faire et savoir être, en font partie. Ces qualités reposent sur une palette d'expériences possibles, rendues visibles pour autant que soit accepté le postulat selon lequel toute personne dispose de potentiels de changement, en regard de ce qui est important et de ce qui fait sens pour elle. Dans le cadre d'accompagnements de probation, comme plus largement en situations d'aide contrainte ou non, souligner les aptitudes d'une personne implique pour les professionnel·le·s l'adoption de postures non-jugeantes et non-expertales. Seules ces attitudes sont propices à encourager l'acquisition et le renforcement de nouveaux savoirs et compétences, autrement dit de nouvelles perspectives.

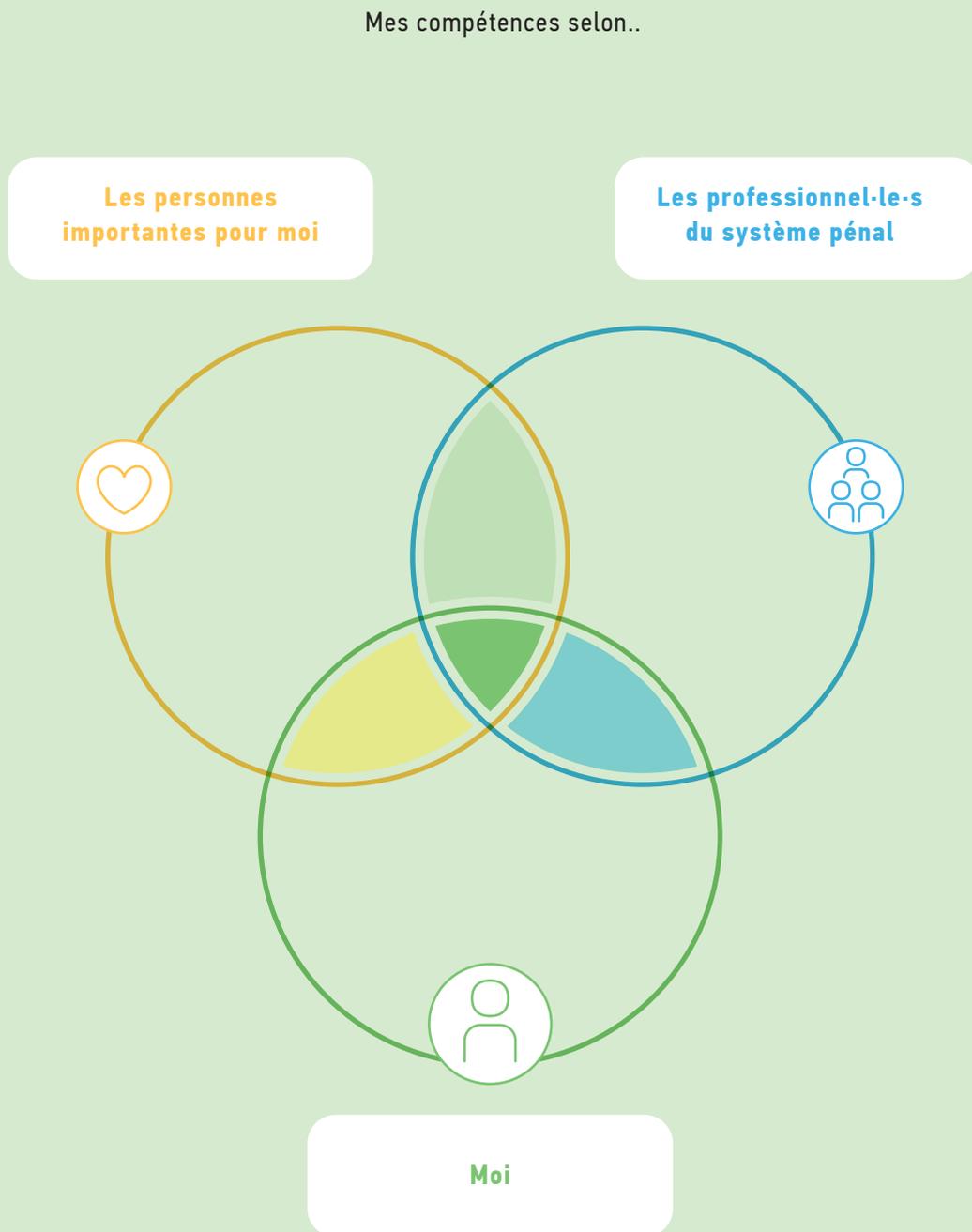
Malgré la présence d'un climat d'ouverture et de confiance, la démarche visant à distinguer, présenter et reconnaître ses atouts reste délicate pour nombre de personnes. Tel est plus le cas encore pour des personnes qui témoignent de parcours carencés et souvent en marge des normes et standards dominants (Freire, 1971 ; Fricker, 2007). De manière plutôt systématique dans leur vie, leurs expériences, voix, émotions et compétences tendent à être peu considérées, voire totalement invisibilisées. L'imprégnation progressive de ces mécanismes, comme la confrontation à des situations d'échecs répétés, complique alors toujours plus les possibilités de briser ces boucles de rétroaction négatives.

De plus, lorsque l'exercice d'identifier et de dévoiler ses compétences est poursuivi, il relève en général d'une réflexion individuelle. Pourtant, la communauté de pratique *Objectif Désistance* est convaincue qu'une lecture plus inclusive et holistique de la démarche facilite son processus et rend sa finalité plus aboutie. Pour ces raisons, le support proposé pour visibiliser les compétences d'une personne repose sur une combinaison de regards. Les compétences sont données à voir selon soi, selon ses proches et selon les professionnel·le·s investi·e·s dans l'accompagnement. De cette manière, les professionnel·le·s sont également invité·e·s à partager un peu de soi en exprimant les compétences qu'elles ou ils observent et apprécient chez la personne.

Cette démarche est ainsi susceptible de contribuer à la création et au maintien d'une relation de qualité ou, comme souvent nommée, d'une bonne alliance de travail. Même modestement, ce support entend participer à soutenir des processus de changement : l'identification commune et le partage de compétences se présentent comme des étapes nécessaires pour de nouvelles perceptions de soi, projections futures, autodéterminations et sentiments de pouvoir influencer sa trajectoire de vie.

Visibiliser les compétences

Figure 8 : Support pour visibiliser les compétences



3.4 Un support pour visibiliser des satisfactions

Le support développé par la communauté de pratique *Objectif Désistance* pour visibiliser des satisfactions, moments agréables ou encore accomplissements, trouve place dans une vocation de ce projet pilote à renvoyer des signaux positifs de sorties de délinquance et autant que possible de trajectoires de vie meilleures. Apprendre des éléments qui permettent de surmonter l'adversité et les problèmes en faisant l'exercice de les (re) situer dans leurs configurations et temporalités propres est gage d'optimisme réaliste et de résilience (Fitzpatrick, 2011 ; Nugent, 2017). Cette notion d'optimisme réaliste, c'est-à-dire en prise avec les enjeux rencontrés, est centrale pour ne pas se focaliser seulement sur les aspects respectivement positifs ou négatifs d'une situation. Cette notion rappelle que les conditions présentes pour surmonter des épreuves sont multiples et pétries de manifestations individuelles et structurelles dont il convient de ne négliger ni les unes, ni les autres.

A tous les niveaux, rendre visible les capacités d'une personne, d'une institution ou d'un système à outrepasser les difficultés rencontrées renforce les sentiments de confiance, rassure. Pour l'individu, rebondir et transformer un échec en ressources potentielles est généralement constitutif de nouveaux espoirs. Lorsqu'ils sont en lien avec des objectifs déterminés, des possibilités concrètes de les réaliser et des convictions sur ses capacités à pouvoir les atteindre, ces espoirs sont propices à encourager des processus de désistance (Van Ginneken, 2015). Contextualiser et interroger les échecs autant que les réussites permet précisément ce maintien d'un « juste degré d'espoir » qui ne soit ni illusion, ni déni, ni désespoir, et qui ne se risque pas de mettre à mal les efforts et chemins parcourus (Stoll, 2020). En somme, la visibilisation de satisfactions motive et favorise des espoirs modérés en ce qu'ils sont associés à des défis déjà relevés et encore à relever. Cette perspective peut ainsi participer à nuancer les perceptions négatives de soi et de son parcours de vie.

En ce qui concerne les institutions et ses acteur-trice-s, en particulier les professionnel-le-s du système pénal, porter attention aux personnes judiciairisées sous le prisme de leurs réussites est peu courant, à tout le moins en Suisse romande à l'heure actuelle. La communauté de pratique *Objectif Désistance* estime pourtant que cette démarche est bienvenue : pour favoriser les liens tissés avec les personnes judiciairisées, mais aussi pour donner sens à leur pratique professionnelle, leurs activités quotidiennes et leurs objectifs poursuivis. Envisager les personnes judiciairisées non sous l'angle de leurs déficits et délits commis véhicule donc aussi pour les professionnel-le-s des messages d'espoir, des motivations et des sentiments reconfortants.

Le support qui suit propose de retenir une configuration de vie que les personnes accompagnées par la probation décrivent comme une réussite, à tout le moins une projection de soi dans une situation passée, qualifiée de satisfaisante et estimée. Cette configuration est ensuite discutée relativement au contexte l'entourant, aux impacts en découlant et aux ressources l'accompagnant.

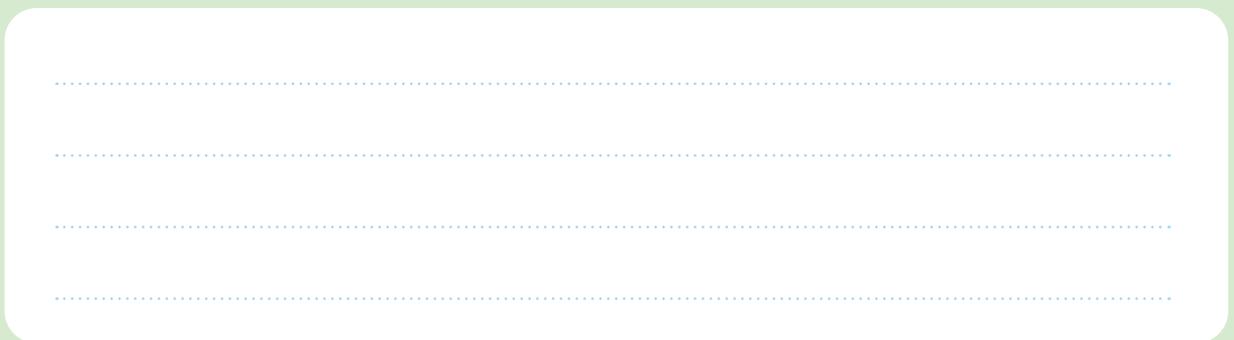
Visibiliser les satisfactions

Figure 9 : Support pour visibiliser les satisfactions

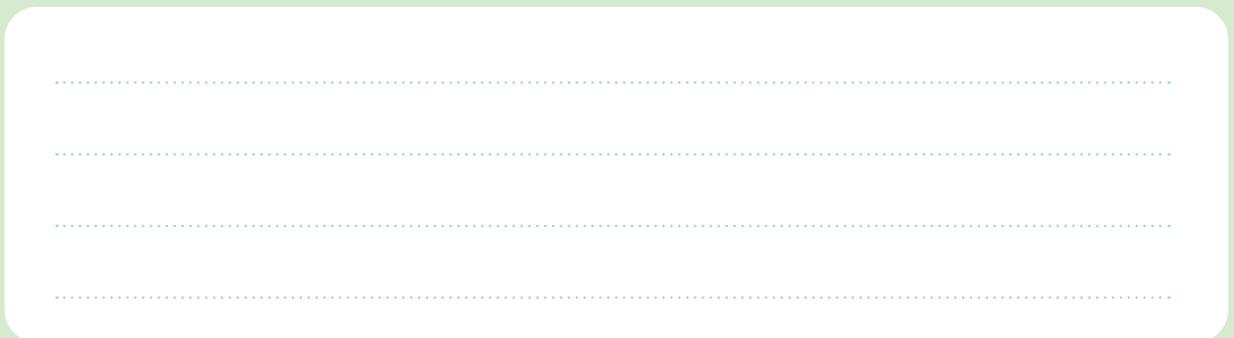
Quelle satisfaction ?



Quel contexte ?



Quels impacts ?



Quelles ressources ?

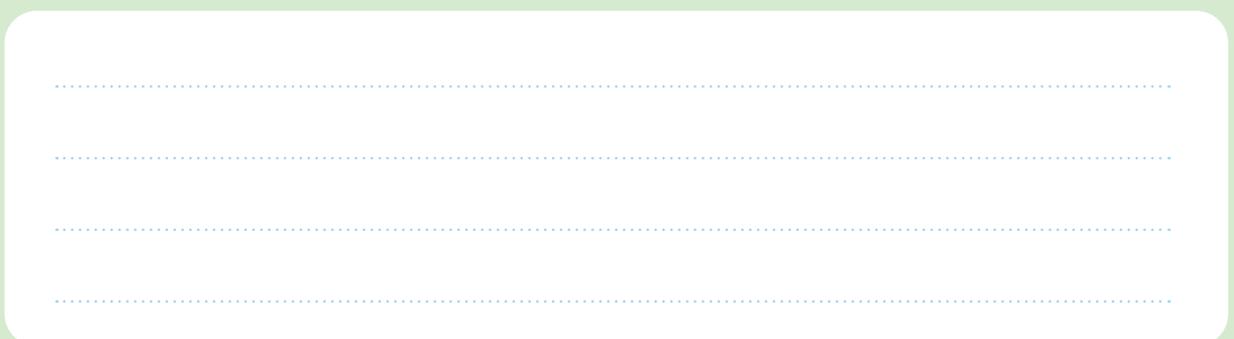


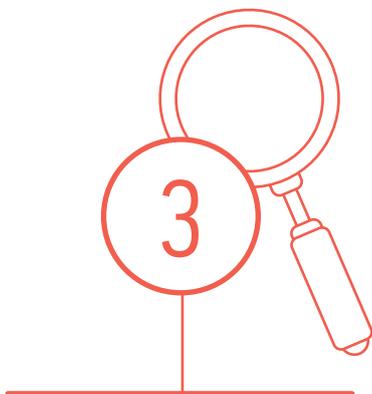
Figure 10 : Points clés pour soutenir la désistance en entretien individuel



Le développement de supports
aux accompagnements
orientés autour des forces
et des ressources
des personnes judiciarisées



La mise en valeur
des aspirations et des projets
des personnes judiciarisées
alors que le système pénal
a une propension à relever
leurs déficits, leurs risques,
et leurs aspects les plus
négatifs



La visibilité de
1) parcours et récits de vie,
2) relations interpersonnelles
et institutionnelles,
3) compétences,
4) satisfactions
et aboutissements, souvent
passés sous silence



L'identification systématique
de composantes individuelles
et contextuelles



Témoignages de coordinateur·trice·s-animateur·trice·s (CoAns) sous forme d'interview



En quoi consiste le travail de CoAns ?



CoAn1 : Le travail des CoAns est d'accompagner, de tisser des ponts entre des personnes judiciarisées et la société, de favoriser le développement de leur capital social, ainsi de contribuer à leur réinsertion sociale. Concrètement, les agent·e·s de probation nous informent de personnes accompagnées par la probation potentiellement intéressées à participer à nos activités. Nous faisons d'abord connaissance individuellement dans un lieu public et agréable, ce qui distingue déjà notre rôle par rapport à celui des agent·e·s de probation. Nous discutons de ce en quoi la personne pourrait bénéficier et contribuer aux activités que nous organisons. Nous l'invitons à nous en proposer puis en créer ensemble en fonction de ses besoins, ses hobbies, ses centres d'intérêt. Autour de ces activités du quotidien (une balade, un cours de yoga, une pétanque, un pique-nique, une exposition, etc.), des groupes se forment et partagent leurs ressources respectives. A côté de ces activités, nous mettons aussi en place le programme de parrainage/marrainage de désistance, ce sont des bénévoles qui souhaitent accompagner une personne en la rencontrant régulièrement. Enfin, nous organisons ponctuellement des cérémonies de fin de mandat, pour valoriser les efforts fournis durant le suivi de probation. Autrement dit, nous ritualisons le moment où le contact avec le système pénal est terminé.



CoAn2 : Je dirais que le travail des CoAns comprend deux parties. Une première partie d'animation et de coordination pour mettre en place des activités. Il y a là aussi beaucoup de communication avec les participant·e·s, les collègues agent·e·s de probation et tout notre réseau de partenaires. Une deuxième partie concerne le contact avec les personnes accompagnées par la probation et la création de liens, ce qui détermine la qualité et les résultats de notre travail. Donc il y a de l'accompagnement collectif d'une part et individuel d'autre part. Et l'un ne va pas sans l'autre. Il faut une accroche au niveau individuel pour que la personne envisage de participer à des activités en groupe. Pour moi, le succès des activités découle avant tout de cette relation que les CoAns nouent avec chaque personne.

Quels sont les apports des activités des CoAns ?

! **CoAn1** : Je dirais que la plupart des personnes qui participent aux activités souhaitent rencontrer du monde parce qu'elles se sentent isolées. Elles expriment vouloir changer de contexte, bouger, retrouver de la motivation, accéder aux loisirs qui manquent à beaucoup. Elles nous disent aussi vouloir se sentir utiles, faire quelque chose pour la société et pour les autres. Nous observons régulièrement ces élans dits de généativité. Cela a une fonction de mise en valeur qui permet progressivement à la personne de se donner une autre image d'elle-même en remarquant tout ce qu'elle est capable de faire. Je trouve que ce constat est plus fort encore quand les proches des personnes accompagnées par la probation sont présent-e-s aux activités. Dans cette même optique, je crois aussi que certaines activités sont un moyen de témoigner et de convertir des vécus en quelque chose de plus positif. En somme c'est de la prévention selon moi.

! **CoAn2** : Premièrement, sortir de chez soi car souvent les personnes nous disent : « sans ton téléphone cette semaine, je ne serais pas sorti-e ». Juste être là et passer du temps avec une personne ou un groupe de personnes. Je constate vraiment ce besoin de présence, cela peut paraître pas grand-chose mais c'est vraiment important. Deuxièmement, rencontrer des personnes dans un cadre non-contraignant et non-jugeant qui augmente les implications et limite les mises en échec par rapport à un cadre contraint. Troisièmement, valoriser et ce peu importe la nature et le degré de participation. Déjà juste se dire « j'arrive à participer à ces activités et j'apporte quelque chose à ces activités ». Après je sais que ce n'est pas quantifiable et que c'est toujours difficile de donner des chiffres dans l'animation. Il n'empêche que si nous participons déjà à ce qu'une seule personne se sente mieux, trouve un emploi et ne récidive pas, notre poste est déjà rentabilisé vu les coûts des soins, des mesures d'insertion ou des frais de justice.

Témoignages de coordinateur·trice·s-animateur·trice·s (CoAns) sous forme d'interview



Quelle peut être la journée type des CoAns ?



CoAn 1 : Les journées de CoAns sont très variées. Les activités constituent la partie la plus visible mais nous consacrons beaucoup de temps à soigner les relations que nous entretenons avec chaque personne, aspect clé de notre job. Nous nous téléphonons régulièrement ou nous échangeons par messagerie instantanée. C'est d'ailleurs ce moyen que nous utilisons le plus souvent pour faire passer des informations ou partager les flyers d'invitation aux activités. Cela nous prend du temps, comme nos recherches pour trouver de nouvelles activités porteuses de sens ou des événements intéressants, culturels, sportifs, etc. Nous essayons au maximum de co-organiser ou d'impliquer les participant·e·s dans nos activités. Le jour de l'activité il y a aussi de la logistique, un rappel aux participant·e·s, l'heure et le lieu du rendez-vous, l'appel à des volontaires pour nous aider dans les préparatifs. Et pendant les activités, nous sommes très à l'écoute, dans l'accueil, dans l'animation pour que tout le monde se sente bien et pour atteindre les objectifs des activités. Enfin, après les activités, nous faisons des comptes rendus pour laisser une trace de nos démarches et également alimenter notre newsletter mensuelle qui permet à nos collègues agent·e·s de probation d'être informé·e·s des activités que nous organisons. C'est très important car c'est via leur intermédiaire que nous rencontrons alors de futur·e·s participant·e·s.



CoAn 2 : Une journée type commence par beaucoup de téléphones, pour prendre des nouvelles et garder contact avec les personnes accompagnées par la probation d'une part, et pour proposer des activités motivantes d'autre part. Cela m'aide beaucoup de connaître les envies et humeurs du moment pour mettre en place des activités. Selon moi, la palette d'activités est géante mais je crois qu'en plus de soigner la préparation et la communication, le plus important est de rendre l'activité accessible. Le transport est un aspect crucial à ne pas négliger car il impacte clairement la participation, pas seulement en raison de difficultés financières mais aussi relativement à de l'anxiété de rencontrer du monde ou un manque d'énergie. Une grande partie de notre travail consiste donc à réduire les obstacles à la participation, dont l'amélioration de l'accessibilité fait largement partie.



Quelles sont les qualités requises pour être CoAns ?



CoAn 1 : Les qualités principales, de mon point de vue, beaucoup de bienveillance, cohérence, prudence, capacité d'écoute et de grandes capacités relationnelles. Pour tisser des bons liens avec les personnes accompagnées par la probation il faut de l'empathie, de l'énergie, de l'enthousiasme, de la créativité. Ce sont d'ailleurs aussi ces qualités qu'il faut pour imaginer des activités qui mettent en valeur les meilleures compétences, forces et ressources de chacun-e. Et puis évidemment il est aussi important d'avoir une bonne connaissance du territoire et des animations existantes.



CoAn 2 : De l'ouverture d'esprit et une grande capacité d'écoute. Je rencontre beaucoup de personnes qui ont besoin de parler, alors il faut pouvoir accueillir cette parole. Être là et écouter. Cela suppose aussi de pouvoir switcher : même si tu as une journée difficile à la maison, venir au boulot, échanger, prendre des initiatives, être de bonne humeur. C'est comme cela que nous pouvons identifier leurs besoins et proposer des activités qui puissent autant que possible y répondre. Et enfin, je pense qu'il faut beaucoup d'empathie, dans le sens d'une capacité de se mettre à la place des personnes, pour comprendre ce qu'elles vivent et ce qu'elles ressentent.

4. Soutenir la désistance dans la collectivité

Les coordinateur·trice·s-animateur·trice·s de réseau intercantonal (CoAns), postes développés dans le cadre du projet pilote *Objectif Désistance*, sont chargé·e·s de trois missions principales :

- L'animation de groupes de soutien réunissant plusieurs personnes accompagnées par la probation ;
- L'organisation sur le territoire concordataire d'activités destinées à rapprocher les personnes accompagnées par la probation de la société civile ;
- La ritualisation et la publicisation de parcours de sortie de délinquance.

Ces activités sont destinées à rassembler personnes judiciairisées, partenaires du monde social, culturel, de l'emploi et populations locales, mais aussi de leur renvoyer des signaux positifs de parcours de sortie de délinquance. Inscrites au cœur même de la société civile, elles participent à une meilleure connaissance mutuelle pour renforcer les liens entre ses membres, à l'efficacité collective pour améliorer le bien-être des populations judiciairisées, et de ce fait au développement de sociétés plus sûres.

Cette partie rend compte de la mise en œuvre de ces activités et de leur potentiel pour soutenir les personnes judiciairisées et pour participer à stabiliser leur situation vers un mode de vie plus satisfaisant et respectueux des normes pénales. Elle discute de quelques enjeux principaux rencontrés dans la création de ce nouveau rôle au sein des entités de probation du Concordat latin. Cinq activités clés développées par les CoAns, issues de contextes différents mais d'expériences collectives analogues, sont ensuite décrites en détails et illustrées de témoignages et de retours d'expérience : les activités socio-culturelles, la création de communautés de partage, le parrainage/marrainage de désistance, la ritualisation des efforts et un projet de médiation culturelle par la création d'un podcast. Un panorama de la multitude d'activités réalisées durant les quatre années du projet pilote *Objectif Désistance* est enfin restitué. Les CoAns soulignent que toutes les activités ici présentées sont le résultat des réflexions de la communauté de pratique *Objectif Désistance*, de presque 200 personnes judiciairisées rencontrées pendant les quatre années du projet pilote *Objectif Désistance* et d'environ 320 activités organisées sur l'ensemble du territoire concordataire.

4.1 Les coordinateur·trice·s-animateur·trice·s de réseau intercantonal (CoAns)

La création de postes de CoAns repose sur plusieurs constats aujourd'hui empiriquement attestés. Les parcours de désistance impliquent l'engagement d'un ensemble d'institutions et d'acteur·trice·s autour des personnes judiciairisées (Burke et al., 2018 ; Gaïa et al., 2019). Trouver sa place dans la société ne peut se réaliser sans l'implication de proches et de communautés d'appartenance (Fox, 2014, 2015 ; O'Connor & Bogue, 2012 ; Shapiro & Dizerega, 2012 ; Weaver, & McNeill, 2015). Comme en témoignent les parcours de personnes qui sortent de la délinquance, ce cheminement est intimement lié au développement de réseaux de relations soutenant et de reconnaissance sociale (Farrall et al., 2014 ; Gålnander, 2020 ; Phillips et al., 2020). C'est au travers d'activités avec autrui que nos sentiments, nos identités et nos comportements se construisent : qu'ils soient familiaux, amicaux ou encore professionnels, ces liens sont prépondérants, précisément lorsque la commission d'infractions devient incompatible avec leur existence (Giordano et al., 2002 ; Sampson & Laub, 1993). Ces engagements participent ainsi à modifier progressivement la perception et l'estime de soi.

La notion de capital social est utilisée pour traduire l'ensemble des ressources inhérentes aux réseaux sociaux et relations humaines (McNeil & Weaver, 2010). La notion de générativité définit la capacité de dépasser ses intérêts propres, se tourner vers autrui et contribuer au bien-être de la société, pour autant que celle-ci soit propice à réaccueillir en son sein des membres qui ont enfreint ses normes pénales (Maruna, 2001). Ce désir de donner ou de restituer quelque chose à la société est fréquemment manifesté par les personnes qui engagent un parcours de désistance.

Partant, sortir de la délinquance s'inscrit bien au-delà des compétences du système pénal et des suivis individuels menés par ses acteur·trice·s, notamment les agent·e·s de probation. La connexion ou reconnexion à des réseaux de relations dans différentes sphères de socialisation et le développement de partenariats avec la société civile se positionnent comme des conditions essentielles pour rendre possibles des trajectoires de vie exemptes d'infractions. Opéré dans l'isolement et sans reconnaissance au niveau personnel, social, judiciaire et étatique, le changement ne peut se concrétiser et la poursuite de comportements pénalement répréhensibles est plus probable (McNeill, 2012).

Faciliter l'accès aux ressources, favoriser la communication, tisser des liens avec des partenaires locaux, plus largement renforcer toutes formes d'opportunités et de relations soutenant, sous l'angle interpersonnel, interculturel et intergénérationnel, sont autant d'objectifs assignés au travail des CoAns. Toutes leurs missions ambitionnent de rapprocher les personnes judiciairisées de la société civile par le biais de rencontres et d'actions dans lesquelles différent·e·s acteur·trice·s la constituant sont investi·e·s.

4.2 Le développement du rôle des CoAns et quelques enjeux

Les postes de CoAns sont une innovation du projet pilote *Objectif Désistance* : leurs missions, responsabilités, objectifs ou encore compétences recherchées ont été créés de toutes pièces. Cette contribution n'a pas pour intention de décrire exhaustivement toutes les étapes de leur développement. Elle se concentre à décrire et objectiver les activités poursuivies par les CoAns.

En préambule toutefois, un éclairage sur quelques enjeux remarquables apparaît pertinent dans une perspective de reproduction ou de pérennisation de telles missions. Ces enjeux transversaux concernent le rôle et les activités des CoAns. Ils se focalisent volontairement moins sur des aspects contextuels, institutionnels et organisationnels en lien avec le déroulement du projet pilote.

Malgré des frontières effectivement poreuses, lister la multitude de sources susceptibles de les modéliser nous éloignerait des objectifs de la présente contribution.

Au nombre de trois, les principaux enjeux identifiés par la communauté de pratique *Objectif Désistance*, en tant que vecteurs qui influencent la participation aux activités, sont :

- 1) le rôle clé des agent·e·s de probation pour permettre aux personnes judiciairisées et aux CoAns d'entrer en contact et se rencontrer ;
- 2) l'absence d'un lieu dédié pour accueillir et se réunir ;
- 3) le temps nécessaire pour tisser et préserver des liens.

4.2.1 Un·e intermédiaire clé pour entrer en contact et se rencontrer

Dans le cadre du projet pilote *Objectif Désistance*, personnes accompagnées par la probation et CoAns sont mis en relation par une tierce personne, soit les agent·e·s de probation. Un premier enjeu réside dans la posture, le positionnement et les représentations de ces dernier·ère·s. La présentation du rôle et des activités des CoAns est importante pour inciter à toute forme de participation. Schématiquement résumé, outre une bonne connaissance des missions des CoAns, plus l'agent·e de probation est convaincu·e de leur utilité, plus elle ou il est convaincant·e et à même de motiver un premier contact.

En substance, insister sur le caractère volontaire, sans engagement et possible en tout temps de la participation aux activités des CoAns apparaît absolument nécessaire. En regard de la singularité de chaque personne et situation, d'une accep-

tation ou d'un refus ne doit découler une influence sur le suivi de probation. Toutefois, il est constaté que lorsqu'une personne accompagnée par la probation et son agent·e de probation se rencontrent aux activités organisées par les CoAns, cela contribue à faire évoluer positivement leur relation. Cela permet également d'enrichir les sujets abordés lors des entretiens individuels. Ainsi, prendre le temps de présenter, de contextualiser et de décrire au travers d'illustrations concrètes, de supports visuels ou encore de cartes de visites le travail des CoAns et la démarche de co-construction sur laquelle reposent les activités développées se profile comme central : pour que chacun·e puisse donner le sens qu'elle ou il souhaite à cette participation et véritablement se sentir acteur·trice de cette initiative. Rappeler que tout le monde peut contribuer au développement des activités quel que soit ses besoins



et ressources permet de limiter les impressions selon lesquelles les activités et ses participant-e-s ne peuvent rien apporter à la personne ou, à contrario, la personne ne pense rien pouvoir apporter aux activités et participant-e-s. L'idée est que chacun-e puisse être simultanément aidé-e et/ou aidant-e.

Face à des hésitations et réticences, quelles que soient leurs raisons, une réflexion conjointe et une émulsion d'idées autour du développement d'activités peut être initiée dans les entretiens individuels des agent-e-s de probation. Peut ou non s'ensuivre une rencontre individuelle avec un-e CoAn dans le seul but d'ailleurs de les partager, sans participation ultérieure. Néanmoins, il est souvent constaté que, dans un premier temps, les personnes accompagnées par la probation acceptent uniquement de rencontrer les CoAns puis, dans un deuxième temps et à leur rythme, décident de venir à une ou plusieurs activités. Il est en effet toujours plus facile de rejoindre un groupe en connaissant déjà un-e membre, en l'occurrence l'animateur-trice.

In fine, les CoAns constatent que leurs meilleur-e-s porte-paroles sont les personnes participant déjà aux activités : lorsque ce sont elles qui présentent les activités, la motivation à les rejoindre s'accroît. Par ailleurs, tout au long de l'accompagnement, la qualité de la communication entre l'agent-e de probation et les CoAns est déterminante pour que personne ne se retrouve en difficulté ou en situation de vulnérabilité durant les activités. Tout particulièrement, les CoAns veillent à ce que les activités ne mettent personne en porte-à-faux avec les règles de conduite qui leur sont imposées par le système pénal. En guise de respect mutuel, pour que les activités soient bénéfiques pour tout le monde et leur dynamique agréable, les CoAns fixent des règles de comportement, comme ne pas consommer d'alcool ou être sous influence lors des activités. Les CoAns préparent et proposent chaque activité en tenant compte de toutes les informations qui leur sont transmises par les l'agent-e-s de probation.

En somme, les représentations et la collaboration avec les agent-e-s de probation et les porteur-euse-s du projet vis-à-vis du rôle et des activités des CoAns sont capitales. Depuis le début du projet pilote *Objectif Désistance*, les CoAns poursuivent d'ailleurs des réflexions, notamment lors de séances de supervision, pour définir et améliorer la présentation de leur travail et justifier les raisons de leurs missions dans une perspective visant à encourager des parcours de sortie de délinquance. A cet effet, les CoAns rédigent notamment une newsletter mensuelle pour informer l'ensemble des acteur-trice-s du projet et leur hiérarchie des activités et des objectifs qu'elles poursuivent.

4.2.2 Un lieu à disposition pour accueillir et se réunir

Un deuxième enjeu résulte des limites rencontrées par les CoAns pour organiser des activités et répondre aux besoins des personnes accompagnées par la probation en l'absence d'un espace à disposition où pouvoir accueillir et voir se réunir personnes judiciairisées et partenaires. Cette situation s'est d'ailleurs vue aggravée pendant la crise sanitaire de la COVID-19, en raison des fermetures et des restrictions d'accès sans passeport sanitaire aux lieux de loisirs, cafés, restaurants, etc. Cette absence d'endroit dédié complique aussi la mobilisation de ressources humaines et matérielles. Alors que les personnes qui participent aux activités évoluent constamment, l'existence et l'identification à un lieu contribue à garantir stabilité et pérennité.

Un pied-à-terre officie comme solution de repli en cas d'impossibilités de mener des activités en extérieur. Il facilite l'organisation d'activités en intérieur sans devoir solliciter des entités partenaires. Il permet aux personnes accompagnées de pouvoir se présenter spontanément et donne concrètement à voir en quoi consiste les activités organisées. Il aide au développement d'un plus fort sentiment d'identification aux activités et d'appartenance aux groupes de participant-e-s. Un système de permanence à l'attention de personnes judiciairisées peut ainsi plus aisément être mis en place et impliquer plus systématiquement et expressément des pairs aidant-e-s. Enfin, cet espace, offrant une plus grande visibilité, est propice à encourager l'implication de membres de la société civile et de structures partenaires.

En effet, pour mener à bien leurs missions, les CoAns s'appuient sur le développement d'un réseau de partenaires locaux. Des recherches sont effectuées parmi les institutions et associations existantes et potentiellement intéressées à engager des personnes judiciairisées en leur sein. Ces démarches sont répertoriées, continuellement mises à jour et également partagées aux collègues agent-e-s de probation. Dans ce cadre, les CoAns consacrent beaucoup de temps et d'énergie à communiquer les fondements, valeurs, objectifs et défis de leur travail. Ce travail de sensibilisation et d'engagement peut manifestement être consolidé et renforcé à l'appui d'un lieu qui permette non uniquement l'organisation d'activités régulières mais également la tenue de séances d'information, de formations, de séminaires et conférences, d'expositions, etc.

4.2.3 Du temps pour tisser et préserver des liens

Un troisième enjeu au travail des CoAns concerne le temps nécessaire pour établir des liens avec les personnes accompagnées par la probation et les entretenir. Co-construire et encourager la participation aux activités est intimement lié au fait de se connaître, d'établir un rapport de confiance, de discuter de sa situation, ses projets et ses besoins, d'identifier des centres d'intérêt, de cogiter sur des animations possibles, de rester en contact dans la durée. Dans cette optique, les CoAns maintiennent des contacts réguliers avec toutes les personnes accompagnées par la probation qui participent aux activités, pour leur en proposer de nouvelles, motiver leur participation mais aussi les soutenir dans des moments importants et lors de coups durs.

En plus des appels téléphoniques et SMS, les applications mobiles de messagerie sont devenues un outil de travail indispensable pour échanger de manière gratuite, accessible, instantanée, directe et improvisée. Elles sont utilisées par les CoAns pour des échanges en groupe ou en bilatéral. L'animation via ces plateformes de petits groupes dans les différents cantons facilite ainsi l'organisation d'activités, tout autant qu'elle sert à prendre des nouvelles et épauler les personnes judiciairisées.

La régularité des activités est une autre source d'influence sur la participation que la communauté de pratique du projet pilote *Objectif Désistance* identifie. Elle est en lien avec le temps à disposition des CoAns et leur capacité de maintenir des liens dans la durée. Tantôt, la demande des personnes intéressé·e·s à participer peut être forte et l'organisation d'activités considérée comme insuffisante. Pour les personnes accompagnées par la probation, il peut découler de ce manque de régularité, une baisse de motivation. Leurs liens avec les CoAns se distendent, souvent à mesure que leurs difficultés personnelles augmentent, au point qu'elles et ils mettent progressivement fin à toute participation. Cette forme de désengagement est génératrice de frustrations pour les personnes accompagnées mais également pour les CoAns lorsqu'il leur est impossible de répondre à ces besoins.

Par ailleurs, il n'est pas rare que les CoAns rencontrent individuellement des personnes judiciairisées qui ne se sentent pas encore prêtes à investir des activités en groupe ou qui ne parviennent pas à y trouver leur place, en raison de leur situation actuelle. Tel peut par exemple être le cas en présence d'atteintes importantes dans la santé mentale, d'anxiétés causées par la détention et le manque de relations sociales, de difficultés de communication, d'addictions, d'exposition à des situations de grande marginalisation ou de périodes de vie particulièrement douloureuses.

En définitive, la nécessité d'être présent·e·s et d'accompagner les personnes judiciairisées dans ces moments est indispensable, sans quoi se cristallisent craintes, détresses et mises à l'écart. Le soutien émotionnel et social en continu des CoAns, autant qu'il nécessite un temps considérable et impondérable, apparaît participer à tempérer les chutes, rechutes et désaffiliations qui généralement accentuent les souffrances, les difficultés et le maintien dans la délinquance.



4.3 Décorticage de 5 activités clés

Lorsque qu'une personne accompagnée par la probation est intéressée à rencontrer les CoAns, une rencontre individuelle est d'abord organisée : pour lui présenter le rôle et les activités des CoAns, pour faire connaissance et pour réfléchir conjointement aux activités au sein desquelles elle voit du sens à participer. Est discuté aussi bien la possibilité de se joindre à des activités déjà existantes que d'en développer de nouvelles.

En effet, les activités menées par les CoAns reposent sur une démarche de co-construction en invitant les personnes accompagnées par la probation à investir toutes les étapes de leur mise en œuvre selon leurs compétences, envies et projets. Outre de répondre à leurs besoins formulés, elles se basent sur leurs expériences et ressources pour susciter leur motivation d'une part et leur valorisation d'autre part.

4.3.1 Les activités socio-culturelles

Vivre un moment agréable
Valoriser les compétences Occuper le temps
Limiter l'isolement et la solitude Faire des rencontres
Avoir connaissance d'activités existantes
Changer les perceptions de soi Mettre en mouvement
Nouer ou renouer avec des loisirs
Éprouver du plaisir

En quoi consistent les activités socio-culturelles ?

Les activités socio-culturelles consistent en des occasions de réunir plusieurs personnes en groupe autour d'une activité plaisante et enrichissante dans les domaines de la culture ou du sport par exemple. Ces initiatives visent au développement social des individu-e-s et au renforcement de leur autonomie au sein de la société. Elles favorisent la participation à des activités souvent difficiles d'accès pour les personnes judiciairisées, en raison de manque de ressources financières, d'information, de réseaux sociaux, et de motivation. Les CoAns

concrétisent par exemple ces activités par des visites de musées, des sorties à vélo, des entraînements de basket, de tennis, de pétanque ou de ping-pong, des balades, des séances de fitness en extérieur, des cours de yoga ou encore la création d'un potager communautaire. Plusieurs activités mobilisent en particulier les savoirs spécifiques des participant-e-s, comme par exemple un atelier de cuisine préparé par un-e cuisinier-ère ou un concert proposé par un-e musicien-ne. Ces moments contribuent à influencer l'image de soi, celle renvoyée à autrui, plus encore lorsque des membres de la famille des personnes judiciairisées se joignent aux activités.

Comment se développent-elles ?

Sur base des propositions et idées des personnes judiciairisées, les CoAns facilitent l'organisation des activités socio-culturelles en recherchant des informations et en cartographiant les activités possibles. Les CoAns veillent à la disponibilité et l'accessibilité de lieux culturels et sportifs, à l'organisation d'événements réguliers ou ponctuels, à l'existence de partenariats susceptibles de faciliter la concrétisation de ces activités et aux frais de participation et de déplacement. Les CoAns partagent régulièrement les résultats de leurs investigations avec les personnes intéressées et favorisent leur implication dans les préparatifs déjà. Porter à leur connaissance l'existence de ces structures et événements encourage également de pouvoir les solliciter en dehors des activités organisées par les CoAns. Parfois, les CoAns consultent leurs collègues agent-e-s de probation pour obtenir leurs conseils et les inviter à prendre part aux activités lorsqu'elles se réalisent.

Une fois les contours des activités socio-culturelles délimités, les CoAns communiquent par messagerie instantanée, SMS ou téléphone, par le biais de flyers ou encore par le biais de leurs collègues agent-e-s de probation, tous les détails utiles : nature et durée de l'activité, lieu du rendez-vous, matériel nécessaire, et tout autre élément pertinent. La veille de l'activité, les CoAns envoient à nouveau un mot à tout le monde, lequel offre une dernière opportunité de s'inscrire, permet de limiter les oublis et les rendez-vous manqués, enfin renforce la motivation à participer.

Durant les activités, les CoAns accueillent chaleureusement les participant-e-s, coordonnent leur déroulement et s'assurent que tout le monde se sente à l'aise. A la fin de l'activité, les CoAns portent un soin particulier à obtenir un feedback des participant-e-s sur l'activité elle-même et sur la dynamique au sein du groupe. Chacun-e est remercié-e pour sa participation et son engagement. Un compte-rendu de chaque activité est effectué, de manière que leurs contours, objectifs et déroulés soient compilés.

Combien de personnes réunissent-elle ?

Pour les activités socio-culturelles, les CoAns contactent a priori toutes les personnes avec qui les agent-e-s de probation les mettent en relation et qui manifestent un intérêt pour les activités. Chacun-e vient selon son intérêt et sa disponibilité à participer. Les proches des personnes accompagnées par la probation ou toute personne dont elles et ils estiment qu'elle pourrait avoir plaisir à venir est bienvenue, pour autant que le type d'activité et les personnes présentes le permettent, ce à quoi les CoAns portent une attention soutenue et continue. Les CoAns communiquent aussi régulièrement l'organisation d'activités socio-culturelles à des bénévoles ou des partenaires qui souhaitent se joindre au groupe. Dans les faits, le nombre de participant-e-s est variable mais oscille généralement entre 2 et 15 personnes.

A quels intervalles ?

Dans le cadre du projet pilote *Objectif Désistance* et des ressources à disposition, des activités socio-culturelles sont organisées bimensuellement dans chaque canton

Quels témoignages et retours d'expérience ?

Figure 11 : Les activités socio-culturelles illustrées au travers d'un story board co-construit lors de ces moments de rencontres

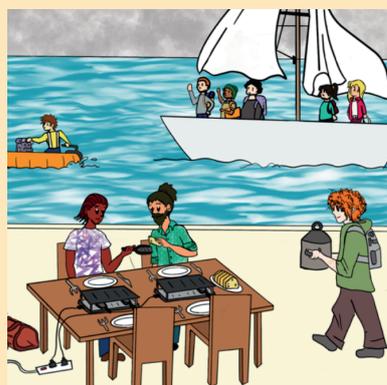
Tous dans le même bateau !



Une main tendue pour aspirer
à un meilleur avenir



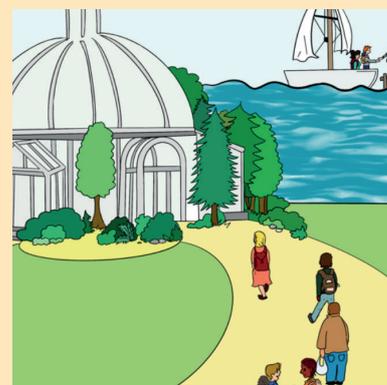
Une activité sportive
pour avoir du plaisir



Un repas convivial
pour tisser des liens



Une balade en plein air
pour s'évader du quotidien



Une découverte culturelle
pour se réappropriier
son environnement



Des rencontres enrichissantes
pour aller de l'avant...

4.3.2 La création de communautés de partage

Se sentir écouté·e et entendu·e

Donner et recevoir de l'aide au quotidien

Capitaliser sur les forces et les ressources de chacun·e

Échanger avec des personnes qui vivent des réalités proches

Partager des idées

Prendre soin de soi et d'autrui Se sentir utile

Devenir pairs aidant·e·s Maintenir espoir et motivation

Encourager la généativité

En quoi consiste la création de communautés de partage ?

Au fur et à mesure que des activités sont partagées, une cohésion de groupe se crée formant une communauté de partage qui perdure dans le temps. La communauté de partage caractérise un ensemble de personnes, souvent des pairs dont le point commun est d'avoir été au contact du système pénal. Des personnes accompagnées par la probation s'apprécient, s'écoutent, s'entraident et se réunissent régulièrement, désormais sans la présence des CoAns à l'origine de leur rencontre. Elles et ils se rendent disponibles les un·e·s pour les autres et partagent ensemble leurs expériences, leurs difficultés, leurs doutes mais aussi leurs espoirs. Ces groupes envisagent régulièrement de capitaliser sur la mise en commun de leurs connaissances et compétences pour aider d'autres personnes dans une situation similaire. *In fine*, il n'est pas rare que ces groupes réfléchissent à la possibilité de donner naissance à une association de soutien aux personnes judiciarisées et sortantes de prison.

Comment se développent-elles ?

Il n'est aucune recette qui explique l'alchimie au sein d'un groupe de personnes. Toutefois, alors que des communautés de partage ont rapidement vu le jour dans plusieurs cantons, deux constats se distinguent. Le premier constat concerne le rôle et les activités des CoAns. Appréciables, elles sont un terrain favorable à la rencontre et au dialogue. Les impulsions des CoAns au travers d'attitudes engagées et engageantes sont propices à ce que chacun·e se sente bien et trouve sa place durant les activités. Les CoAns apportent un soin particulier à ce que toutes et tous puissent s'exprimer, partager autant que bénéficier des apports individuels et collectifs du groupe. Le second constat traduit, pour nombre de personnes judiciarisées, d'un besoin d'être entourées et soutenues. Beaucoup expriment se sentir seules et peinent à identifier aussi bien des personnes que des lieux qui puissent accueillir ce qu'elles vivent, pensent et ressentent. Elles évoquent combien les moments récréatifs sont pour elles rares et pourtant tellement importants pour avancer, surmonter les obstacles et maintenir leurs efforts. Selon elles, les activités organisées par les CoAns, eu égard à leurs climats relationnels et interactionnels agréables, permettent de ne pas se sentir jugé·e·s, de se sentir appartenir à un collectif, de partager ses problèmes autant que de les oublier pour un temps.

Combien de personnes réunissent-elles ?

Alors que les CoAns contactent toutes les personnes qui le souhaitent, la participation aux activités reste volontaire et les groupes changent constamment : certaines personnes rejoignent le groupe alors que d'autres s'en distancient temporairement ou plus durablement. Le noyau dur des communautés de partage particulièrement actives est constitué d'environ 5 à 10 personnes.

À quels intervalles ?

La fréquence des rencontres des communautés de partage peut elle aussi beaucoup varier, notamment parce qu'elle est tributaire des intérêts, du temps et des pourcentages de travail des CoAns. Comme mentionné précédemment, dans le cadre du projet pilote *Objectif Désistance*, les groupes se réunissent deux fois par mois pour participer aux activités organisées, mais certaines communautés de partage se retrouvent désormais en l'absence des CoAns, ou en présence de partenaires externes.

Quels témoignages et retours d'expérience ?

Figure 12 : La création d'une communauté de partage illustrée au travers d'échanges entre ses membres





4.3.3 Le parrainage / marrainage de désistance

S'ouvrir à autrui
Engager et responsabiliser Discuter
Investir de nouvelles relations
Impliquer la société civile Soutenir et valoriser
Construire un nouveau réseau Faire confiance

En quoi consiste le parrainage/marrainage de désistance ?

Les activités de parrainage/marrainage du projet pilote *Objectif Désistance* prennent racine dans un programme mis en œuvre par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Drôme, en France (Dieu & Merchat, 2021). Le parrainage/marrainage de désistance met en place les conditions pour l'instauration et l'accompagnement de relations sociales soutenantes entre un-e membre de la société civile, dit bénévole de désistance, et une personne accompagnée par la probation dit filleul-e.

La personne bénévole s'engage à offrir de son temps afin que le binôme puisse se rencontrer à intervalles réguliers, pour boire un café, se balader, discuter, etc. La personne bénévole soutient la personne accompagnée dans ses démarches administratives et/ou sociales, et couramment lui donne un coup de pouce en sollicitant pour elle ses connaissances et réseaux de relations. La ou le filleul-e est une personne accompagnée par la probation, intéressée à participer à ce programme. Chacun-e est libre de partager avec son parrain ou sa marraine ce qu'elle ou il souhaite de ses expériences de vie, ses états affectifs, ses envies, ses réflexions ou son parcours pénal.

Une charte établit leurs engagements respectifs, elle indique que les rencontres sont limitées à l'espace public et que les échanges d'argent sont interdits. Les bénévoles sont convié-e-s à une journée d'information et d'interconnaissance autour du système pénal et du programme de parrainage/

marrainage. Durant ces journées et pour autant que participent des personnes formées à cette pratique, le dialogue entre les personnes présentes peut-être encouragé sous la forme de cercles. Pour recruter des bénévoles, il est possible de publier une annonce dans les journaux ou sur les sites officiels des associations faitières de bénévoles, de privilégier le bouche-à-oreille, ou encore de mobiliser des bénévoles visiteur-euse-s de prison.

Comment se développe-t-il ?

Le programme de parrainage/marrainage est coordonné par les agent-e-s de probation qui informent les personnes accompagnées de l'existence de ce programme. En cas d'intérêt, les professionnel-le-s organisent une rencontre avec leur responsable hiérarchique et le binôme, éventuellement un-e CoAn. Durant cette séance, la personne judiciarisée et la ou le bénévole partagent leurs motivations autant que leurs inquiétudes potentielles à participer au parrainage/marrainage de désistance. Le binôme co-signe la charte. Le programme dure généralement 6 mois, il est susceptible d'être reconduit dans le cadre de la durée du suivi de probation et peut être interrompu à tout moment. En tout temps, l'agent-e de probation, et si nécessaire la ou le CoAn, restent à disposition respectivement des parrains, marraines et filleul-e-s. Ponctuellement, une rencontre est organisée pour obtenir un retour d'expérience de chaque binôme.

Quels témoignages et retours d'expérience ?

Figure 13 : Le parrainage/marrainage de désistance illustré au travers des portraits de deux binômes



Binôme 1 : Parrain

Je vais avoir 60 ans cette année. Je suis un père de famille qui travaille depuis 20 ans comme enseignant. Comme j'ai aujourd'hui un petit peu moins d'occupations car les enfants deviennent grands, je prends quelques engagements bénévoles, aussi en lien avec mes activités paroissiales. J'aime rencontrer des gens, apprendre à les connaître, et en particulier lorsque leur réalité est différente de la mienne.

En rencontrant mon binôme depuis maintenant six mois, je réalise combien il est difficile de repartir dans la vie après une expérience en prison. C'est comme un chemin parsemé d'embûches, financièrement, professionnellement, mais aussi relationnellement. La marge de manœuvre est limitée, c'est difficile de sortir de son milieu et il faut s'accrocher, par exemple pour trouver un appart' en présence de dettes ou de faillite. Je ne dis pas que c'est impossible, mais c'est moins facile. Je constate également que cette rencontre me permet de quitter mon petit monde où tout va bien car la société ne se colore pas seulement de gens bien portants. Je n'ai jamais eu de problèmes avec la justice et peut-être que j'ai aussi eu de la chance quoi ! Je ne sais pas par quels biais certaines personnes s'enfilent dans de mauvais chemins et d'autres pas ? Mais je crois que nous pouvons faire un bout de chemin ensemble, discuter, partager un repas ou un verre. Le plus important pour moi dans cette rencontre c'est que mon binôme et moi puissions apprendre l'un de l'autre, et l'un avec l'autre. J'aimerais que mon binôme puisse se dire : il n'a pas de problème avec la justice mais il s'intéresse quand même à moi.

Nous nous rencontrons à l'accueil communautaire de la paroisse, qui est un endroit agréable et où je me rends souvent pour rendre service. On se retrouve en général le vendredi, on cuisine, on mange et on échange sur la semaine écoulée. Je ne sais pas vraiment quels peuvent être les impacts de nos échanges. Je crois que quand on devient bénévole, on n'a pas d'expérience, seulement de la bonne volonté. Je reste naturel et je reconnais que souvent je ne sais ni quoi dire, ni quoi faire. Je ne pense pas que je puisse amener une personne à changer du tout au tout, d'un jour à l'autre. J'espère seulement que nos discussions contribuent un peu à consolider sa vie, et lui donner espoir, un peu de confiance. J'aimerais que malgré nos différences, nos parcours, ou encore nos positions sociales, il se dise : je n'ai pas besoin de m'écraser. Parce que ce sont souvent ces différences qui nous poussent à juger, souvent hâtivement. Je me dis qu'une personne a certainement des côtés en elle qui sont obscurcis par son crime mais que si nous lui donnons une nouvelle chance sa situation pourrait évoluer. C'est sûr que je ne peux pas y parvenir seul en tant que bénévole, mais peut-être que si nous sommes plusieurs et que nous prenons le temps de nous connaître, je crois que des évolutions positives sont possibles.



Binôme 1 : Filleul

Mon parrain n'a pas du tout la même vie que moi. C'est ce qui me plaît même si j'ai mis du temps à accepter de rencontrer d'autres personnes et de découvrir d'autres milieux. Je devais accepter de ne pas aller bien, ce qui est dur et plus encore en temps de pandémie et de restrictions sanitaires. Aujourd'hui, je peux seulement dire que l'engagement de mon parrain et notre collaboration au restaurant communautaire, qui a continué de servir des repas à emporter pendant cette période, m'ont permis de sortir de chez moi et de garder le moral. C'était tellement difficile de nouer des relations pendant la pandémie que je me suis accroché à toutes les possibilités de rencontres. Et je pense que je ne suis pas le seul. Mon plus gros risque est l'isolement. Je suis capable de rester plusieurs semaines sans rencontrer personne.

La situation sanitaire est désormais apaisée et j'espère qu'avec mon parrain nous allons nous voir plus souvent et longtemps. Les circonstances étaient particulières et elles expliquent certainement pourquoi notre relation a comme un peu stagné. Je ne peux pas dire aujourd'hui comment elle va évoluer dans le futur. Est-ce qu'elle va continuer ou peut-être en aurais-je marre ou aurais-je d'autres activités ? C'est à voir. Pour l'instant, je trouve positif mais il ne faudrait pas que ça devienne trop prenant non plus. Pour lui et pour moi, c'est une question d'équilibre de garder contact sans pression excessive et sans trop s'immiscer dans nos vies respectives. Maintenant, nous avons un engagement à court terme, six mois renouvelables, mais notre relation pourrait aussi se poursuivre dans un cadre plus informel. Tout est possible mais je reste aussi prudent car si le contact ne se noue pas vraiment, ce pourrait être encore une déception. Quand tu as souffert comme j'ai souffert, tu te protèges en évitant d'avoir trop d'attentes. Lorsque tu as des attentes, tu sais que tu peux être trop déçu. Cela m'intéresserait de savoir comment cela se passe pour les autres binômes. Tout le monde n'a peut-être pas envie de partager l'expérience mais, à moi, ce qui me plaît c'est que je ne me sens pas contraint. Il n'y a pas un objectif de réussite où je me dis que nous devons absolument avoir une bonne relation. Non ! Si ça vient, ça vient, si ça ne vient pas, ça ne vient pas.

En résumé, je suis déjà reconnaissant vis-à-vis de mon parrain de m'avoir proposé et motivé à donner un coup de main au restaurant communautaire, au départ pour préparer les salades et mettre les plats dans les sacs. Aujourd'hui, je suis en cuisine et je considère que c'est une responsabilité importante de nourrir les gens. Et depuis cette activité bénévole, d'autres idées et projets me viennent en tête. J'espère que mon parrain sera réceptif et pourra m'aider à les concrétiser, même si je suis conscient qu'il est très occupé. J'espère que ça ira dans le bon sens pour moi. Peut-être que mes projets peuvent marcher, mais il faut aussi prendre le risque que cela ne marche pas.



Binôme 2 : Marraine

Je suis enseignante et thérapeute auprès d'enfants, d'adolescent·e·s et de couples. Durant la période de la COVID, mes activités ont diminué et j'ai voulu continuer de me rendre utile pour la société. Je trouve que les activités bénévoles permettent à celles et ceux qui les poursuivent de rendre un peu de ce que la société leur donne. J'ai commencé par être visiteuse de prison puis rapidement j'ai eu connaissance du projet pilote *Objectif Désistance*.

Je trouve bien que mon rôle de marraine soit clairement défini au travers de la charte que nous avons signé. La charte présente le projet pilote *Objectif Désistance*, expose les valeurs qui caractérisent la relation de parrainage/marrainage et délimite les contours de l'engagement des parrains, marraines et filleul·e·s. Avant de m'engager, j'ai pu poser toutes mes questions aux professionnel·le·s de la probation. Pour être honnête, leur présence et nos échanges ont permis de dissiper mes quelques inquiétudes de rencontrer des personnes condamnées pénalement. J'ai aussi apprécié de rappeler que je ne suis pas là pour connaître, et moins encore pour creuser le passé.

J'ai rencontré mon filleul pour la première fois avec un CoAn qui nous a présenté en soulignant certains de nos hobbies et intérêts communs. Ma présence est un peu comme un coaching, je suis là dans le présent et pour accompagner le futur. Lors de nos rencontres, à quinzaine au début et actuellement mensuelles, nous discutons et imaginons ensemble des pistes. Libre à mon filleul d'en faire ce qu'il souhaite. C'est important pour moi de le soutenir et de remarquer ses efforts au quotidien pour surmonter les difficultés qu'il rencontre.

Je valorise chaque fois que je peux ses actes et ses prises de position. Quand je les trouve bonnes, je le félicite d'avoir le courage de ses décisions, qui lui permettent de s'affirmer et contribuent à son équilibre de vie.

C'est une relation nouvelle pour moi aussi dans le sens où je n'ai pas ici de casquette thérapeutique. Je prends ce rôle un petit peu comme si j'accompagnais un membre de ma famille sans lien de dépendance pour autant. C'est une relation d'adulte à adulte et non pas de thérapeute à patient. Voilà une relation sans attentes particulières, dont le seul but est de parler et d'écouter. Il n'y a ni contrainte, ni jugement. Je crois que ce sont les éléments clés que je voudrais partager avec de futures parrains ou marraines. Notre rôle est d'être là et de faire confiance, ce qui certainement est important car en retour les filleul·e·s ne veulent pas nous décevoir. Nous sommes des êtres humains et les êtres humains ont le droit à une deuxième chance non ?



Binôme 2 : Filleul

Un jour mon agent de probation m'a contacté et m'a dit « serais-tu intéressé à participer au programme de parrainage/marrainage organisé par le projet pilote *Objectif Désistance* ? ». Alors comme je suis a priori réfractaire à rien, ou favorable à tout, j'ai dit pourquoi pas. Je sentais au travers de cette proposition une volonté de m'aider, un sentiment aujourd'hui confirmé.

Ma marraine est toujours soucieuse de savoir comment je vais. Elle s'intéresse réellement à moi alors même que je suis une personne timide et peu à l'aise lorsque je dois parler. Ce qui me touche également est le temps qu'elle m'accorde car je sais qu'elle est très occupée. Les rencontres mensuelles que nous planifions pour aller nous promener me motivent à sortir et à découvrir de nouveaux horizons. Et puis un jour elle m'a offert une boîte de chocolat, accompagnée d'un joli mot. Cela m'a fait vachement plaisir, c'était vraiment une surprise, je ne suis pas habitué à recevoir des cadeaux.

Je veux aussi dire que ma marraine est une relation un peu différente de celles que je peux entretenir avec ma famille ou mes ami-e-s. C'est mon parcours judiciaire qui a permis notre rencontre, alors j'ai une certaine retenue car j'ai toujours peur de retourner en prison. Je sais que je suis aujourd'hui jugé et que j'ai fait ma peine, c'est officiel. Pourtant, je ne suis jamais complètement rassuré parce que j'ai fait des conneries par le passé. Voilà j'ai toujours une petite crainte, mais c'est léger. C'est petit à petit que je commence à me lâcher et à m'ouvrir. C'est vrai que je n'aime pas parler de mon affaire qui, quand même à quelque part, a été bénéfique en ce qu'elle a amélioré ma vie par rapport à avant. Je rencontre aujourd'hui plus de belles personnes, c'est-à-dire des personnes qui me font du bien.

Voilà, ma marraine est une personne de plus que j'affectionne, aux côtés de ma famille qui m'a toujours soutenu et notamment au moment de ma sortie de prison. J'ai de la chance et je me dis qu'il y a des personnes qui, plus encore que moi, auraient besoin d'une marraine, de cette marraine. Toutes les personnes pour qui la famille n'est pas ou peu présente par exemple. Je pense que cette relation peut vraiment contribuer à mettre du baume au cœur aux personnes qui se sentent seules, jugées, exclues et qui auraient besoin d'attention et d'écoute. Alors nous en avons discuté avec ma marraine et nous allons désormais nous voir moins souvent pour qu'elle puisse s'occuper d'une autre personne.

4.3.4 La ritualisation des efforts

Reconnaitre les efforts Valider la fin du parcours pénal
(Ré)concilier Limiter les stigmates Convier des proches
Impliquer les autorités du système pénal
Renvoyer des signaux positifs
Modifier les images de soi Clôturer une période de sa vie
Retrouver sa place dans la société

En quoi consiste la ritualisation des efforts ?

Les initiatives de ritualisation des efforts consistent à signifier publiquement la fin d'un suivi de probation et d'une sanction pénale. Elles se matérialisent par l'organisation de cérémonies de fin de mandat et/ou la remise d'une lettre officielle. D'une part, ces démarches ambitionnent de célébrer, à tout le moins de remarquer, le moment où la personne a « payé sa dette à la société ». D'autre part, elles aspirent à mettre en valeur et reconnaître le chemin parcouru et les efforts réalisés. A cette occasion, elles en témoignent auprès de la personne concernée et de son entourage, en présence des autorités qui ont prononcé et/ou fait appliquer la sanction. Leur implication apparaît forte de sens et d'impacts dans la poursuite d'une trajectoire de vie positive et exempte d'infractions.

Comment se développent les cérémonies de fin de mandat ?

Les cérémonies de fin de mandat sont hétérogènes au sens qu'elles s'adaptent, dans la mesure du possible, aux souhaits de chaque personne pour être organisées à leur image. Lorsqu'un suivi de probation est sur le point de se terminer et que la personne et l'agent-e de probation sont disposé-e-s à organiser un événement, elles et ils en informent les CoAns. Une rencontre est planifiée pour discuter du lieu (soigneusement choisi et symbolique), du déroulement, du contenu et des personnes conviées à la cérémonie. Les CoAns s'occupent de la logistique et des invitations à l'at-

tention des autorités convoitées. En collaboration avec l'agent-e de probation, elles et ils rédigent une lettre et/ou un certificat officiel de fin de mandat, signés par leur responsable hiérarchique. La personne en fin de mandat de probation sollicite les proches qu'elle désire avoir à ses côtés durant la cérémonie.

Après un temps dédié à l'accueil des invité-e-s, la cérémonie de fin de mandat se décline en deux temps. La première partie est plutôt solennelle car rythmée par les discours de représentant-e-s du système pénal, de toute personne désireuse de prendre la parole et par la remise en main propre d'une lettre ou d'un certificat attestant officiellement de la fin du mandat de probation. La deuxième partie est quant à elle ponctuée d'échanges informels autour d'une agape.

Combien de personnes réunissent-elles ?

Les participant-e-s aux cérémonies de fin de mandat sont le choix de chaque personne jusqu'alors accompagnée par la probation. Généralement, elles réunissent leur entourage proche et significatif, des représentant-e-s et référent-e-s du système pénal, des intervenant-e-s de réseaux partenaires, des CoAns, et tantôt des membres de communautés de partage ou des parrains/marraines.

Quels témoignages et retours d'expérience ?

Figure 14 : La ritualisation des efforts illustrée au travers de discours lors d'une cérémonie de fin de mandat, d'une lettre et d'un certificat de fin de mandat de probation



Représentante de l'autorité d'exécution des sanctions

Bonjour à toutes et tous,

Je vous remercie d'être là pour cette cérémonie de fin de mandat.

Monsieur, nous célébrons ici la fin de l'exécution de votre sanction et votre suivi auprès de la probation. Nous souhaitons en particulier souligner vos démarches et vos efforts pour stabiliser votre situation et aujourd'hui ne plus être confronté à la justice.

Durant votre période de probation, nous constatons que vous avez respecté les obligations qui vous étaient imposées. Vous êtes également allé au-delà en participant à des activités proposées dans le cadre du projet pilote *Objectif Désistance*, dans le but de rythmer votre quotidien et nouer de nouvelles relations. Je vous en félicite et vous remets officiellement cette attestation !

Bonne suite à vous !



Agent de probation

Bonjour à toutes et tous,

Je vous remercie également d'être là ! Pour ma part, je souhaite revenir sur cette année écoulée où nous nous sommes rencontrés une à deux fois par mois. Nous avons appris à nous connaître et avons défini ensemble ce qui était important pour vous et votre avenir. Je tiens vraiment aujourd'hui à vous féliciter parce que notre collaboration a vraiment été agréable et constructive. Vous n'avez pas hésité à solliciter des ressources en cas de difficultés, ce qui participe à nous retrouver ici aujourd'hui.

Je suis confiant pour vous par rapport à la suite, plus encore lorsque je vois ici les personnes qui vous apprécient et vous soutiennent. Alors vraiment, comme nous en avons souvent discuté, plutôt que de rester seul face aux difficultés, contactez-nous !

Je vous félicite et je pense que nous pouvons vous applaudir !

Excellente continuation et bonne chance pour la suite !



Personne judiciaire

Bonjour,

Je vous remercie car je ne pensais pas qu'on en fasse autant. Il y a beaucoup de monde entre la famille et les autorités et je suis ému d'entendre du bien de moi. Je ne m'attendais pas à cela car j'ai fait des conneries. Je pensais au début quand j'étais en prison qu'on m'enfermerait, qu'on allait s'en foutre de moi et me laisser là. Je ne m'attendais pas du tout à ce que ça soit comme ça après. Cela me fait plaisir de voir qu'on regarde au-delà de mes conneries et qu'on s'intéresse à ma personnalité.

Je ne me sens pas oublié et je sais qu'il y a de bonnes personnes qui vivent sur cette planète. Je sens là qu'il y a une volonté d'aider les gens et les prisonniers.

Voilà, je n'aime pas préparer les discours à la maison donc cela vient sur le moment. C'est émouvant alors je ne sais plus quoi dire. J'ai une grande pensée pour nous tous, pour les personnes qui auraient voulu venir mais qui n'ont pas pu, mais aussi pour un ami qui nous a quitté il y a une année. Il est là parmi nous. Je vous remercie !



Proche de la personne judiciaire

Bonjour à tout le monde,

Mon frère ne s'attendait pas à ce qu'on organise une cérémonie pour lui, et moi non plus, ma famille non plus. Et le Monsieur avec qui j'ai discuté tout à l'heure m'a dit qu'il souhaitait aussi qu'une cérémonie soit organisée à la fin de sa probation. Je suis étonnée et c'est une bonne surprise pour tout le monde, alors merci.

Je pense que c'est une étape importante pour mon frère mais aussi pour nous. Déjà nous pouvons mettre des visages sur certaines personnes d'entre vous, et vous paraissez sympas. Mais surtout, et ce n'était pas évident, je peux dire aujourd'hui que nous sommes fiers de lui. Pour nous aussi c'était dur et je crois que c'est bénéfique pour tout le monde, aussi pour les proches, d'organiser un moment comme celui-ci.

Je vous suis reconnaissante pour cela et je vous remercie.

Mars 2023

Fin du mandat d'assistance de probation

Monsieur,

L'assistance de probation et les règles de conduite auxquelles vous étiez soumis depuis de nombreuses années sont arrivées à leur terme.

Nous profitons de la présente pour vous remercier de votre collaboration et de nos échanges de qualité durant toutes ces années. Au fil du temps, des objectifs communs ont pu être définis dans le cadre de l'assistance de probation. Vous avez notamment retrouvé un logement dans votre région, dont vous continuez à décorer et à meubler l'intérieur. Cela vous permet de vous sentir pleinement chez vous et de pouvoir recevoir vos proches à votre domicile. Si la consommation de stupéfiants est parfois encore présente dans votre vie, vous avez su trouver une stabilité et vous en conscientiser les enjeux. Nous vous encourageons à poursuivre vos réflexions à ce sujet.

Depuis quelques mois, vous participez régulièrement aux activités du groupe du projet pilote *Objectif Désistance*. Votre présence est toujours appréciée par toutes les personnes du groupe. Dans ce contexte, vous avez l'opportunité de faire de nouvelles rencontres et d'apporter votre soutien à cette communauté. Lors de nos entretiens, vous releviez à quel point ce groupe vous est bénéfique et comment il influence l'image que vous avez de vous-même et vos projets d'avenir. Nous pouvons que rejoindre ce constat et relever les changements positifs dans votre vie ces dernières années. Finalement, nous nous réjouissons de participer à votre cérémonie de fin de mandat, prévue dans quelques semaines. Cérémonie que vous avez décidé d'organiser un peu à votre image : simple, atypique et conviviale.

Nous vous formulons tous nos vœux pour votre avenir et vous adressons, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Signature

Diplôme de fin de mandat

Monsieur / Madame

Par le présent document, nous attestons que l'assistance de probation est terminée.

Nous tenons à vous féliciter pour tous les efforts que vous avez fournis durant ce parcours qui vous amène à une vie libre et respectueuse des normes pénales.

Nous vous formulons tous nos vœux pour votre avenir et restons à votre disposition en cas de nécessité.

Agent-e de probation

Direction Projet *Objectif Désistance*



4.3.5 Une médiation culturelle au travers d'un podcast

Créer des partenariats Donner du sens
Prendre la parole Exprimer des émotions
Valoriser son parcours et ses forces
Sensibiliser la société civile

Impliquer le grand public Se raconter à soi et aux autres
Renforcer l'estime de soi Accéder aux activités culturelles
Se rapprocher de la société civile

En quoi consiste la médiation culturelle ?

La médiation culturelle a pour but de mettre en relation et favoriser l'accès aux milieux de la culture et de l'art. Elle mobilise à cet effet différents supports pour transmettre des messages, sensibiliser et questionner le public. Certaines médiations culturelles, comme celles développées dans le cadre du projet pilote *Objectif Désistance* avec des personnes judiciarisées, se destinent en particulier à rencontrer et encourager l'expression d'audiences dites « fragilisées » ou « exclues » dans le sens où leurs voix sont rarement partagées et entendues dans la société (Abouddrar & Mairesse, 2022).

Les formes d'expression mobilisées par la médiation culturelle peuvent être multiples, promotion d'offres et invitation à des sorties culturelles, organisation d'événements et création d'œuvres artistiques. Ces actions donnent lieu à des projets d'envergures différentes en fonction des ressources, notamment humaines et financières, à disposition. Le podcast « A l'ombre, ma lumière » est détaillé ci-dessous parce qu'il est le projet de médiation culturelle du projet pilote *Objectif Désistance* aux retentissements les plus grands. Il n'est cependant pas le seul : la visite régulière de musées et d'expositions, l'organisation d'ateliers d'écriture et de photo, la collaboration au documentaire « Humans of Pandemics »¹ de l'Université de Lausanne (UNIL) ou encore la participation au concours de poésie « La poesia che cura »² élaboré par l'Université de Suisse italienne (USI) sont plusieurs initiatives de médiation culturelle poursuivies.

¹ <https://unessentialhumans.com/eclairages/>

² <https://www.eco.usi.ch/it/feeds/9173>

En quoi consiste le podcast « A l'ombre, ma lumière » ?

« A l'ombre, ma lumière » est un podcast né d'un partenariat entre l'association fOrum culture existante dans l'Arc jurassien et le projet pilote *Objectif Désistance*. Ce projet de médiation culturelle interpelle les univers artistique, culturel, musical pour parler d'expériences pénales, carcérales, de sorties de prison et de sorties de délinquance. Conjonction de rencontres et de ressources extraordinaires, il est la création d'une communauté de partage réunissant personnes accompagnées par la probation, personnes anciennement judiciarisées et/ou détenues, agent-e-s de détention, agent-e-s de probation, CoAns et artistes. Au cours de neuf mois de rencontres quasi mensuelles est née une envie de témoigner collectivement de leurs expériences partagées au travers d'un podcast d'une vingtaine de minutes.

En décembre 2021, un vernissage du podcast « A l'ombre, ma lumière » s'est tenue à la Galerie du Passage à Moutier. Ce jour, l'accueil réservé au podcast par le tout public et les autorités judiciaires présentes s'est soldé par une « standing ovation » ! Depuis début 2022, lors de journées ou soirées d'information tout public, le podcast est présenté dans des centres culturels ou des lieux d'exposition de la région. Chacun-e peut prendre place dans une cellule prototype pour l'écouter puis participer à un moment de débats, animé tour à tour par des membres de la communauté de partage.

Comment s'est-il développé ?

L'association fOrum culture, organe faîtière des artistes de l'Arc du Jura et du Jura bernois, à l'initiative de ce projet, a sollicité l'entité de probation du canton du Jura pour lui proposer une collaboration. Positivement accueillie, agent-e-s de probation et CoAns ont facilité les mises en contact et coordonné l'ensemble des rencontres, tenues dans un studio d'enregistrement dont le coût de location a été pris en charge par l'association.



« À l'ombre, ma lumière »
Installez-vous durant quelques minutes dans un espace dédié et découvrez, un casque sur les oreilles, un témoignage d'une incroyable authenticité.

Une dizaine de personnes en lien avec le milieu carcéral — en période de probation, en attente de jugement, anciens détenus, gardien, agente de probation, animateurs — se retrouvent durant près de 9 mois autour d'un projet artistique.

Galerie du Passage
Les 18 et 19 décembre 2021
Vernissage le samedi 18 décembre à 17h
puis du 5 au 27 février 2022

forum culture

Idee originale et piano
Andrée Oriet
Podcast et projet de médiation culturelle
Andrée Oriet et Alain Tissot
Musique originale
Alain Tissot
Chanson « Le bruit des clés »
paroles, voix, basse, guitare, batterie
par les participants

Projet porté par fOrum Culture
Avec la complicité d'Objectif Désistance

Réalisation décor
Atelier de travail d'intérêt général (ATIG-VD)

NB : Probation: la Probation a pour missions principales de préserver les personnes prises en charge du risque de commettre de nouvelles infractions, et de favoriser leur intégration sociale.

Merci à Ugo Mora, Léa Seuret, Clémentine Montavon, Christophe Baumgartner, Rolf Perreten

forumculture.ch/ombre

Plus d'infos



www.desistance.ch/qr/podcast01

Tout au long des rencontres, à une fréquence d'environ une toutes les six semaines, en soirée ou les samedis, la motivation et l'implication de chacun-e des membres de la communauté de partage n'a pas cessé de grandir. Tout le monde a donné son accord pour que les échanges soient enregistrés et des extraits utilisés pour réaliser le podcast, médium permettant de garantir l'anonymat. Ce ne sont pas moins de vingt heures de discussions qui ont été enregistrées ainsi qu'une chanson d'une durée d'environ quatre minutes, devenue la trame de fond du podcast.

Figure 15 : Le podcast « A l'ombre, ma lumière » illustré au travers d'un article paru dans un quotidien romand et d'avis des réalisateur-trice-s et d'auditeur-trice-s du podcast

Combien de personnes réunit-il ?

La communauté de partage qui a co-construit le podcast rassemble six personnes actuellement ou précédemment judiciairisées, un CoAn, une agente de probation, un agent de détention et deux artistes musicien-ne-s. Ensemble, elles et ils forment un collectif accueillant, non jugeant où chacun-e se sent à l'aise de partager ses expériences, pensées et ressentis.

Quels témoignages et retours d'expérience ?

« Ce projet m'a prouvé que j'avais changé dans le fond. Et cela a prouvé à ma fille, à mes parents et à mes frères que j'avais switché, que j'étais passé à autre chose. Ce soutien a changé ma vie »
(Concepteur du podcast)

« Je trouve que ce projet participe à extraire la prison et les personnes judiciairisées des stigmatisations auxquelles nous participons toutes et tous »
(Direction du projet pilote
Objectif Désistance)

« C'est la cohésion du groupe qui pour moi caractérise le plus ce projet. Il traduit une forme de collaboration nouvelle, horizontale, qui offre aux personnes accompagnées par la probation un espace reconnu pour s'exprimer, pour dialoguer, pour faire émerger des idées »
(Agente de probation)

« Pour moi c'est une expérience qui m'a permis de faire de nouvelles connaissances. Je ressens un sentiment de connivence, de sympathie de voir ce projet porté par des gens de différents milieux qui se soudent autour d'un même objectif. Cela montre qu'il y a de l'espoir dans l'être humain »
(Concepteur du podcast)

« J'ai été extrêmement touchée par les témoignages, la confiance et la sincérité de chacun-e. Et encore aujourd'hui, je suis épatée par le besoin de parler, de témoigner, et sincèrement honorée que ce projet artistique puisse être vecteur d'un sujet aussi important que la sortie de délinquance auprès du tout public. Comme quoi, il n'y a pas de petite contribution pour qu'une société soit solidaire »
(Réalisatrice du podcast)

« Je suis très surpris de l'impact populaire de ce projet qui est précisément de faire connaître au public les grandes difficultés vécues par les ancien-ne-s détenu-e-s pour retrouver une éventuelle crédibilité au niveau sociétal et familial »
(Concepteur du podcast)

« Je me dis que dans ce projet on voit un accomplissement et une raison au développement du poste de coordinateur-trice-animateur-trice. Ce projet permet d'en mesurer les effets »
(Coordinateur-animateur
du projet pilote Objectif Désistance)

« Ce podcast permet de mettre en lumière un monde inconnu pour la majorité du public. Le podcast offre aux personnes qui sortent de prison une forme de reconnaissance ainsi qu'une ouverture au monde. Il est important pour elles de pouvoir mettre des mots sur ce qu'elles ont vécu pendant la détention, dans un but de reconstruction personnelle et de réinsertion »
(Cadre d'un service pénitentiaire)

« Je me permets de dire que l'une des personnes qui a participé est une personne que je connais dans le milieu carcéral depuis 17 ans. Il a bien évolué, avec des hauts et des bas durant toutes ces années. Je crois que les gens peuvent changer et cette soirée me le confirme »
(Agent de détention)

« Il est important de montrer à la population que le travail du système carcéral, de l'exécution des sanctions, de la probation et de tout ce qui tourne autour amène du positif, montrer que cela en vaut la peine »

(Agent de détention)

« Après l'écoute du podcast, j'ai notamment apprécié les interactions avec les différentes personnes présentes »

(Auditeur du podcast)

« Le podcast m'a vraiment touché : il m'a fait réfléchir à un monde que je ne connais pas du tout, la prison, la sortie de prison et plein de petits trucs auxquels on ne pense absolument pas »

(Auditrice du podcast)

« Je trouve que le podcast donne une voix à des gens sur lesquels on met systématiquement un label sur leur front.

Pour nous c'était seulement des gens qui ont fait quelque chose de mal et d'entendre ce qu'ils ressentent et comment ils ont vécu la prison c'était très intéressant. Cela donnait une touche humaine à une thématique où on tend à justement enlever cette humanité »

(Auditrice du podcast)

« Ce que j'ai ressenti très vite, et peut être à tort, j'ai l'impression que les personnes judiciairisées se sentent très seules et peu accompagnées. Je me suis demandé si le monde politique donne les moyens nécessaires pour accompagner les personnes de manière à pouvoir être réinsérées à la sortie de prison »

(Auditrice du podcast)

JURA

CULTURE ET JUSTICE

Sortir de prison et retrouver une vie sociale: deux projets se rencontrent dans le Jura

Objectif Désistance (OD): c'est un projet pilote mis en place par la Commission latine de probation des sept cantons latins dont le Jura. But: favoriser l'abandon de la trajectoire délinquante. À l'ombre, ma lumière: c'est une initiative qui vise à favoriser la rencontre entre l'univers artistique, culturel, musical, et celui de la réinsertion. Explications.

« Tu entres dans une chambre, il y a les toilettes ouvertes, pas de salle de bains ou de lavabo, et ça pue... Tu entends le premier verrou, le deuxième, tu regardes la porte, il n'y a pas de poignée à l'intérieur. Je suis dedans, cette fois, je ne peux rien faire... Si on est là, c'est parce qu'on doit accepter les conséquences de nos actes... Cela peut arriver à n'importe qui. Je suis un homme équilibré, je n'ai jamais eu de problèmes... »

Ce sont les paroles de personnes en probation, que l'on peut entendre actuellement au Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy dans la reproduction d'une cellule de prison. Ils étaient six à s'exprimer dans le groupe conduit par Andrée Oriet, Alain Tissot et Ugo Mora, coordinateur et animateur du projet OD.

Une belle rencontre

«Un vrai concours de circonstances», racontent Andrée Oriet et Alain Tissot, tous deux musiciens, elle pianiste, lui batteur, fortement engagés dans la vie culturelle à Moutier et dans la région. Adolescente, Andrée Oriet a rendu visite durant quelque temps à un membre de sa famille incarcéré pour quelques menues bêtises. Après la libération de son



La reproduction d'une cellule de prison telle qu'on peut la voir durant quelques mois successivement dans plusieurs lieux culturels du Jura et du Jura bernois. Le projet Objectif Désistance des sept cantons latins est financé et suivi par l'Office fédéral de la justice.



Le projet c'était la rencontre, et l'émotion ressortie de cela, c'était fou.»

parent, elle a continué d'apporter chaque samedi tresse et gâteau à la prison de l'endroit, que se partageaient les détenus. Des années plus tard, elle a voulu renouer avec cette ex-

proposé par fOrum culture, un contact avec un agent de probation à Biemme et les choses s'enchaînent avec la Probation du canton du Jura et un autre projet intitulé Objectif Désistance, projet pilote porté par les sept cantons latins et suivi par l'Office fédéral de la justice qui le finance largement.

Agents formés à l'écoute
Dans le cadre de ce projet, les agents OD (pour Objectif Désistance) sont formés à l'écoute des personnes concernées à les amener vers un discours plus positif, plutôt que de rester dans la victimisation, de se dire «J'ai été condamné, plus personne ne m'accordera sa confiance et ne me donnera de travail...» «On doit mettre la personne concernée en contact avec la communauté dont elle est originaire, la connecter avec des activités,

alors qu'elle a été coupée de ses relations sociales», souligne Luisella De Martini.

La démarche d'Andrée Oriet et Alain Tissot, «c'était une oc-

casation en or pour Objectif Désistance, poursuit Ugo Mora. Avec cinq probationnaires tout de suite intéressés, on s'est retrouvé dans le studio d'Andrée et Alain.»

Andrée Oriet: «Le projet c'était la rencontre, et l'émotion ressortie de cela, c'était fou. On voulait faire de la musique, les faire sortir de ce qu'ils ont vécu. On n'a pas eu besoin de les forcer...»

Une dizaine de personnes, dont cinq à six probationnaires, des agents de probation et un agent de détention, se sont retrouvés durant neuf mois.

«On a ciblé des sujets sans jamais demander pourquoi ils étaient entrés en prison. C'est pourquoi on a rencontré tant de confiance», note Andrée Oriet. Alain Tissot: «Chaque probationnaire a sa propre histoire avec la justice, son vécu, ses fêlures, ses bonheurs. Cela aussi est sorti dans leur générosité. C'est un bout de vie, cette histoire carcérale. Pour certains, c'est anecdotique, mais autour il y a une famille, des parents, des amis qui doivent aussi gérer, qui font partie de cette constellation.»

Les rencontres étaient enregistrées, cela a débouché sur

LIEUX ET DATES

Au Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy jusqu'au 2 février. Une rencontre avec le public à lieu ce vendredi dès 19 h 30.

À la Galerie du Passage à Moutier du 5 au 27 février.

À l'ARTsenal à Delémont en mars.

Au Centre d'Art Pasquart à Biemme en avril.

Au CCL à Saint-Imier du 3 au 30 juin.

À l'Espace culturel du Soleil à Saignelégier du 3 juillet au 21 août.

À la Galerie Comuecom à La Neuveville du 1^{er} au 22 septembre.

Au Théâtre du Jura à Delémont et au CIP à Tramelan à des dates à définir.

forumculture.ch/ombr

une vingtaine d'heures de conversations. Et l'on a fait de la musique, certains probationnaires et agents étant musiciens. Au final, il y a un podcast de 25 minutes avec une chanson enregistrée en studio, que l'on pourra écouter dans divers lieux culturels de la région durant plusieurs mois (voir encadré ci-dessus), et en ligne.

GEORGES MAILLARD

Sortir de comportements délinquants

«Désistance», c'est un néologisme anglophone qui correspond à l'idée de «désister, sortir de comportements délinquants». Les références théoriques viennent des pays anglophones, expliquent Luisella De Martini, ancienne directrice de la Probation tessinoise, actuellement directrice exécutive du projet pilote Objectif Désistance, et Ugo Mora.

La probation a pour missions principales de préserver les personnes prises en charge du risque de commettre de nouvelles infractions, et de favoriser leur intégration sociale. Elle correspond à une période d'un an au minimum, cinq ans au maximum, durant laquelle la personne, à sa mise en liberté, est suivie par les agents de probation. Dans le canton du Jura, trois personnes se partagent 1,9 équivalent plein-temps

(EPT) pour 92 «probationnaires» actuellement, indique Clémentine Montavon, une des agentes de probation partenaires du projet. Les mêmes personnes suivent en outre les 28 personnes en détention dans les prisons jurassiennes.

La prévention de la récidive a pris de l'importance en Suisse avec la réforme du Code pénal entrée en vigueur en 2011, souligne Luisella De Martini. Un projet basé sur la théorie comportementale est né par la suite en Suisse allemande en 2013. Dans les cantons latins, Objectif Désistance a démarré en 2019 pour une période de quatre ans. Le projet s'appuie sur les ressources de la personne pour aboutir à une réinsertion sociale réussie et à l'abandon définitif de comportements délinquants. Il sera évalué à son terme par l'Université de Lausanne. GM

4.4 Panorama de quelques activités des CoAns

Panorama de quelques activités des CoAns 2019-2023

Bonjour, j'espère que tu vas bien ! Comme discuté par téléphone, je te donne RDV mercredi 16 février 2022 à 13h à Verso l'Alto à Sion pour partager un repas puis nous irons rejoindre une salle pour l'activité de groupe. Au programme : des échanges et de l'expression écrite. Fin de l'activité prévue vers 16h30. Matériel à apporter : uniquement ta bonne humeur ! Merci de me confirmer, belle journée et à tout bientôt ! Laura

Bonjour l'équipe, suite à la super idée de Marguerite, nous avons enfin trouvé un jardin potager où nous allons pouvoir planter et réaliser notre projet. On se retrouve mardi 19 mai 2020 devant les jardins de Caritas à Matran ? Ce serait génial si pour la première fois, nous sommes nombreux ! Après on s'organisera par des petits groupes ! Merci de me confirmer votre présence. Marguerite et moi nous réjouissons de cette aventure. À bientôt, Claudia

Hello tout le monde, pour info voici les activités *Objectif Désistance* prévues la semaine prochaine :

- Mercredi 23.02.2022 à 14h (lieu à définir) : discussion avec l'association «Au P'tit Lien» à propos d'une collaboration ;
- Jeudi 24.02.22 à 19h à la galerie du passage à Moutier : rencontre-échanges avec le public à propos du podcast «A l'ombre ma lumière» ;
- Vendredi 25.02.2022 de 17h30 à 18h30 à Delémont : initiation à la grimpe avec l'association AJIR ;
- Samedi 26.02.2022 à Delémont : permanence administrative (14h-17h30) puis souper avec l'association AJIR ;

Je serai personnellement présent à toutes ces activités sauf à celles du samedi. Pour rappel, toutes les activités sont gratuites. Faites-moi signe si vous souhaitez participer, je peux également organiser un moyen de transport au besoin. Bonne journée et à bientôt j'espère, Camille

Bonjour les amis ! Je vous propose une activité pour mercredi 8 avril 2020 à 12h ! Rdv pour un piquenique au jardin botanique ! Ensuite pour ceux qui le souhaitent, visite guidée au jardin (5 places réservées pour nous) ! Who is in ? Claudia

Coucou l'équipe, 14 juin 2020, cours de yoga au parc des Eaux-Vives donné par la Maman de Louis, suivie d'un goûter ! Rendez-vous 14h devant l'entrée côté lac ! Cela vous dit ? Bonne journée ! Claudia

Holà tout le monde, je vous confirme que deux courts de tennis sont réservés pour notre groupe au centre sportif du Bois-des-Frères, mercredi 16 septembre 2020, rendez-vous devant le parking à 14h, à mercredi. Claudia

Toutes les semaines à LARC sur inscription




Lundi 12h-13h 13h-16h	Repas* (6-) Accueil libre	Mardi fermé (Excepté pour coiffeuse*)
Mercredi 12h-13h 13h30-15h30 15h30-17h	Repas thématique* (6-) Accueil libre Mercredi familles	Vendredi 10h-12h 13h30-15h 13h30-16h
Jeudi 12h-13h 13h30-16h30	Repas participatif* (6-) Atelier tricot + Accueil libre	Atelier créatif Accueil libre

EN MAI À LARC

Mercredi	4	12h	Repas autour du monde : Burger*
Mercredi	4	15h30	Atelier pâtisserie pour les familles
Vendredi	6	20h30	Concert de David Brito*
Mercredi	11	9h45	Sortie à Soleure*
Jeudi	12	12h	Repas participatif : Paëlla*
Jeudi	12	18h	Projet Horizon : Lecture publique de créations poétiques avec Philippe Rebetez et apéro
Vendredi	13	13h30	Projet Horizon : Atelier de décors murales en macramé
Vendredi	20	15h	Projet Horizon : Atelier culinaire avec le café Molière*
Samedi	21	14h30	Projet Horizon : Lecture publique Page d'Encre
Dimanche	22	10h	Projet Horizon : Brunch Solidaire*

JOURS DE FERMETURE

X	Lundi	2
X	Jeudi	26
X	Vendredi	27



Invitation

à un pique-nique canadien

OBJECTIF DÉSTINANCE.

LUNDI 20 SEPTEMBRE 21 DES 17H00 | LE LIEU VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

LOTO ET APÉRO DÎNATOIRE

PROJET AJIR

Demi-journée de partage

Nous vous invitons à participer à notre matinée récréative

Lots à la clef//

- Montre
- Valise
- Parapluie
- Chocolats
- Etc,

Apéro dînatoire//

- Feuilletés
- Boissons
- Etc,

Samedi 21 mai 2022 de 9 h 30 à 12 h 30

**Locaux AJIR
Rue de l'Hôpital 6
2800 Delémont**



- Merci de vous inscrire aux 076 688 95 44
- Indiquez nom, prénom + je m'inscrits à la matinée loto

Pour les 50 premiers uniquement !

Anisa, Elia, Marine et Naomie



13 APRILE
Un viaggio in Kenya

Ora e luogo di ritrovo:
Ore 18:30
"Centro Bethlehem"
Via Chiosso 5
6948 Porza



4 MAGGIO
Il mondo del lavoro

Ora e luogo di ritrovo:
Ore 18:00
"Centro Bethlehem"
Via Chiosso 5
6948 Porza

29 MAGGIO
In vetta al Monte Boglia

Ora e luogo di ritrovo:
Ore 9:00
In Via pìco a Cassarate - Stazione della Funicolare Cassarate / Monte Bré
Ci si arriva con il bus linee 2, 11 e 12 TPL (fermata del bus: Cassarate - Monte Bré)



Obiettivo Desistenza

Visita alla Filanda di Mendrisio!



È con grande piacere che vi invitiamo a una visita guidata di circa un'ora alla Filanda di Mendrisio. La Filanda, unico esempio in Ticino, rappresenta un luogo di ritrovo e di attività aperto a persone di tutte le età. L'edificio ospita oltre alla biblioteca, angoli per la lettura di giornali, spazi per i bambini, tavolini per bere un caffè, postazioni con PC e altro. La Filanda offre anche la possibilità di seguire attività in modo gratuito grazie a numerose persone che mettono a disposizione il loro tempo e le loro competenze. A guidarci sarà una volontaria, la maggior parte del lavoro della Filanda si basa infatti sul volontariato.

Sabato 2 aprile 2022
Ritrovo alle ore 13.45
Davanti all'ingresso della Filanda

E' possibile invitare amici e parenti. La visita è gratuita e interessante anche per i bambini.

L'idea è di andare ancora a bere qualcosa insieme dopo la visita.

Sperando di avere acceso la vostra curiosità vi chiediamo gentilmente di confermare la vostra presenza entro venerdì 1. aprile 2022 all'email e/o telefono/sms/Whatsapp (ad Alessandra). Se qualcuno necessitasse di un passaggio in auto da Lugano si faccia vivo con Alessandra, basta un messaggio 😊

Alessandra (coordinatrice e animatrice) e le Assistenti OD



Obiettivo Desistenza

Visita alla mostra Real Bodies Centro esposizioni Lugano



È con grande piacere che vi invitiamo a questa mostra che è stata prolungata a Lugano per rispondere al grande successo di pubblico. "Adatta a visitatori di tutte le età, la mostra esamina l'esperienza umana dal primo respiro all'ultimo e, scavando a fondo nella bellezza di corpo, mente e anima, invita i visitatori a scoprire la complessità e il mistero del corpo umano".

Sabato 5 marzo 2022
Ritrovo alle ore 13.00
Davanti alla biglietteria

E' possibile invitare amici e parenti. L'ingresso è offerto a una persona per nucleo familiare o di amici. In caso di bel tempo dopo la visita sarebbe bello andare a bere un caffè o fare una piccola passeggiata per stare ancora un momento insieme.

Chiediamo gentilmente di confermare la vostra presenza entro giovedì venerdì 4 marzo 2022 all'email e/o telefono/sms/WhatsApp (ad Alessandra).

Alessandra (coordinatrice e animatrice) e le Assistenti OD



Obiettivo Desistenza

Saluto alla Pasqua



Con piacere vi invitiamo con le vostre famiglie o amici per un'attività creativa legata alla Pasqua...per creare qualcosa insieme e portarci a casa qualche uovo colorato 😊

Lunedì 11.4.2022
dalle ore 17.00 alle ore 19.00
presso
CENTRO BETHLEHM (Casetta gialla), via Chiosso 5, 6948 Porza

Chiediamo gentilmente di confermare la vostra presenza entro venerdì 8.4.2022 all'email oppure telefono/sms/Whatsapp ad Alessandra.

Un caro saluto

Alessandra Felicioni e le Assistenti OD

Balades en nature

Prochains Rdv's:

- 24.05.2022 à 13.30h - Arrêt bus Coop Villars-sur-Glâne
- 07.06.2022 à 13.30h - Eglise de Villars-sur-Glâne
- 21.06.2022 à 13.30h - Portes de Fribourg

• Durée: environ 2h
• N'oubliez pas des habits confortables, de bonnes chaussures et votre gourde d'eau !

Nouvelles dates

Organisation: Projet Objectif Désistance et Eglise Catholique de Fribourg



Obiettivo Desistenza

Bocce al grotto ... come una volta



Che siate provetti giocatori o principianti ... è con grande piacere che vi invitiamo a giocare a bocce al grotto della Valletta di Massagno.

Ritrovo lunedì 16 maggio 2022 alle ore 17.00 al Grotto Valletta di Massagno
Via dei Platani 1, 6900 Massagno (dietro al Cinema LUX)

Verrà offerto un aperitivo alcolico e se avete bisogno di un passaggio dalla stazione o zona Lugano fate sapere. Basta un messaggio WhatsApp ad Alessandra e ci mettiamo d'accordo.

Sperando nella vostra partecipazione vi chiediamo gentilmente di confermare la vostra presenza entro la sera di domenica 15 maggio 2022 all'email e/o telefono/sms/WhatsApp (ad Alessandra) 😊

Alessandra Felicioni (coordinatrice e animatrice) e le Assistenti OD

1 de 1 **Concert fin d'année 2021**
15.12.2021

ARTISTES INVITES
Radymus
Khady Patra
Goldbar'z

Ouverture de portes 13h
Concert à 15h

Bonjour ! Les amis ! J'ai eu une idée encore plus cool ! On mange un truc chaud aux bains des Pâquis (le projet vous y invite, budget limité mais les prix sont raisonnables) et après le repas de midi on visite l'expo temporaire du musée d'histoire des sciences sur le Lac Léman (gratuite) ! Pas besoin de pass covid ni pour l'une ni pour l'autre activité ! Je vais encore appeler ce matin pour double check ! Rdv 12h15 sur place ? Prenez des habits chauds ! Who is motivé ?
Claudia

.....

Hello tout le monde ! Voici les activités *Objectif Désistance* prévues la semaine prochaine :

- Jeudi 28.04.2022 : pièce de théâtre «Le passeur» à 19h à la bibliothèque de Moutier ;
- Vendredi 29.04.2022 : projection du documentaire «SAMOS» (sur un camp de réfugiés) suivie d'une discussion et d'une agape à 18h à Cinémont à Delémont (événement du partenaire AJIR) ;
- Samedi 30.04.2022 : soirée jeux/repas avec AJIR dès 17h30, rue de l'hôpital 6 à Delémont ;
- Samedi 30.04.2022 : théâtre-impro par la compagnie vol de nuit à la cave à jazz à Delémont.

Faites-moi savoir si vous êtes intéressé-e-s, toutes les activités sont gratuites. Camille

.....

Bonjour Monsieur Müller, c'est Laura du Projet *Objectif désistance*. Comme promis, voici les coordonnées pour l'atelier du 2 décembre 2021 qui nous réunira pour penser ensemble les activités de la probation : Pastorale sociale et de rue, Boulevard de Grancy 29, 1006 Lausanne. Salle de réunion 101 au sous-sol. Rendez-vous 9h30 sur place et apéro dînatoire dès 13h15. Au plaisir de partager ce moment avec vous. Merci de me donner de vos nouvelles par rapport au moyen de transport afin de prévoir le remboursement. Meilleures salutations. Laura

Bonjour Marco ! Comment tu vas ? Je me permets de te revenir à nouveau avec une nouvelle proposition assez exceptionnelle qui aura lieu sur un mardi, le 10 mai 2022 ! Il s'agit d'un atelier, qui donne suite à l'atelier du 2 décembre 2021, qui réunissait agent-e-s de probation et un petit groupe de probationnaires pour réfléchir ensemble autour de la probation et des parcours de sortie de délinquance. L'objectif cette-fois est de poursuivre ces réflexions au travers d'un atelier photo, avec un photographe professionnel. La journée aura lieu dans un refuge dans la nature à Epalinges de 9h30 à 16h30. Les frais de transports sont remboursés, et les pauses café et repas comprises ! Redis-moi si tu es motivé et dispo à y participer ! Merci ! Laura

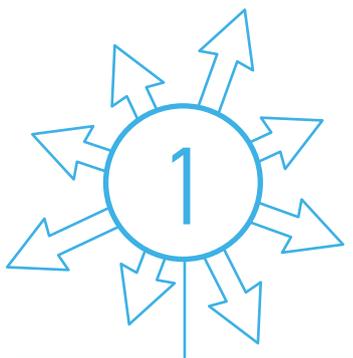
.....

Les amis ! Mise à part notre activité de mercredi 19 janvier 2022, je vous écris pour vous proposer de participer à une chouette activité de neige ! Il s'agit de la découverte du Snowscoot (site internet ci-dessous) ! Ça va être une activité offerte par un moniteur gratuite pour vous ! Sur un mercredi (début-mi-février) à 13h. Besoin d'amener des chaussures de neige et un casque ! L'activité aura lieu aux pistes de Sainte-Croix-Les Rasses (Vaud) Qui se motive ? Places limitées et des personnes de tous les cantons peuvent s'y inscrire ! Claudia

.....

Coucou les amis ! Je voudrais discuter sur une idée que nous avons eu avec Paul ! J'aurais besoin d'en discuter avec vous ! Je peux venir à Genève demain matin ! Des gens dispos pour un café vers 10h30 ? @ Mathieu je sais que tu bosses mais l'aprèm j'ai déjà un rdv, on te tiendra informé :) Claudia

Figure 16 : Points clés pour soutenir la désistance dans la collectivité



Le rôle et les missions des coordinateur-trice-s-animateur-trice-s (CoAns), une innovation du projet pilote *Objectif Désistance*



Des activités développées à partir de constats clé des études sur les sorties de délinquance : la nécessité d'engager autour des personnes judiciarisées un ensemble d'institutions et d'acteur-trice-s qui forment le tissu social et de renvoyer des signaux positifs de parcours de sortie de délinquance au sein du système pénal et au-delà



Des activités socio-culturelles pour tisser des liens entre les personnes judiciarisées et la société civile



La création de communautés de partage ou de pairs aidant-e-s réunissant des personnes qui ont connu une expérience au contact du système pénal



L'implication de bénévoles aux côtés des personnes suivies par la probation au travers de la mise en place d'un programme de parrainage/marrainage de désistance



La ritualisation au niveau institutionnel de parcours de sortie de délinquance à l'appui de l'organisation de cérémonies de fin de mandat et/ou de la remise d'une lettre officielle



Le développement d'un podcast « A l'ombre ma lumière » comme une expérience de médiation culturelle parmi d'autres



5. Pistes et perspectives pour l'accompagnement de personnes judiciairisées

Cette dernière partie synthétise sous la forme de 15 balises, ou points d'attention, les principaux constats de la communauté de pratique *Objectif Désistance* pour que la probation (latine) soutienne des parcours de sortie de délinquance. Au sortir des quatre années du projet pilote *Objectif Désistance*, ces balises sont identifiées comme des conditions favorisant des chemine-ments progressifs des personnes judiciairisées vers une vie meilleure, plus respectueuse de soi, d'autrui et des normes en vigueur.

Chaque balise est illustrée de photographies prises pendant un atelier réunissant personnes accompagnées par la probation et profession-nel-le-s du domaine. Ces photographies sont sy-nonimes de représentations partagées mais non moins singulières puisqu'il n'est de processus de désistance identiques. Ces représentations, multiples, invitent chaque lectrice et lecteur à questionner les siennes, envers les personnes judiciairisées et les possibilités de les aider à vivre une vie estimée et sans infractions.

1. Impliquer les personnes judiciairisées dans la construction des politiques et des pratiques

1.



Pour tenir compte des expériences et savoirs des premières personnes concernées



Pour favoriser l'accomplissement des missions fixées



Pour donner davantage de sens aux interventions



Équilibrer les missions
de contrôle et d'aide
de la probation

2.



Pour ne pas négliger
les missions d'aide



Pour ne pas retarder
le changement par excès
de surveillance



Pour voir les effets
de l'accompagnement perdurer



Pour maximiser
les possibilités en termes
de réinsertion

Pour éviter de précipiter
les rechutes



Pour minimiser
les incertitudes et le choc
de la libération



3.

Préparer avec soin
la sortie de prison



Agir concrètement sur la problématique du logement des personnes judiciarisées

4.



Pour satisfaire
les conditions de base
nécessaires à la stabilisation
d'une situation



Pour garantir sécurité,
protection et ancrage
dans la société

Pour permettre de penser
d'autres objectifs et projets



Pour rythmer le quotidien
et renforcer l'identité sociale



Pour limiter la précarité
et soutenir l'autonomie

Pour valoriser la participation
au fonctionnement
de la société

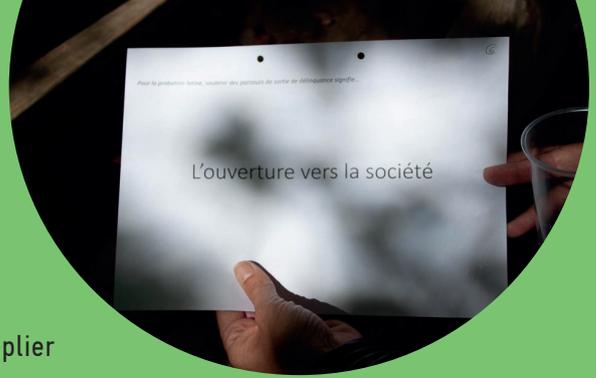


5.

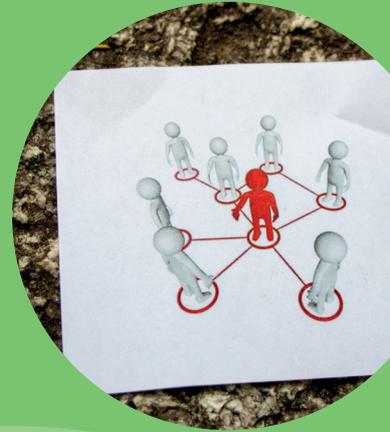
Agir concrètement sur la problématique de l'emploi/l'occupation des personnes judiciarisées



Pour ne pas voir la probation se replier sur elle-même



Pour sensibiliser et renvoyer des signaux positifs à la société civile



Pour engager des partenariats et relais à l'issue de l'accompagnement

6

Favoriser l'ouverture de la probation vers la société



Pour aider les personnes judiciarisées à tisser des liens avec la société civile

Pour proposer des activités qui procurent du plaisir et favorisent le mieux-être des personnes judiciarisées



Pour étendre les accompagnements de la probation au-delà des entretiens individuels formels et les rendre ainsi plus complets

7



Développer des postes de coordinateur·trice·s-animateur·trice·s





Pour limiter l'isolement
des personnes judiciairisées



Pour donner à la société civile
des possibilités concrètes de soutenir
des personnes judiciairisées

Pour renforcer
le capital social et les sentiments
d'appartenance des personnes
judiciairisées



8.

Inclure dans
l'accompagnement
un ensemble de réseaux
de socialisation



Orienter l'accompagnement
autour des forces et des ressources
des personnes judiciairisées

Pour construire
à partir des acquis
des personnes
judiciairisées



9.

Pour renforcer le sens
et l'adhésion
des personnes judiciairisées
dans l'accompagnement



Pour ne pas réduire
une personne à ses faiblesses,
ses lacunes ou ses actes commis



10.

Soigner et ritualiser
les périodes de transition



Pour rendre la personne
actrice de sa vie

Pour encourager
la poursuite des efforts
et valoriser la personne



Pour souligner les « réussites »
et renforcer l'estime de soi



Pour soutenir l'espoir comme condition
à toute forme de changement

Pour adopter une posture
professionnelle résolument
engagée vers l'avenir



Pour surmonter
les obstacles



11.

Avoir une attitude
selon laquelle le changement
est toujours possible



Bénéficiaire de temps

12.



Pour individualiser
l'accompagnement



Pour faire connaissance
et mieux comprendre
les personnes judiciairisées

Pour construire
une relation
de confiance



Pour accueillir la personne accompagnée
par la probation dans toutes
ses spécificités

Pour dépasser les catégorisations
et les stéréotypes



Pour se remettre en question et continuer
de développer son expérience
et ses sensibilités



13.

Questionner ses propres
représentations

Utiliser un vocabulaire non-stigmatisant

14.

Pour permettre la construction d'une nouvelle perception de soi

RECONNAISSANCE

Pour réduire les mécanismes d'étiquetage et les prophéties autoréalisatrices



Pour permettre la construction d'une nouvelle narration de soi



15.

Promouvoir l'intervision et/ou la supervision des professionnel-le-s

Pour articuler réflexion et action

Pour favoriser l'intelligence collective



Pour se soutenir au sein d'une communauté professionnelle



6. Conclusion

Cette contribution rend compte de réflexions et d'expérimentations menées dans le cadre du projet pilote de la Commission latine de probation (CLP) nommé *Objectif Désistance*. Financé pendant 4 années par l'Office fédéral de la justice (OFJ), entre janvier 2019 et janvier 2023, *Objectif Désistance* a permis à une quarantaine de professionnel-le-s de la probation des cantons de Suisse romande et du Tessin de se rencontrer à intervalles réguliers, de se former et de questionner ensemble comment soutenir des parcours de sortie de délinquance.

Cet ensemble de professionnel-le-s s'est progressivement constitué en communauté de pratique, partageant connaissances, compétences, mais aussi remises en question et succès. Pour ses membres, le projet *Objectif Désistance* est porteur de 3 changements majeurs. Premièrement, le renforcement de connaissances mutuelles, le partage de visions, langages et postures similaires, participant ainsi à une grande formalisation, légitimation et valorisation des missions de la probation qui visent aussi bien à favoriser l'intégration sociale qu'à préserver de la commission de nouvelles infractions, à l'instar de ce que prévoit le législateur à l'art. 93 du Code pénal suisse (CPS). Deuxièmement, *Objectif Désistance* est moteur de changements dans le soin accordé à établir une relation de qualité avec chaque personne accompagnée. Les accompagnements décrits comme orientés autour des forces et ressources des personnes judiciairisées sont considérés comme impactant positivement ladite alliance de travail mais aussi l'atmosphère de travail. Troisièmement, *Objectif Désistance* participe en une ouverture de la probation vers le monde extérieur. Il situe ainsi la probation comme un vecteur potentiel pour soutenir des évolutions hors de la prison, hors du système pénal et hors de la délinquance, notamment par la complémentarité des accompagnements individuels et des activités collectives organisées par les coordinateur-trice-s-animateur-trice-s de réseau intercantonal (CoAns). En somme, l'approche de la désistance, ses considérations théoriques et ses déclinaisons pratiques, apparaît comme une opportunité de (re)penser les activités de la probation et d'ouvrir des possibles.

Co-construite, œuvre de consensus et d'engagements, cette contribution restitue les principaux aboutissements du projet pilote *Objectif Désistance*, aux yeux de l'ensemble des acteur-trice-s y participant. Elle décline au fil du texte comment la probation peut jouer un rôle clé pour encourager des trajectoires de vies meilleures, plus respectueuses de soi, d'autrui et des normes en vigueur.

En substance, cette contribution présente d'abord une initiative inédite développée dans le cadre du projet pilote *Objectif Désistance* : une table ronde réunissant des personnes actuellement ou précédemment accompagnées par la probation et des professionnel·le·s du domaine. Cette initiative part du principe que la construction de politiques et de pratiques bâties à partir des expériences et des propositions d'une multiplicité d'acteur·trice·s, et en particulier celles des personnes qui ont fait l'expérience d'un contact au système pénal, sont plus susceptibles d'être porteuses de sens. Il résulte de ces dialogues que les potentiels des accompagnements de probation s'articulent autour de 5 thématiques clé :

- 1) les transitions et tout particulièrement la sortie de prison ;
- 2) le travail en réseau et le développement de partenariats ;
- 3) l'attitude des agent·e·s de probation ;
- 4) les notions de dignité et d'espoir ;
- 5) le cadre de l'accompagnement.

A partir de ces réflexions qualifiées de transversales, cette contribution explore comment soutenir des processus de changement lors d'accompagnements individuels. La communauté de pratique *Objectif Désistance* révèle les contours d'entretiens orientés autour des forces et des ressources des personnes judiciairisées. Elle présente 4 supports développés pour rendre visibles :

- 1) des parcours et récits de vie ;
- 2) des relations interpersonnelles et institutionnelles ;
- 3) des compétences ;
- 4) des satisfactions.

Dans la foulée, cette contribution explore comment soutenir des processus de changement au cœur même de la société civile. Les missions et les activités des CoAns, postes créés dans le cadre de ce projet pilote, sont détaillées.

Fortes de ses nouvelles acquisitions théoriques et de ses expériences réalisées, la communauté de pratique *Objectif Désistance* dévoile enfin 15 balises en tant que conditions permettant de favoriser des parcours de sortie de délinquance en termes de politiques et de pratiques. Leur identification, leur description et leurs illustrations photographiques résultent de l'entrelacement des expertises des membres de la communauté de pratique *Objectif Désistance*, de partenaires privilégiés et de personnes actuellement ou précédemment judiciairisées.

Au terme de cette contribution et de 4 années de projet pilote, les réflexions et les expérimentations de la communauté de pratique *Objectif Désistance*, en regard de leur caractère innovant, pertinent et reproductible, nécessitent aujourd'hui d'être plus amplement partagées, discutées et développées.

- Au sein du Concordat latin avec l'ensemble de ses acteur·trice·s et aux côtés d'autres projets poursuivis ;
- Au sein des Concordats de la Suisse orientale et de la Suisse centrale et du Nord-Ouest enclins à déployer des perspectives nouvelles pour encourager des parcours de sortie de délinquance ;
- Au-delà des frontières helvétiques puisque la thématique de la désistance suscite depuis plusieurs décennies déjà les intérêts accrus de milieux académiques, de politiques et de pratiques de nombreux pays.

Enfin, alors qu'il est empiriquement attesté que favoriser des parcours de sortie de délinquance implique l'engagement d'un ensemble d'acteur·trice·s et d'institutions autour des personnes judiciairisées, les apports d'*Objectif Désistance* en appellent aussi à être éprouvés au-delà du domaine de la probation et du système pénal. Les professionnel·le·s de la santé, de l'éducation, ou encore du travail social, et plus largement tout acteur·trice de la société civile impliqué·e aux côtés de personnes judiciairisées pourrait s'inspirer ou répliquer tout ou parties des savoir, savoir-être et savoir-faire ici développés.





Bibliographie

- Aboudrar, B. N. & Mairesse, F. (2022). *La médiation culturelle. Que sais-je.*
- Anadón, M. (2007). *La recherche participative : multiples regards.* Presses de l'Université du Québec.
- Anderson, S. & McNeill, F. (2019). Desistance and cognitive transformations. In D. P. Farrington., L. Kazemian & A. Piquero (Eds.), *The Oxford handbook on developmental and life-course criminology* (p. 600-624). Springer.
- Barbier, J-M. (2001). La constitution de champs pratiques en champs de recherche. In J-M. Baudoin & J. Friedrich (Dir.), *Théories de l'action et éducation* (p. 305-317). De Boeck.
- Batty, E. (2020). 'Without the right support network, I'd probably be either dead or in the prison system': The role of support in helping offenders on their journey to desistance. *The Howard Journal of Crime and Justice*, 59(2), 174-193.
- Becker, H.S. (1985). *Outsiders : études de sociologie de la déviance.* Éditions Métailié.
- Benazeth, V. (2019). Désistance et institutions : le paradoxe d'un effet limité de l'intervention institutionnelle sur le processus de désistance. In A. Gaïa., X. De Larminat & V. Benazeth (Dir.), *Comment sort-on de la délinquance ?* (p.157-177). RMS Éditions, Collection Déviance et société.
- Bersani, B. E. & Doherty E.E. (2018). Desistance from offending in the twenty-first century. *Annual Review of Criminology*, 311-334.
- Bourassa, M., Bélair, L. & Chevalier, J. M. (2007). Outils de la recherche participative. *Éducation et francophonie*, 35(2), 1-11.
- Brodard, B. (propos recueillis par P. Meylan) (2022). Le récit de vie comme mode de transformation. *#Prison-info. La revue de l'exécution des peines et mesures (Office fédéral de la justice)*, 1, 23-26.
- Burke, L., Collett, S. & McNeill, F. (2018). *Reimagining rehabilitation: Beyond the individual.* Routledge.
- Burnett, R. & McNeill, F. (2005). The place of the officer-offender relationship in assisting offenders to desist from crime. *Probation Journal*, 52(3), 221-242.
- Callon, M., Lascoumes, P. & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique.* Seuil.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 11-27.
- Chantraine, G. (2004). *Par-delà les murs : expériences et trajectoires en maison d'arrêt.* Presses universitaires de France.
- Chantraine, G., Touraut, C. & Fontaine, D. (2008). *Trajectoires d'enfermement. Récits de vie au quartier mineurs.* Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP).
- Cid, J. & Martí, J. (2012). Turning points and returning points: Understanding the role of family ties in the process of desistance. *European Journal of Criminology*, 9(6), 603-620.
- Commission latine de probation (2018). *Objectif Désistance : un projet pilote pour la probation latine.*

- Daele, A. (2009). Les communautés de pratique. In J-M. Barbier., E. Bourgeois., G. Chapelles & J-C. Ruano-Borbalan (Eds.), *Encyclopédie de la formation* (p.721-730). PUF.
- Dallaire, M. (2002). *Cadres de collaboration des approches participatives en recherche : recension d'écrits*. Chaire approches communautaires et inégalités de santé, FCRSS/IRSC, Université de Montréal.
- De Larminat, X., Stoll, A., Gaïa, A. & Jendly, M. (2022). *Prévention de la récidive ou désengagement délinquant. Parcours et perceptions d'agent-e-s de probation et de personnes judiciairisées (France – Suisse)*. Mission Droit et Justice.
- Desgagné, S. (1997). Le concept de recherche collaborative : l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(2), 371-393.
- Desgagné, S. (2007). Le défi de coproduction de savoir en recherche collaborative : autour d'une démarche de reconstruction et d'analyse de récits de pratique enseignante. In M. Anadón (Dir.), *La recherche participative : multiples regards* (p.89-116). Presses de l'Université du Québec.
- Dieu, E. & Merchat, L. (2021). *Le programme de parrainage de désistance (PPD) : une mise en lien concrète française de la justice restaurative et de la désistance*. Cahiers de la sécurité et de la justice. Hors-série. Revue de l'Institut des hautes études du Ministère de l'intérieur.
- Dufour, I. & Villeneuve, M. P. (2020). Introduction : le désistement assisté : ce que c'est et comment ça marche. *Criminologie*, 53(1), 7-17.
- Durnescu, I. (2012). What matters most in probation supervision: Staff characteristics, staff skills or program? *Criminology & Criminal Justice*, 12(2), 193-216.
- Farrall, S. (2016). Understanding desistance in an assisted context: Key findings from tracking progress on probation. In J. Shapland., S. Farrall & A. Bottoms (Eds.), *Global perspectives on desistance: Reviewing what we know and looking to the future* (p.187-203). Routledge.
- Farrall, S., Hunter, B., Sharpe, G. & Calverley, A. (2014). *Criminal careers in transition: The social context of desistance from crime*. Oxford University Press.
- Fitzpatrick, C. (2011). What is the difference between 'desistance' and 'resilience'? Exploring the relationship between two key concepts. *Youth Justice*, 11(3), 221-234.
- Fox, K.J. (2014) Restoring the social: Offender reintegration in a risky world. *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, 38(3), 235-256.
- Fox, K.J. (2015). Theorizing community integration as desistance-promotion. *Criminal Justice and Behavior*, 42(1), 82-94.
- Freire, P. (1971). *Pedagogy of the Oppressed*. Penguin Books.
- Fricker, M. (2007). *Epistemic injustice: Power and the ethics of knowing*. Oxford University Press.
- Gaïa, A., De Larminat, X. & Benazeth, V. (2019). *Comment sort-on de la délinquance ?* RMS Éditions, Collection Déviance et société.

- Gålnander, R. (2020). 'Shark in the fish tank': Secrets and stigma in relational desistance from crime. *The British Journal of Criminology*, 60(5), 1302-1319.
- Giordano, P.C., Cernkovich, S. A. & Rudolph, J. L. (2002). Gender, crime, and desistance: Toward a theory of cognitive transformation. *American Journal of Sociology*, 107(4), 990- 1064.
- Halsey, M., Armstrong, R. & Wright, S. (2016). 'F*ck it!': Matza and the mood of fatalism in the desistance process. *The British Journal of Criminology*, 57(5), 1041-1060.
- Hanson, R. K. (2018). Long-term recidivism studies show that desistance is the norm. *Criminal Justice and Behavior*, 45(9), 1340-1346.
- Healy, D. (2019). Structurer les sorties de délinquance : étude de parcours socio-culturels de changement en Irlande. In A. Gaïa., X. De Larminat & V. Benazeth (Dir.), *Comment sort-on de la délinquance ?* (p.33-52). RMS Editions, Collection Déviance et société.
- Hofinger, V. (2012). "Desistance from crime" – eine Literaturstudie. Wien: Institut für Rechts und Kriminalsoziologie.
- Kazemian, L. (2015). *Straight lives: The balance between human dignity, public safety, and desistance from crime*. New York: Research & Evaluation Center, John Jay College of Criminal Justice, City University of New York.
- Kazemian, L. (2016). What are the most important studies of desistance and what are the future research needs? In F. McNeill, I. Durnescu & R. Butter (Eds.), *Probation: 12 essential questions* (p.35-59). Palgrave Macmillan.
- Kewley, S. (2017). Strength based approaches and protective factors from a criminological perspective. *Aggression and Violent Behavior*, 32, 11-18.
- Kirkwood, S. (2016). Desistance in action: An interactional approach to criminal justice practice and desistance from offending. *Theoretical Criminology*, 20(2), 220-237.
- Loup S. & Jendly M. (2015). *Portrait de situation des politiques et pratiques de probation en Suisse latine*. École des sciences criminelles, Université de Lausanne.
- Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. American Psychological Association Books.
- Maruna, S. (2017). Desistance as a social movement. *Irish Probation Journal*, 14, 5-20.
- Maruna, S. & Lebel, T.P. (2012). The desistance paradigm in correctional practice: From programs to lives. In F. McNeill., P. Raynor & C. Trotter (Eds.), *Offender supervision: New directions in theory, research and practice* (p.65-87). Routledge.
- McGuinn, S. C. (2018). *Reentry, desistance, and the responsibility of the state: Let them back in*. Emerald Publishing Limited.
- McNeill F. (2009). *Towards effective practice in offender supervision*. Scottish Center for Crime and Justice Research.
- McNeill, F. (2012). Four forms of "offender" rehabilitation: Towards an interdisciplinary perspective. *Legal and Criminological Psychology*, 17(1), 18-36.
- McNeill, F. & Weaver, B. (2010). *Changing lives? Desistance research and offender management*. SCCJR Project report n°3/2010.

- McNeil, F. Farrall, S. Lightowler, C. & Maruna, S. (2012). *How and why people stop offending: Discovering desistance*.
- McNeill F., Farrall S., Lightowler, C. & Maruna S. (2014). Desistance as a framework for supervision. In G. Bruinsma & D. Weisburd (Eds.), *Encyclopedia of Criminology and Criminal Justice* (p.958-967). Springer.
- Mohammed, M. (2012). *Les sorties de délinquance : théories, méthodes, enquêtes*. La Découverte.
- Morrisette, J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs ? *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 35-49.
- Nugent, B. (2017). *Locked out, locked in: Young people, adulthood and desistance from crime*. University of Edimbourg.
- Nugent, B. & Schinkel, M. (2016). The pains of desistance. *Criminology & Criminal Justice*, 16(5), 568-584.
- O'Connor, T. & Bogue, B. (2012). Collaborating with the community, trained volunteers and faith traditions: Building social capital and making meaning to support desistance. In F. McNeill., P. Raynor & C. Trotter (Eds.), *Offender Supervision: New directions in Theory, Research and Practice* (p.301-321). Routledge.
- Phillips, J., Albertson, K., Fowler, A. & Collinson, B. (2020). *The role of community hubs in helping to deliver probation services and support desistance*. Sheffield Hallam University. HM Inspectorate of Probation.
- Pinpin, J.-C. (2011). Détenus mineurs : le récit de vie contre la violence orale. *Enfances & Psy*, 53, 158-163.
- Rhodes, W., Gaes, G., Luallen, J., Kling, R., Rich, T. & Shively, M. (2016). Following incarceration, most released offenders never return to prison. *Crime & Delinquency*, 62(8), 1003-1025.
- Rieker, P., Humm, J. & Zahradnik, F. (2016). Einleitung: Desistance als konzeptioneller Rahmen für die Untersuchung von Reintegrationsprozessen. *Soziale Probleme* 27(2), 147-154.
- Sampson, R. J. (2015). Crime and the life course in a changing world: Insights from Chicago and implications for global criminology. *Asian Journal of Criminology*, 10(4), 277-286.
- Sampson, R.J. & Laub, J.H. (1993). *Crime in the making: Pathways and turning points through life*. Harvard University Press.
- Schön D.A. (1983). *The reflective practitioner: How professionals think in action*. Basic books.
- Shapiro, C. & DiZerega, M. (2012). It's relational: Integrating families into community corrections. In F. McNeill., P. Raynor & C. Trotter (Eds.), *Offender supervision: New directions in theory, research and practice* (p.241-256). Routledge.
- Shapland, J. & Bottoms, A. (2011). Reflections on social values, offending and desistance among young adult recidivists. *Punishment & Society*, 13(3), 256-282.
- Shapland, J., Bottoms, A., Farrall, A., McNeill, F., Priede, C. & Robinson, G. (2012). *The quality of probation supervision – a literature review*. Centre for Criminological Research, University of Sheffield and University of Glasgow.

Stoll, A. (à paraître). Ce que les études sur les sorties de délinquance révèlent aujourd'hui comme défis pour les politiques publiques suisses.

Stoll, A. (2020). *Mobiliser les trajectoires émotionnelles pour raconter la désistance : récits de vie en transition de l'établissement carcéral à la société libre*. Université de Lausanne.

Stoll, A. & Jendly, M. (2018). (Re)connaître les mécanismes de la désistance : un état des savoirs. *Jusletter*: 1-23.

Uggen, C., Manza, J. & Behrens, U. (2004). "Less than the average citizen": Stigma, role transition and the civic reintegration of convicted felons. In S. Maruna & R. Immerglott (Eds.), *After crime and punishment: Pathways to offender reintegration* (p.258-290). Willan Publishing.

Van Ginneken, E. F. (2015). The role of hope in preparation for release from prison. *Prison Service Journal*, 220, 10-15.

Wacquant L. (2001), Deadly symbiosis: When ghetto and prison meet and merge, *Punishment and Society*, 3(1), 95-134.

Walters, G. D. (2018). Procedural justice, legitimacy beliefs, and moral disengagement in emerging adulthood: Explaining continuity and desistance in the moral model of criminal lifestyle development. *Law and Human Behavior*, 42(1), 37-49.

Ward, T. & Brown, M. (2004). The good lives model and conceptual issues in offender rehabilitation. *Psychology, Crime & Law*, 10(3), 243-257.

Ward, T. & Maruna, S. (2007). *Rehabilitation*. Routledge.

Weaver, B. (2019). Understanding desistance: A critical review of theories of desistance. *Psychology, Crime & Law*, 25(6), 1-18.

Weaver, B. & McNeill, F. (2015). Lifelines: Desistance, social relations and reciprocity. *Criminal Justice and Behavior*, 42(1), 95-107.

Wenger, E. (1998). *Communities of practice: Learning, meaning, and identity*. Cambridge University Press.

Whyman, R. (2019). Strengths, resources or controls? The assessment of protective factors in probation practice. *Probation Journal*, 66(2), 219-235.

Zahradnik, F., Rieker, P. & Humm, J. (2019). Die Bedeutung persönlicher Beziehungen im Kontext professioneller Hilfe und Kontrolle für die soziale Reintegration verurteilter Straftäter. *Bewährungshilfe : Soziales, Strafrecht, Kriminalpolitik*, 66(3), 252-266.

Le projet pilote *Objectif Désistance*, soutenu par l'Office fédéral de la justice, puise ses origines dans une préoccupation partagée des membres de la Commission latine de probation de mieux formaliser et de conjuguer les pratiques du Concordat latin, à savoir les cantons de Suisse romande et du Tessin.

Objectif Désistance propose un dispositif d'accompagnement commun à l'ensemble des entités préposées aux suivis en milieu ouvert dans une perspective visant à encourager les parcours de sortie de délinquance, communément appelés processus de désistance.

Cette contribution poursuit trois objectifs.

Elle partage les principales réflexions de la communauté de pratique *Objectif Désistance* sur les potentiels de la probation pour soutenir des trajectoires de sortie de délinquance.

Elle rend compte d'activités menées dans le cadre du projet pilote, lesquelles sont décrites en pratique, argumentées de considérations théoriques et illustrées de retours d'expériences.

Elle propose des pistes concrètes pour soutenir les personnes judiciairisées et participer à stabiliser leur situation vers un mode de vie satisfaisant et respectueux des normes pénales.

Commission latine de Probation
p/a Fondation Vaudoise de Probation
28, chemin des Croisettes
CH-1066 Epalinges

www.desistance.ch